

Laboratoires

SAB
inc

DFO - Library / MPO - Bibliothèque



14046515

Référence: Contrat F3715-5-0323/01-XSK

**CRÉATION D'UNE BASE DE DONNÉES GÉORÉFÉRENCÉES
DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LEURS HABITATS
SUR LA RIVE NORD DE LA GASPÉSIE**

Rapport final

préparé pour

Division de la Gestion de l'Habitat du Poisson
Ministère des Pêches et des Océans
Québec, Québec

par

Laboratoires SAB inc.
et Géophysique GPR inc.

Mars 1997

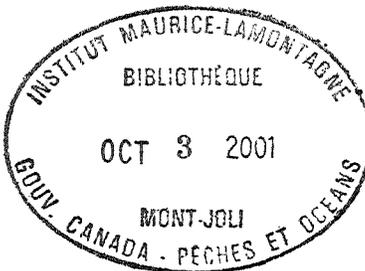
**Consultants
en environnement**

7869, rue Saint-Denis
Montréal, Québec H2R 2E9
Téléphone 514 948 1666
Télécopieur 514 948 0771

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Ministère des Pêches et des Océans

Responsables



Marc Crispin
Alain Bourgeois
François Boulanger
Michel Abel

Laboratoires SAB inc.

Direction du projet

Bernadette Jacquaz

Recherche, interprétation des données et cartographie

Raymond Chabot

Recherche informatisée

France Mongeau

Saisie des données et cartographie

Daniel Sigouin

Géophysique GPR international inc.

Direction du projet

Luc Séguin

Numérisation, traitements des données et cartographie

Marcel Laperle

Traitement de texte

Julie Hainault

Référence à citer:

Jacquaz, B., R. Chabot et M. Laperle. 1996. Création d'une base de données géoréférencées des ressources halieutiques et de leurs habitats sur la rive nord de la Gaspésie. Rapport conjoint Laboratoires SAB et Géophysique GPR pour la Division de la gestion de l'habitat du poisson, ministère des Pêches et des Océans. 50 p. + annexes.

Laboratoires SAB inc., 7869, rue Saint-Denis, Montréal (Québec), H2R 2E9. Tél.:(514) 948-1666.

Géophysique GPR International inc., 2545, rue Delorimier, Longueuil (Québec), J4K 3P7. Tél.: (514) 679-2400

TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE TRAVAIL	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES ANNEXES	vi
1. INTRODUCTION	1
2. AIRE D'ÉTUDE	2
3. VARIABLES CARTOGRAPHIÉES	2
4. SOURCE DES DONNÉES	7
4.1 Cartes	7
4.2 Documents et données informatisées	9
4.3 Enquête	10
5. COMPILATION DES DONNÉES	11
5.1 Compilation des données par variable	11
5.1.1 Végétation et substrat	11
5.1.2 Secteurs coquilliers	13
5.1.3 Ressources halieutiques et mammifères marins	13
5.1.4 Engins de pêche fixe	16
5.2 Compilation cartographique des données	16
5.3 Fiches par espèce	16
5.4 Validation des données	17
5.5 Harmonisation des données	18
5.6 Fiches descriptives	18
6. NUMÉRISATION ET INTÉGRATION AU SIRS.	19
6.1 Description de l'univers	19
6.2 Cheminement des données	20
6.2.1 Trait de côte	20
6.2.2 La gestion des projections	22

6.2.3	Les données compilées des ressources halieutiques	23
6.2.4	Création des mosaïques cartographiques structurées	24
6.2.5	Création des couches cartographiques par thème	25
6.2.6	Production des cartes dans Spans	26
6.2.7	Production des fiches de consultation ordonnée et des planches de l'atlas	27
7.	FICHIERS LIVRÉS	29
8.	PROBLÈMES RENCONTRÉS ET RECOMMANDATIONS	40
8.1	Collecte et compilation des données	40
8.2	Traitement informatique des données	42
9.	BIBLIOGRAPHIE	44

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Liste des espèces présentes dans l'aire d'étude.	4
Tableau 2.	Liste des cartes couvrant l'ensemble du territoire à l'étude	7
Tableau 3.	Banques bibliographiques informatisées consultées dans le cadre de cette étude	9
Tableau 4.	Nombre de pêcheurs consultés lors de l'enquête selon le type de permis et la communauté de débarquement	12
Tableau 5.	Débarquements par type d'engin effectués entre Matane et Grande- Rivière en 1995	14
Tableau 6.	Débarquements des différentes ressources halieutiques par les communautés de la zone d'étude en 1995	15
Tableau 7.	Projections cartographiques utilisées	23
Tableau 8.	Création d'une diapo "fond de carte"	27
Tableau 9.	Création des diapos selon une thématique spécifique	28
Tableau 10.	Création d'une planche de l'atlas couleur (Corel Draw)	29
Tableau 11.	Fichiers géoréférencés	31

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Territoire couvert par la présente étude	3
Figure 2.	Couverture cartographique du territoire à l'étude	8
Figure 3.	Cheminement des données	21

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1. Méthodologie utilisée pour l'enquête auprès des pêcheurs et des agents des pêches.
- Annexe 2. Liste des intervenants rencontrés lors de l'enquête réalisée entre le 11 et le 15 décembre 1995.
- Annexe 3. Liste des biologistes consultés pour la mise à jour des données de répartition des ressources halieutiques du nord de la Gaspésie.
- Annexe 4. Liste des intervenants rencontrés dans le cadre de la validation des données sur les ressources halieutiques du nord de la Gaspésie.
- Annexe 5. Fiches par espèce.
- Annexe 6. Fiches descriptives des municipalités du territoire à l'étude.
- Annexe 7. Définition des fenêtres de présentation.
- Annexe 8. Palette de couleurs des cartes générales.
- Annexe 9. Caractéristiques du texte utilisé dans les cartes.
- Annexe 10. Liste des fichiers de présentation.
- Annexe 11. Liste des codes particuliers utilisés pour les quatre premiers caractères du nom des fichiers.
- Annexe 12. Définition des codes utilisés pour les derniers caractères du nom des fichiers géoréférencés.
- Annexe 13. Fichiers de présentation de Biorex.

1. INTRODUCTION

Parmi ses mandats d'importance, la Division de la gestion de l'habitat du poisson (DGHP) du ministère des Pêches et des Océans du Canada doit protéger, conserver, mettre en valeur et restaurer les habitats du poisson en milieu aquatique. Ces habitats comprennent généralement les océans, les fleuves, les rivières et les lacs mais aussi le cadre naturel dans lequel les plantes et autres organismes interagissent pour permettre la survie des poissons. De façon plus précise, l'habitat du poisson est défini comme étant: "les frayères, les réserves de nourriture et les aires d'alevinage, d'élevage et de migrations dont dépend directement ou indirectement la survie des poissons", (*Loi sur les pêcheries*).

Afin de mieux réaliser son mandat, la DGHP doit posséder les outils adéquats pour une bonne gestion de l'habitat. Parmi ceux-ci, elle compte les bases de données géoréférencées des ressources halieutiques et de leurs habitats qui permettent d'avoir une bonne image de l'état de la ressource et de son habitat dans les secteurs couverts par le Ministère. Ces bases existaient déjà pour l'estuaire moyen, les Iles-de-la-Madeleine et la Baie des Chaleurs mais l'information provenant de plusieurs autres régions, dont le nord de la Gaspésie, n'avait pas encore été mise à jour, validée et numérisée.

Le but de la présente étude était donc d'identifier et de colliger toutes les informations disponibles sur les ressources halieutiques, les habitats de poissons et les activités de pêche du nord de la Gaspésie et de les enregistrer dans une base de données référencées compatible avec le système d'information géographique (SIG) de la DGHP. Pour atteindre ce but, les objectifs suivants ont été réalisés:

- recherche bibliographique sur les espèces présentes et leurs habitats;
- enquête sur le terrain auprès notamment des agents des pêches, des agents de conservation de la faune, des associations de pêcheurs et des pêcheurs eux-mêmes afin de compléter l'information obtenue grâce à la revue de littérature;
- validation des données recueillies par des spécialistes du milieu;
- cartographie et numérisation de la distribution des espèces dans le temps (saisons) et

dans l'espace selon l'utilisation des zones (frayères, routes migratoires, aires d'alevinage, de croissance, d'alimentation et de pêche ainsi que les habitats et intégration de ces informations au SIG de la DGHP.

Le rapport qui suit présente la méthodologie utilisée pour mener à bien ce travail ainsi que les produits livrés à la fin du projet.

2. AIRE D'ÉTUDE

Le territoire couvert par la présente étude est illustré à la figure 1. Il compte 20 municipalités et une trentaine de communautés qui se répartissent de Sainte-Félicité à Grande-Rivière sur la côte nord de la péninsule gaspésienne. L'aire d'étude qui couvre une distance d'environ 4300 km comprend également les intrusions d'eau salée jusqu'à concurrence de 5 km à l'intérieur des terres.

3. VARIABLES CARTOGRAPHIÉES

Les données récoltées dans le cadre de la présente étude concernent plusieurs variables physiques et biologiques qui caractérisent le territoire couvert. Les variables physiques sont: le trait de côte, le substrat et d'autres données géomorphologiques (chenaux, estrans, deltas etc.). Les variables biologiques sont la végétation, les ressources halieutiques (aires d'alimentation, de répartition générale, de concentration, d'exploitation, frayères et couloirs de migration) ainsi que les engins de pêche qui s'y rapportent. La liste des 82 espèces animales et végétales traitées dans cette étude est présentée au tableau 1.

Tableau 1. Liste des espèces présentes dans l'aire d'étude.

Nom vernaculaire	Nom latin	A	B	C
POISSONS ANADROMES ET CATADROMES				
+ Alose savoureuse	<i>Alosa sapidissima</i>	X		
Anguille d'Amérique	<i>Anguilla rostrata</i>	X		
Bar rayé	<i>Morone saxatilis</i>			X
+ Éperlan arc-en-ciel	<i>Osmerus mordax</i>	X		
Esturgeon noir	<i>Acipenser oxyrinchus</i>	X		
+ Omble de fontaine	<i>Salvelinus fontinalis</i>	X		X
Poulamon atlantique	<i>Microgadus tomcod</i>			X
+ Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	X		
POISSONS D'EAU PEU PROFONDE				
Capucette	<i>Menidia menidia</i>			X
Choquemort	<i>Fundulus heteroclitus</i>			X
Épinoche à neuf épines	<i>Pungitius pungitius</i>			X
Épinoche à quatre épines	<i>Apeltes quadracus</i>			X
Épinoche à trois épines	<i>Gasterosteus aculeatus</i>			X
Épinoche tachetée	<i>Gasterosteus wheatlandi</i>			X
Lançon	<i>Ammodytes sp</i>		X	
POISSONS DE FOND				
Aiglefin	<i>Melanogrammus aeglefinus</i>		X	
Aiguillat noir	<i>Centroscyllium fabricii</i>	X		
+ Baudroie d'Amérique	<i>Lophius americanus</i>	X		
Chaboisseau bronzé	<i>Myoxocephalus aeneus</i>			X
+ Flétan atlantique	<i>Hippoglossus hippoglossoides</i>	X		
+ Flétan du Groenland	<i>Reinhardtius hippoglossoides</i>	X		
Goberge	<i>Pollachius virens</i>		X	
Grenadier	<i>Nezumia bairdi</i>	X		
Grosse poule de mer	<i>Cyclopterus lumpus</i>	X		

- A Ressource cartographiée
 B Ressource non cartographiée
 C Ressource cartographiée dans un secteur particulier (cartes 1:20 000)
 + Espèce provenant de la liste initiale proposée par la DGHP

Tableau 1. Liste des espèces présentes dans l'aire d'étude.

Nom vernaculaire	Nom latin	A	B	C
Limande à queue jaune	<i>Limanda ferruginea</i>	X		
Loup atlantique	<i>Anarhichas lupus</i>		X	
Merlu argenté	<i>Merluccius bilinearis</i>		X	
Merluce blanche	<i>Urophycis tenuis</i>	X		
Merluce écureuil	<i>Urophycis chuss</i>		X	
+ Morue franche	<i>Gadus morhua</i>	X		
Ogac	<i>Gadus ogac</i>		X	
+ Plie canadienne	<i>Hippoglossoides platessoides</i>	X		
+ Plie grise	<i>Glyptocephalus cynoglossus</i>	X		
Plie rouge	<i>Pseudopleuronectes americanus</i>	X		X
Raie épineuse	<i>Raja radiata</i>	X		
Raie lisse	<i>Raja senta</i>	X		
Sébastes	<i>Sebastes sp</i>	X		
POISSONS PÉLAGIQUES				
Aiguillat commun	<i>Squalus acanthias</i>		X	
+ Capelan	<i>Mallotus villosus</i>	X		X
+ Hareng atlantique	<i>Clupea harengus</i>	X		
+ Maquereau bleu	<i>Scomber scombrus</i>	X		
Thon rouge	<i>Thunnus thynnus</i>		X	
INVERTÉBRÉS				
+ Bigorneau comestible	<i>Littorina littorea</i>	X		
Buccin	<i>Buccinum undatum</i>	X		
Calmar	<i>Illex illecebrosus</i>		X	
+ Concombre de mer	<i>Cucumaria frondosa</i>	X		
Coque du Groenland	<i>Serripes groenlandicus</i>		X	
+ Crabe commun	<i>Cancer irroratus</i>	X		
+ Crabe des neiges	<i>Chionoecetes opilio</i>	X		
Crabe épineux	<i>Lithodes maia</i>		X	
Crabe araignée	<i>Hyas araneus</i>	X		
+ Crevette nordique	<i>Pandalus borealis</i>	X		
+ Homard	<i>Homarus americanus</i>	X		

A Ressource cartographiée

B Ressource non cartographiée

C Ressource cartographiée dans un secteur particulier (cartes 1:20 000)

+ Espèce provenant de la liste initiale proposée par la DGHP

Tableau 1. Liste des espèces présentes dans l'aire d'étude.

Nom vernaculaire	Nom latin	A	B	C
	Mactre de Stimpson	<i>Mactraneris polynyma</i>	X	
+	Moule bleue	<i>Mytilus edulis</i>	X	X
+	Mye commune	<i>Mya arenaria</i>	X	X
+	Oursin vert	<i>Strongylocentrotus droebachiensis</i>	X	
+	Pétoncle d'Islande	<i>Chlamys islandica</i>	X	
+	Pétoncle géant	<i>Placopecten magellanicus</i>	X	
MAMMIFÈRES MARINS				
+	Béluga	<i>Delphinapterus leucas</i>	X	
	Dauphin à flancs blancs	<i>Lagenorhynchus acutus</i>	X	
	Globicéphale noir	<i>Globicephala melaena</i>	X	
+	Marsouin commun	<i>Phocoena phocoena</i>	X	
+	Petit rorqual	<i>Balaenoptera acutorostrata</i>	X	
+	Phoque commun	<i>Phoca vitulina</i>	X	
+	Phoque du Groenland	<i>Phoca groenlandica</i>	X	
	Phoque gris	<i>Halichoerus grypus</i>	X	
	Rorqual à bosse	<i>Megaptera novaeangliae</i>	X	
	Rorqual bleu	<i>Balaenoptera musculus</i>	X	
	Rorqual boréal	<i>Balaenoptera borealis</i>		X
+	Rorqual commun	<i>Balaenoptera physalus</i>	X	
VÉGÉTATION				
	Algues rouges	<i>Halosaccion ramentaceum, Anhfelta plicata et Palmaria palmata</i>	X	
	Ammophile à ligule courte	<i>Ammophila breviligulata</i>		X
	Élyme des sables	<i>Elymus arenarius</i>		X
	Fucacées	<i>Fucus sp et Ascophyllum nodosum</i>	X	
	Gaylussacia	<i>Gaylussacia dumosa var. bigeloviana</i>		X
	Laminaires	<i>Laminaria sp et Alaria esculenta</i>	X	
	Mousse d'Irlande	<i>Chondrus crispus</i>	X	
	Ruppie maritime	<i>Ruppia maritima</i>		X
	Spartine à fleurs alternes	<i>Spartina alterniflora</i>		X
	Troscart de Gaspésie	<i>Triglochin gaspensis</i>		X
	Zostère marine	<i>Zostera marina</i>	X	

A Ressource cartographiée

B Ressource non cartographiée

C Ressource cartographiée dans un secteur particulier (cartes 1:20 000)

+ Espèce provenant de la liste initiale proposée par la DGHP

4. SOURCE DES DONNÉES

4.1 Cartes

Seize cartes topographiques et marines ont été utilisées pour le transfert manuscrit des différentes variables. Leur liste est donnée au tableau 2 et les secteurs couverts par celles-ci sont illustrés à la figure 2. Les cartes au 1:20 000 couvrent des secteurs particuliers qui sont des zones d'intérêt pour l'habitat du poisson: la baie des Capucins, la baie de Gaspé et le barachois de la Malbaie.

Tableau 2. Liste des cartes couvrant le territoire à l'étude.

Type	Nom	Numéro	Échelle
Carte topographique			
	Ste-Félicité	22 B/14	1:50 000
	Cap-Chat	22 G/2	1:50 000
	Ste-Anne-des-Monts	22 G/1	1:50 000
	Mont-Louis	22 H/4 & 22 H/5	1:50 000
	Grande-Vallée	22 H/3 & 22 H/6	1:50 000
	Cloridorme	22 H/2	1:50 000
	Petit-Cap	22 H/1	1:50 000
	Gaspé	22 A/16	1:50 000
Carte topographique			
	Gaspé (Baie de Gaspé)	22A16-200-0101	1:20 000
	Corte-Réal (Baie de Gaspé)	22A15-200-0202	1:20 000
	Sunny Bank (Baie de Gaspé)	22A15-200-0102	1:20 000
	Cap-des-Rosiers (Baie de Gaspé)	22A16-200-0102	1:20 000
	Les Méchins (Baie des Capucins)	22G02-200-0101	1:20 000
	Barachois (La Malbaie)	22A09-200-0101	1:20 000
Carte marine			
	Cap-des-Rosiers à Chandler	4485	1:75 000
	Havre-St-Pierre et Cap-des-Rosiers à Pointe des Monts	4026	1:300 000

4.2 Documents et données informatisées

Les documents consultés pour réaliser le présent mandat ont tout d'abord été identifiés grâce à une revue bibliographique récente sur les différentes variables couvertes dans l'aire d'étude. Dans un premier temps, tous les documents faisant partie de la bibliothèque des Laboratoires SAB inc. portant sur le territoire à l'étude ont été consultés. Dans un deuxième temps, une recherche informatisée à l'aide de différentes banques bibliographiques (tableau 3) a été effectuée. Pour ce, les mots clés tels que Québec, Saint-Laurent, Golfe et Gaspé ainsi que leur équivalent anglais (lorsque pertinent) ont été utilisés. Cette recherche a été complétée par la consultation de documents mis à notre disposition par la DGHP du ministère des Pêches et des Océans et le Service canadien de la faune d'Environnement Canada à Québec, et d'autres ouvrages identifiés dans les centres de documentation de Parcs Canada à Québec et de la Direction de la protection de l'environnement (DPE) d'Environnement Canada à Montréal. La consultation des documents de toutes sources a permis de retracer de nombreuses études citées en références bibliographiques.

Tableau 3. Banques bibliographiques informatisées consultées dans le cadre de cette étude.

Banque	Années couvertes*	Lieu de consultation
Aquaref	1980-1995	UQAM
ASFA	1978-1987 1988-1995	IML
Biological abstract	1992-1993 1994-1995	UQAM
Poltox	1994-1995	UQAM
SAIN	1979-1995	CSL
Vagues	1980-1995	UQAM

* Années disponibles au lieu de consultation

Les sources informatisées qui contenaient des données pertinentes pour ce travail ont été mises à notre disposition par différentes personnes-ressources. M. Jacques Sénéchal, de la Division de l'assainissement des eaux, DPE d'Environnement Canada, a mis à notre disposition l'information relative aux bancs coquilliers. M. Sylvain Hurtubise, de la Division des poissons et des mammifères marins du ministère des Pêches et des Océans, nous a transmis les données nécessaires à la cartographie des zones de pêche fixes. Enfin, M. Bruno Lévesque de la Division de l'informatique et de la statistique du ministère des Pêches et des Océans a compilé les données statistiques préliminaires de pêche et celles des permis de pêches pour 1995.

4.3 Enquête

Pour actualiser le plus possible les données recueillies dans la littérature et dans les banques informatisées, nous avons procédé à une enquête auprès des principaux intervenants du domaine des pêches. Pour ce, il a tout d'abord fallu identifier les personnes à consulter. Du côté des pêcheurs, M. Alain Dugas et M. O'Neil Cloutier respectivement président des Regroupements des pêcheurs professionnels du nord et du sud de la Gaspésie ont pu cibler les associations de pêcheurs qui exploitent un vaste éventail de ressources et qui couvrent un assez grand territoire. Pour ce qui est des intervenants des gouvernements fédéral et provincial en région, ils ont été identifiés grâce au document de Shooner (1995). Les associations et les fonctionnaires ont été contactées et des rencontres ont été organisées.

L'enquête a été effectuée auprès des pêcheurs, des agents des pêches du ministère des Pêches et des Océans, des biologistes de Parcs Canada (Parc Forillon), du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) lors d'une tournée effectuée en Gaspésie du 11 au 15 décembre 1995. La méthodologie utilisée pour les entrevues est présentée à l'annexe 1 et la liste des intervenants rencontrés est fournie à l'annexe 2. Tous les types de pêches

côtières ont été considérés lors de cet enquête et les secteurs de pêches couvraient l'ensemble de la zone d'étude (tableau 4).

De façon générale, tous les intervenants ont collaboré à l'enquête. Toutefois, seuls les biologistes du Parc Forillon se sont montrés intéressés à consulter le rapport final. Après l'enquête, des précisions et des compléments d'information sur certaines espèces ont été recueillis auprès de biologistes du ministère des Pêches et des Océans et du MEF dont la liste est donnée à l'annexe 3.

5. COMPILATION DES DONNÉES

5.1 Compilation des données par variable

Les sources identifiées à la section précédente ont été consultées pour regrouper les données se rapportant aux différentes variables.

5.1.1 Végétation et substrat

L'information portant sur la végétation supralittorale (herbaciaies salées) provient de l'atlas des habitats propices aux oiseaux migrateurs (Dryade, 1980). Pour ce qui est de la végétation intertidale et sublittorale (zostère marine et algues benthiques), les données ont été tirées de Lemieux et Lalumière (1995), de Gagnon et Hovington (1986) et de Cardinal (1990). Dans les habitats particuliers couverts par les cartes au 1:20 000, la végétation a également été décrite dans des rapports d'Argus (1995 a, b et c) et de Pesca (1996) ainsi que dans le document de Pinel-Alloul et Méthot (1986).

Tableau 4. Nombre de pêcheurs consultés lors de l'enquête selon le type de permis et la communauté de débarquement.

Type de permis	Matane	Grosses-Roches	Anse-des-Méchins	Cap-Chat	Ste-Anne-des-Monts	Fuisseau-à-Patate	St-Joachim-de-Tourelle	Mont-Louis-ouest	Mont-Louis	Madeline	Madeline-centre	Grande-Vallée	Cloridome	L'Anse-à-Valleau	Rivière-au-Renard	L'Anse-au-Griffon	Cap-des-Rosiers	Forillon	Grande Grève	Sandy Beach	Douglastown	L'Anse-à-Briant	St-Georges-de-Malbaie	Mal-Bay	Barachois	Cannes-de-Roches	Percé	L'Anse-à-Beaufils	Cap-d'Espoir	Ste-Thérèse-de-Gaspé	Grande-Rivière			
Engins mobiles																																		
Crevette	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2																	
Poissons pélagiques																		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Poissons de fond	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Engins fixes																																		
Filets maillants																																		
Poissons pélagiques	5	5	5	2	1	1				2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
Poissons de fonds	7	7	7	4	3	3	2	2	2	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Cassiers																																		
Buccin	3	3	3	1	1	1												1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1						
Crabes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1																	1	1	1			
Homard																		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	
Dragues																																		
Pétoncles																		1	1	1	1	1	1	1					1	1	1			
Divers																																		
Oursins																		1	1	1	1	1	1	1										

Les données relatives au substrat intertidal ont été recueillies dans Gagnon et Hovington (1986) pour le secteur nord de la zone d'étude (Matane à Rivière-au-Renard) et dans Dryade (1980) pour la partie sud (Rivière-au-Renard à Grande-Rivière). Les catégories utilisées dans les deux documents ne sont pas les mêmes et ont été transférées telles quelles lors de la compilation cartographique. Bien que le document de Dryade couvrait l'ensemble du territoire à l'étude, nous avons utilisé les données de Gagnon et Hovington dans le secteur nord parce qu'elles sont plus récentes et parce que le type de substrat meuble (sable ou gravier-galets) y est mieux défini.

5.1.2 Secteurs coquilliers

L'information concernant les secteurs coquilliers provient de rapports produits dans le cadre du programme de salubrité des eaux coquillières d'Environnement Canada. Les ouvrages consultés sont: Centre spécialisé des pêches et Groupe Environnement Shoener (1990 et 1991), Centre spécialisé des pêches (1992, 1993, 1994) et Environnement Canada (1995).

5.1.3 Ressources halieutiques et mammifères marins

Les données qui portent sur les ressources ont été tirées de quatre types d'information:

- la littérature;
- les informations provenant de l'enquête;
- les statistiques de débarquement des prises commerciales pour les secteurs compris entre Matane et Grande-Rivière en 1995. Ces données présentées aux tableaux 5 et 6 montrent les débarquements effectués par type d'engin et par espèce dans chaque communauté;
- la base de données de l'Institut Maurice-Lamontagne sur les statistiques de pêches et la localisation des zones de pêche fixe (voir point 3.2.1.4)

Tableau 5. Débarquements par type d'engin effectués entre Matane et Grande-Rivière en 1995.

Type d'engin	Principale espèce	Quantité débarquée (tonnes métriques; poids vif)	Valeur (milliers de dollars)
Engins fixes			
Filet maillant	Poissons de fond et pélagiques	2610	2872
Palangre	Poissons de fond et pélagiques	77	247
Turlutte	Poissons de fond	0	0
Ligne à main	Poissons de fond	n.d. *	n.d.
Trappe	Buccin	79	56
Casier	Homard	671	6822
Casier japonais	Crabe des neiges	130	857
Casier standard	Crabe des neiges	0	0
Casier conique	Crabe des neiges	3825	25301
Rateaux et pinces	Mye	314	416
Engin fixe non spécifié		284	520
Engins mobiles			
Chalut de fond	Poissons de fond	n.d.	n.d.
Chalut	Crevette et poissons de fond	9717	16361
Seine danoise	Poissons de fond	0	0
Seine bourse	Hareng	n.d.	n.d.
Drague	Pétoncle	95	244

*La mention n.d. (non disponibles) apparaît lorsque le nombre de pêcheurs ayant utilisé un engin est inférieur à trois. Ces données sont confidentielles car elles permettraient d'identifier les pêcheurs.

Tableau 6.

Débarquements des différentes ressources halieutiques (tonnes métriques arrondies) par les communautés de la zone d'étude en 1995.

Ressource	Matare	Grosses-Roches	Anse-des-Méchins	Cap-Chat-est	Ste-Anne-des-Monts	Ruisseau-à-Patate	St-Joachim-de-Tourville	Mont-Louis-ouest	Mont-Louis	Madeleine	Madeleine-centre	Grande-Vallée	Cloridorme	L'Anse-à-Valleau	Rivière-au-Renard	L'Anse-au-Griffon	Cap-des-Rosiers	Grande Grève	Sandy Beach	Douglastown	L'Anse-à-Billant	St-Georges-de-Malbaie	Forillon	Mal-Bay	Barachois	Carnes-de-Roches	Percé	L'Anse-à-Beaufils	Cap-d'Espoir	Ste-Thérèse-de-Gaspé	Grande-Rivière		
Morue franche	0,2		0,2		12,4	0,3	0,9	1,7		0,3	1,4		27,1		113,8															86,2	1,7		
Ogac																																	
Alguefin															*																*		
Sébaste	*		0,1	*	*		0,9	2,9					1,1		2,3															0,4	*		
Flétan atlantique	0,4				0,1	0,1	*			0,1	0,1		20,4		34,6															0,9	0,5		
Pile canadienne	2,9	0,3	8,5	2	2	1,1	2,3	3,1							18,8																*	0,1	
Limande à queue jaune			*																												*		
Pile grise					*																										*		
Pile rouge	*	*		*			5,2	*																							*		
Flétan du Groenland	110,6	2,9	264,1	40,5	64,5	1,3	318,1	281,7	36,8				42,8		231,6															109,1	2,9		
Goberge															*																		
Merluce blanche	*		0,2		*	*	*	0,2					*		3,8															0,6	*		
Loups de mer					*	*	*						*		0,2															*			
Baudroie d'Amérique	*		0,6	*	*		0,8	1,3					*		0,3															0,8	*		
Poissons de fond N.S.	0,1				*										72,9																		
Hareng atlantique	1,9		4,7	3,8	3,4	2,1	3,6					11,8	5,1		11,7			*										3,6		353,6	635,4		
Maquereau bleu				0,2									22,9		3,6						2,1				1	3,1	7	5,3	0,8	23,9	1,1		
Capelan															3,4																		
Esturgeon noir								*																							*		
Rales			*		*																										*		
Aiguillats			*	*	*		*	*																							47,2		
Requin bleu			*																												*		
Requins																															*		
Mye commune																								44,8	44,8	44,8	44,8	44,8	44,8	44,8	44,8		
Pétoncles					2		45,7	1,5							71,4				2,9			11,8											
Buccin					0,5	4,7	16,5	1,6		5,3	28,4	11,5	3		4,3																		
Homard											1,1	3,3	2,1	6,1	34,2	0,2	6,2	6,3	0,4	74,2	140,4	0,5	3,7	0,5	1,3	74,4	105,8	2,9	76,8	126,8			
Crevette	1708,9				1097										6794,4																		
Crabe commun																													*		*		
Crabe des neiges	44,5								8,8			10,7	5,9	10,9	256,9		145,9													2284,4	1107,9		

* Données confidentielles et non disponibles

N.S. = non spécifié

5.1.4 Engins de pêche fixe

L'information utilisée pour les engins de pêche a été tirée de la base de données sur les statistiques de pêche du ministère des Pêches et des Océans pour l'année 1995. Ces données proviennent des journaux de bord des pêcheurs où sont identifiés les aires de pêches qui correspondent à des rectangles de 230,6 km² (10 minutes de longitude x 10 minutes de latitude). Les engins fixes pour lesquels nous avons obtenu des coordonnées sont les filets maillants et les palangres pour le poisson, les casiers japonais et coniques pour le crabe des neiges, les casiers à homard et les trappes à buccin.

5.2 Compilation cartographique des données

L'information recueillie aux étapes précédentes sur toutes les variables traitées a été transcrites manuellement sur différents types de cartes (tableau 2). Les cartes topographiques au 1:50 000 couvrent les données de la partie nord de l'univers tandis que la carte marine au 1:75 000 représente celles de la partie sud. Pour les informations qui dépassent le cadre des cartes topographiques de la partie nord, une carte marine au 1:300 000 a été utilisée. En ce qui a trait aux trois secteurs d'intérêt, les baies des Capucins et de Gaspé et le barachois de la Malbaie, les données ont été compilées sur des cartes au 1:20 000. Le plus souvent certains isobathes ont du être tracés sur les cartes topographiques afin de mieux illustrer les différents paramètres.

Les cartes manuscrites ont été regroupées dans un atlas qui compte 37 feuillets. Ces cartes sont organisées par thème (poissons anadromes et catadromes, poissons pélagiques, etc.) et par région.

5.3 Fiches par espèce

Une série de 79 fiches - une par espèce - qui synthétisent les données cartographiées mais aussi d'autres informations non cartographiables a été produite. Chaque fiche

contient le numéro des cartes où se retrouvent les informations, la région et le secteur concerné, le type de répartition de l'espèce avec les profondeurs pour les poissons de fond et les invertébrés, les sources d'information, les fichiers géoréférencés correspondants, les débarquements par communauté lorsque disponibles et toutes autres données pertinentes. Ces fiches qui ont été montées à partir des données retrouvées dans les différentes sources d'information ont tout d'abord été utilisées pour faciliter la validation des données mais aussi, pour faciliter la cartographie et la numérisation. Elles ont ensuite été complétées avec les informations supplémentaires recueillies lors de la validation. Les fiches par espèce sont présentés à l'annexe 4.

5.4 Validation des données

Afin de vérifier toutes les informations intégrées sur les fiches d'espèce et reportées sur les cartes, une validation a été réalisée sur plusieurs espèces par des biologistes désignés par la DGHP (voir annexe 4). Plusieurs espèces ont fait l'objet de vérification, surtout celles dont l'information venait de l'enquête auprès des pêcheurs.

Pour réaliser cette étape, le ministère des Pêches et des Océans avait organisé une série de rencontres qui ont eu lieu les 18 et 19 mars 1996 à l'institut Maurice-Lamontagne. Ces rencontres ont également permis de préciser les choix qui avaient été faits, de soulever certains problèmes et de les solutionner.

Certaines espèces n'ont pu être validées. Ce sont:

- 1- les espèces qui ne relevaient pas du domaine d'expertise des valideurs. C'est le cas des poissons anadromes qui avaient cependant été traités par des biologistes du MEF lors de l'enquête ou de conversations téléphoniques (annexes 2 et 3). Ces espèces comprennent également celles cartographiées dans les cartes 1:20 000. Ces données proviennent de sources vérifiables (rapports de consultant et articles de journaux scientifiques).

2- les espèces non cartographiées en raison du manque de données sur celles-ci ou de leur présence sporadique dans le territoire à l'étude. On y trouve le lançon, l'aiglefin, le goberge, le merlu argenté, la merluche écureuil, l'ogac, l'aiguillat commun et le thon rouge. Les informations relatives à ces espèces sont données dans les fiches par espèce.

5.5 Harmonisation des données

En raison du chevauchement des aires de répartition de la majorité des espèces, une harmonisation des données cartographiées dans l'univers du nord de la Gaspésie et dans celui de l'estuaire maritime (autre contrat réalisé simultanément par un autre consultant) a été réalisée. Une rencontre a eu lieu le 29 avril 1996 entre des biologistes de la DGHP, des Laboratoires SAB inc. et de Biorex inc. Lors de cette réunion, les aires de répartition (comprenant les limites bathymétriques) de toutes les espèces qui se chevauchaient ont été comparées. Le secteur concerné se situe à l'ouest de la carte 22 B/14 (Ste-Félicité) et à l'est de la carte 22 B/13 (Matane). Dans la majorité des cas, les données des deux firmes étaient identiques. Quelques points litigieux ont nécessité un retour à la littérature ou la consultation des scientifiques du ministère des Pêches et des Océans. Suite à cette harmonisation certaines données ont du être cartographiées à nouveau.

5.6 Fiches descriptives

Les fiches descriptives réalisées pour chacune des 20 municipalités riveraines de la côte nord de la Gaspésie sont présentées à l'annexe 6. Elles ont été mises à jour à partir des informations recueillies dans les différentes sources d'information. Les fiches qui avaient été élaborées en 1983 ou 1984 ont été fournies par la DGHP en ASCII. Elles ont été mises à jour pour tout ce qui traite des ressources halieutiques et elles présentent, de façon succincte, les informations suivantes:

- Numéro: le numéro d'identification de la fiche;

- Municipalité: le nom de la municipalité;
- Situation géographique: le code de la municipalité, la région d'appartenance, le comté, les numéros des cartes topographiques et marines couvrant le territoire de la municipalité;
- Espèces discutées: la liste des espèces de plantes aquatiques, d'invertébrés, de poissons et de mammifères marins retrouvées dans le territoire de la municipalité. Les noms de certaines espèces de poissons et de crustacés ont été vérifiés à l'aide des ouvrages de Scott et Scott (1988) et de Squires (1990);
- Date de l'information: date des mises à jour de la fiche;
- Sources: liste des références bibliographiques et des communications personnelles (agents des pêches, pêcheurs et scientifiques) citées dans la fiche;
- Résumé: description succincte de l'information relative à la répartition, l'exploitation, l'alimentation ou la reproduction de chaque espèce qui se trouve dans la municipalité.

6. NUMÉRISATION ET INTÉGRATION AU SIRS

Les données compilées et cartographiées de façon manuscrite à l'étape précédente ont été numérisées et enregistrées dans une base de données géoréférencées compatible avec le logiciel Spans*GIS de Tydac. La numérisation du trait de côte au 1:20 000 a été faite avec le logiciel Microstation car il s'agit de données linéaires. La numérisation des données compilées sur les ressources halieutiques a été réalisée avec le logiciel Tydig de Spans ce qui permet de codifier les relations d'adjacence entre les polygones en suivant les standards du logiciel Spans.

6.1 Description de l'univers

L'univers du nord de la Gaspésie dont le trait de côte s'étend sur environ 4300 km, est défini selon les coordonnées présentées à l'annexe 7. La résolution de l'univers (taille d'un pixel) au niveau d'enquadage 15 est de 9,15 m.

6.2 Cheminement des données

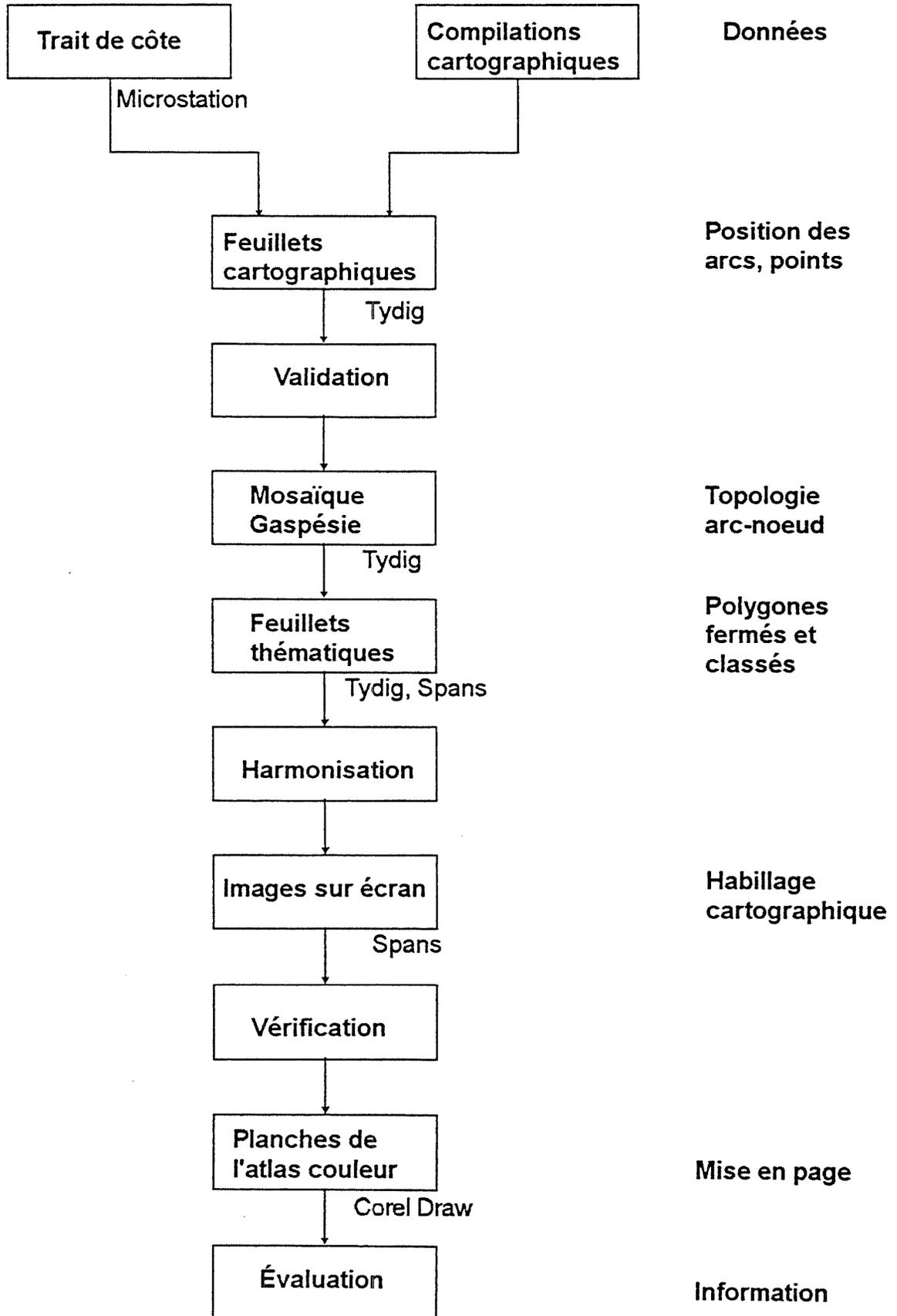
La figure 3 présente le cheminement informatique des données. Celles-ci sont définies progressivement en suivant les étapes suivantes:

- Feuillet cartographique: définition de la géoréférence des lignes (arcs) et des points à numériser par feuillet cartographique;
- Validation: vérification de la position des lignes enregistrées et modifications résultant de la validation des données à l'Institut Maurice Lamontagne;
- Mosaïque cartographique: jonction des feuillets pour toute la Gaspésie et formation de polygones fermés;
- Feuillet thématiques: création de fichiers distincts par espèce;
- Harmonisation: harmonisation des classes assignées aux thématiques des espèces inventoriées pour tout le golfe du Saint-Laurent;
- Images sur écran: production de cartes pour l'écran (cartes de consultation ordinée);
- Vérification: fidélité des informations cartographiques aux données de départ;
- Planches de l'atlas couleur: production de l'atlas de présentation imprimé pour usage interne et externe avec le logiciel Corel Draw;
- Évaluation: évaluation finale des produits par le consultant et la DGHP.

6.2.1 Trait de côte

Les paramètres de définition de l'univers Spans et le trait de côte de la Gaspésie numérisé à partir de cartes au 1:50 000 ont été fournis par la DGHP au début du mandat. Le trait de côte au 1:20 000 qui couvraient les secteurs particuliers (voir section 4.1) a dû être numérisé pour deux secteurs: la baie des Capucins et la côte est de la Gaspésie comprise entre la limite sud du parc national de Forillon et l'île Percé inclusivement. Ce dernier secteur comprend la baie de Gaspé ainsi que le barachois de la Malbaie. Il est couvert par 5 feuillets cartographiques. Le trait de côte nouvellement numérisé (1:20 000) a été joint à celui fourni par la DGHP (1:50 000) pour constituer la nouvelle carte de base de l'univers de la Gaspésie.

Figure 3. Cheminement des données



Le logiciel Microstation a été utilisé pour numériser le trait de côte car il permet de passer d'un feuillet cartographique à un autre avec le même fichier cartographique. De plus, aucune gestion de topologie n'était requise pour le trait de côte. Les limites de la côte ont été numérisées en mode continu avec une coordonnée enregistrée à tous les 0,5 mm sur la carte au 1:20 000. Cette distance correspond à 10 mètres sur le terrain et répond aux normes cartographiques des travaux de numérisation.

6.2.2 La gestion des projections

Les projections présentes sur les diverses cartes utilisées pour réaliser la base des données géoréférencées sont présentées au tableau 7. Lors de la numérisation des cartes, chacune d'entre elles était convertie en projection MTM de l'univers de la Gaspésie. Elles ont un fuseau centré au méridien 66 ouest en NAD 27. Pour les traits de côte, le fichier de départ a été sectionné en deux et projeté dans les fuseaux MTM 5 et 6 correspondant aux cartes topographiques utilisées. Les cartes au 1:20 000 utilisées pour la numérisation du trait de côte sont présentées en NAD 83 alors que les coordonnées contenus dans le fichier numérique du trait de côte de l'univers de la Gaspésie sont en NAD 27. Ce dernier indique la référence géodésique à partir de laquelle on mesure les positions en longitude, en latitude et en altitude des objets cartographiés en Amérique du Nord depuis 1927. En 1983, un système de référence plus précis a été adopté: le NAD 83. Il en résulte donc un écart entre les coordonnées indiquées sur les cartes produites avant et après 1983.

Après avoir numérisé le trait de côte présent sur les cartes au 1:20 000, les coordonnées obtenus ont donc été converties du NAD 83 au NAD 27. Pour ce faire, les logiciels "Transcor" et "Quadint" du ministère des Ressources naturelles ont été utilisés et ont permis de calculer les écarts entre les deux systèmes de référence. En latitude, l'écart est de 222 mètres pour la côte est de la Gaspésie (baie de Gaspé et barachois de Malbaie) et la baie des Capucins. En longitude, l'écart est de 51 mètres pour la baie des Capucins

et de 59 mètres pour l'est de la Gaspésie. Le nouveau trait de côte des cartes au 1:20 000 a donc été déplacé en conséquence et rattaché au trait de côte des cartes au 1:50 000. La correspondance entre les deux était excellente.

Tableau 7. Projections cartographiques utilisées

CARTES	PROJECTION
TRAIT DE CÔTE	
Carte base originale	Projection MTM de l'univers de Gaspésie en NAD 27
Baie des Capucins	MTM Fuseau 6 en NAD 83
Est de la Gaspésie	MTM Fuseau 5 en NAD 83
RESSOURCES HALIEUTIQUES	
Cartes topographiques 1:20 000	MTM Fuseaux 5 et 6 en NAD 83
Cartes topographiques 1:50 000	UTM Fuseaux 19 et 20 en NAD 27
Carte Marines FLC 4026 (1:300 000) FLC 4485 (1:75 000)	Mercator (49° 45'S) Mercator (48° 33'N)

6.2.3 Compilation des données relatives aux ressources halieutiques

Le logiciel Tydig de Spans qui a été utilisé pour numériser les informations relatives aux ressources halieutiques garantit un résultat de qualité. Il est plus compatible avec Spans que Microstation. Il permet de structurer les données en fonction du logiciel Spans, notamment pour la fermeture des polygones (topologie arc-noeud, îles incluses) et leur classification (classes et priorités). De plus, il permet de codifier les relations d'adjacence entre des polygones contigus.

Le logiciel Microstation possède quant à lui, des fonctions de copie, de déplacement et d'édition de lignes non disponibles avec Tydig. Il est donc plus efficace pour la manipulation de données de type linéaire.

Lors de la numérisation, nous avons tout d'abord créé un projet cartographique pour chaque carte à numériser. La section du trait de côte comprise dans les limites de chaque carte a tout d'abord été importée dans le logiciel Tydig avec la projection correspondant à la carte papier. Toutes les informations relatives aux ressources halieutiques de chaque carte ont ensuite été enregistrées dans un même fichier. La topologie qui est absente à ce stade-ci sera ajoutée après avoir regroupé tous les feuillets cartographiques.

Les limites des polygones ont été numérisées en mode continu avec une valeur enregistrée au 0,5 mm sur la carte ce qui est plus précise que les traits inscrits sur les cartes. Cet incrément correspond à 10 m sur le terrain pour les cartes au 1:20 000 et à 25 mètres sur le terrain pour les cartes au 1:50 000.

Les modifications résultant de la validation des données à l'Institut Maurice-Lamontagne ont alors été apportées aux fichiers numériques. Une vérification complète de la position des traits numérisés a également été faite sur chaque feuillet cartographique.

6.2.4 Création des mosaïques cartographiques structurées

Les données correspondant à chaque feuillet cartographique ont été importées dans Spans et jointes avec le logiciel VMERGE. Elles ont ensuite été lues par le logiciel Tydig pour créer la mosaïque cartographique.

Dans un premier temps, les lignes qui chevauchaient deux ou plusieurs feuillets cartographiques ont été rattachées à des noeuds communs grâce aux fonctions d'édition de Tydig. Les informations sur les cartes papier étaient consultées pour ajuster les écarts entre les feuillets. En cas de doute, les traits situés à l'est de la carte étaient ajustés à ceux situés à l'ouest du feuillet voisin. Dans un deuxième temps, la topologie de la mosaïque était définie en enregistrant un centroïde (centre géométrique d'un polygone) pour chaque polygone et en assignant tous les arcs aux centroïdes correspondant.

Chaque centroïde était assigné à une classe unique. Les données linéaires et ponctuelles étaient séparées des données polygonales en les enregistrant dans des fichiers distincts. Les données ont alors été exportées de Tydig en format vectoriel externe de Spans (VEC/VEH) et importés dans Spans*GIS.

6.2.5 Création des couches cartographiques par thème

À partir des mosaïques cartographiques produites, nous avons créé un ensemble de fichiers vectoriels et enquadés (fichiers matriciels hiérarchisés) distincts pour chaque variable (espèce, habitat, secteur d'exploitation). Pour ce faire, nous avons exporté de Spans*GIS les fichiers vectoriels internes (.TOP et .VTX) des mosaïques cartographiques vers Tydig selon la structure des polygones fermés. Pour chaque thème, nous avons alors éliminé les polygones superflus et reclassé les polygones restants selon la cartographie. Par exemple, pour la morue franche, nous avons éliminé les polygones de la mosaïque des poissons de fond qui ne concernent pas cette espèce et tous les polygones conservés ont été classés selon la valeur 1 pour des zones de distribution et 2 pour les secteurs d'exploitation.

Les classes assignées aux espèces (répartition générale, concentration, etc.) ont été ajustées pour s'harmoniser aux autres secteurs du golfe du Saint-Laurent. De plus, certaines classes ont été regroupées pour simplifier la représentation cartographique des aspects physiques des habitats présents dans les secteurs particuliers que sont le barachois de la Malbaie et la baie des Capucins.

Ce travail a permis de produire des fichiers vectoriels classés distincts pour chaque espèce. Ces fichiers ont ensuite été enquadés dans Spans*GIS pour produire des fichiers .MAP. Un titre et une légende spécifique ont ensuite été créés dans la librairie de l'univers Spans.

6.2.6 Production des cartes dans Spans

La production des cartes dans Spans doit tenir compte de deux besoins:

- produire des thématiques pour la consultation ordonnée (ordonné selon une séquence donnée) ou “slide show” dans Spans;
- produire la carte mère et la légende destinées à être insérées dans un fichier Corel Draw pour impression.

Un fichier de consultation ordonnée est un fichier de format “bitmap” (.PCX) qui permet d'afficher sur un écran d'ordinateur une carte géographique avec son habillage complet (nord, échelle, légende, etc.). Ces cartes sont regroupées et ordonnées selon un ordre précis (par exemple, invertébrés, poissons de fond, etc.) afin d'en faciliter la consultation.

Les fichiers de consultation ordonnée ont servi à vérifier si toutes les données à référence spatiale de départ sont présentes sur les cartes. Ces cartes donnent une vue globale des données impossibles à obtenir à une échelle plus grande.

Avant de réaliser des cartes spécifiques, il a fallu définir les fenêtres d'affichage qui donnent la dimension spatiale (annexe 7) et la palette de couleurs qui illustre la dimension thématique (annexe 8). L'échelle de représentation est celle présente sur une planche en format tabloïde de l'atlas couleur produit avec Corel Draw. La résolution tient compte que sa taille en pixels qui est de 1016 par 661. Les spécifications du lettrage utilisé sont indiquées à l'annexe 9.

6.2.7 Production des cartes de consultation ordonnée et des planches de l'atlas

Pour produire les cartes de consultation ordonnées et les planches de l'atlas, les étapes suivantes ont été réalisées.

- la création d'une diapo “fond de carte” dans Spans*GIS;

- la création des diapos selon une thématique spécifique dans Spans*GIS;
- la création d'une planche de l'atlas couleur en format Corel Draw.

Les procédures détaillées de la création des cartes de consultation ordinées et des planches de l'atlas sont présentées aux tableaux 8, 9 et 10.

Tableau 8. Création d'une diapo "fond de carte"

Étape	Commande Spans utilisée	Fichier utilisé	Fichier créé
1) Visualisation de la carte des rives dans la fenêtre appropriée	Visualize/Entities/Maps	.MAP	
2) Visualisation du quadrillage longitude/latitude	Visualize/Annotations/- Long, lat. graticule		
3) Visualisation des points correspondant aux municipalités ¹	Visualize/Entities/Points		
4) Création des coordonnées du quadrillage long/lat.	Visualize/Draw/Labels	.TBB	.TBB
5) Création de toponymie	Visualize/Draw/Labels		.TBB
6) Création du symbole du nord pour les fichiers de consultation ordonnée ²	Visualize/Draw/Symbols		.TBB
7) Sauvegarde de la diapo "fond de carte"	F4/Save slide		.BIC/.PCX

¹ Un fichier de points contenant les principales municipalités du territoire à l'étude a été créé au préalable.

² Un symbole représentant la flèche du nord a été récupéré de la librairie de Spans Explorer.

Tableau 9. Création des diapos selon une thématique spécifique

Étape	Commande utilisée	Fichier utilisé	Fichier créé
1) Visualisation du fond de carte	Visualize/slides/slide	.BIC/.PCX	
2) Visualisation de la thématique	Visualize/Entities/MAP, polygon, vectors ou point	.MAP	
3) Sauvegarde de la diapo destinée à Corel Draw	F4/Save Slide		.BIC/.PCX
4) Visualisation du titre	Visualize/Annotate/Title		
5) Visualisation de légende	Visualize/Annotation/Legend		
6) Visualisation de la source principale	Visualize/Annotation/Title		
7) Visualisation du cadre	Visualize/Annotation/Frame		
8) Visualisation du symbole du nord	Visualize/Annotation/Symbol		.TBB
9) Sauvegarde de la diapo pour consultation ordonnée	F4/Save slide		.BIC/.PCX
10) Ouverture d'une nouvelle fenêtre	Visualize/Window/New		
11) Visualisation de la légende	Visualize/Annotation/Legend		
12) Copie ou presse-papier (clip board) pour Corel Draw	Edit/Copy		.CLP

Tableau 10. Création d'une planche de l'atlas couleur (Corel Draw)

Etape	Fichiers utilisés	Fichiers créés
1) Visualisation du Gabarit de base	.CDR	
2) Importation du fond de carte en provenance de Spans et placement dans l'espace réservé	.BIC/PCX	
3) Ajustement du cadre de la carte		
4) Positionnement du symbole du nord		
5) Importation de la légende du presse-papier et placement dans l'espace réservé	.CLP	
6) Importation des sources d'un fichier Excel	.XLS	
7) Importation du texte et de l'image des espèces	.DOC/GIF	
8) Édition du titre		
9) Sauvegarde du fichier		.CDR

7. FICHIERS LIVRÉS

Le tableau 11 présente la liste des variables cartographiques avec la série de fichiers livrés, soit les fichiers de numérisation (.VEC et .VEH), les fichiers binaires vectoriels (.TOP et .VTX), les fichiers enquadés (.MAP) et les fichiers d'attribut (.TBB). L'annexe 10 donne, quant à elle, les fichiers de présentation (.PCX) utilisés dans la présente étude et l'annexe 13 le détail des fichiers de présentation de Biorex (1996) fournis par la DGHP pour compléter le rapport.

Les fichiers créés dans le cadre de la présente étude ont été nommés selon une procédure définie dans les prochains paragraphes. Cependant certains fichiers fournis par la DGHP ont une nomenclature différente qui est décrite dans Biorex (1996).

De façon générale, le nom des fichiers créés dans le cadre de cette étude (tableau 11 et annexe 10) possède de quatre à huit caractères. Les quatre premiers identifient la variable. Pour les espèces, ils donnent les deux premières lettres du nom latin du genre et les deux premières lettres du nom latin de l'espèce. Lorsqu'il s'agit d'un groupe d'espèces ou d'un engin de pêche ou d'une caractéristique de l'habitat (substrat, végétation, etc.) ou d'autres paramètres, un code spécifique était donné (voir la liste à l'annexe 11). Les autres caractères dépendent des fichiers représentés.

Pour les fichiers géoréférencés vectoriels, matriciels et ponctuels (tableau 11), les caractères qui suivent sont définis à l'annexe 12. Par exemple, GAMOEX représente la zone d'exploitation (EX) de la morue franche (GAMO) et EPINMAAL correspond à la zone d'alimentation (AL) d'épinoches (EPIN) dans le barachois de la Malbaie (MA). Pour les fichiers de présentation (annexe 10), les cinquième et sixième lettres indiquent la fenêtre de présentation (annexe 7). La septième lettre correspond à F pour fond de carte sans habillage destiné à Corel Draw, à L pour légende de la carte et à C pour la carte complète avec fond et habillage pour consultation ordonnée.

Pour chaque fichier de présentation (.PCX) il existe une planche de l'atlas produit avec Corel Draw à l'exception de ceux concernant les zones d'exploitation mais aussi ceux relatifs aux paramètres physiques et aux activités anthropiques produit par Biorex. Les fichiers Corel Draw ont l'extension CDR mais n'ont pas la septième lettre, F, C ou L.

Tableau 11. Fichiers géoréférencés

THÈME	NOM DU FICHER	FICHIERS GÉORÉFÉRENCÉS				TY-PE ¹	ECHÈLLE
		VEC/-VEH	TOP/-VTX	MA P	T88		
FONDS DE CARTE							
Carte de base	GASP	X	X	X		Z	2, 4
	FORI	X	X			Z	2
	MUNI				X	P	1, 2
(Univers)	FOND00TX				X	TX	n.a.
	NORD00SY				X	SY	n.a.
(Nord-ouest)	FONDNOTX				X	TX	n.a.
	NORDNOSY				X	SY	n.a.
(Nord-est)	FONDNETX				X	TX	n.a.
	NORDNESY				X	SY	n.a.
(Centre-est)	FONDCEtx				X	TX	n.a.
	NORDCESY				X	SY	n.a.
(Sud-est)	FONDSETX				X	TX	n.a.
	NORDSESY				X	SY	n.a.
Couverture cartographique	CART00TX				X	TX	n.a.
	HABI	X	X			Z	n.a.
	MARI	X	X			Z	n.a.
	TOPO	X	X			Z	n.a.
PARAMÈTRES PHYSIQUES, ACTIVITÉS ANTHROPIQUES ET VÉGÉTATION							
Nature du relief de la côte	SUBS	X	X	X		Z	1, 2
	SUBSLI	X	X			L	1, 2
Bathymétrie	BATHYGAS*	X	X	X		Z	1, 3
	BATHSRCE*				X	TX	n.a.
	BAT2SRCE*				X	TX	n.a.
	BATHYRCL*				X	RCL	n.a.
Débit des rivières	DEBGASP*				X	P	n.a.
	DEBISRCE*				X	TX	n.a.
Largeur de la zone intertidale	LARGEINT*			X		Z	1, 3

THÈME	NOM DU FICHER	FICHIERS GÉORÉFÉRENCES				TY-PE ¹	ÉCHELLE ²
		VEC-VEH	TOP-VTX	MAP	TBB		
Largeur de la zone intertidale	INTERTI*			X		Z	1, 3
	LARGSRCE*				X	TX	n.a.
Salinité de l'eau	SAL_ANNU*	X	X	X		Z	n.a.
	SALSRCE*				X	TX	n.a.
	PANACHE*			X		Z	n.a.
Température de l'eau (printemps)	TEMP_PRI*	X	X	X		Z	n.a.
	TPRISRCE*				X	TX	n.a.
Température de l'eau (été)	TEMP_ETE*	X	X	X		Z	n.a.
	TETESRCE*				X	TX	n.a.
Température de l'eau (automne)	TEMP_AUT*	X	X	X		Z	n.a.
	TAUTSRCE*				X	TX	n.a.
Température de l'eau (hiver)	TEMP_HIV*	X	X	X		Z	n.a.
	THIVSRCE*				X	TX	n.a.
Turbidité de l'eau (annuelle)	MES_ANNU*	X	X	X		Z	n.a.
	MESSRCE*				X	TX	n.a.
Affectation du sol	AFF_GASP*	X	X	X		Z	2
	AFFSRCE*				X	TX	n.a.
	AFF_RCL*				X	RCL	n.a.
Zone de conservation	ROM_BONA*	X	X	X		Z	2
	ZOCOSRCE*				X	TX	n.a.
Algues fucacées	FUCA	X	X	X		Z	1, 3
	FUCALI	X	X			L	1, 3
Algues rouges	ROUG	X	X	X		Z	1, 3
	ROUGLI	X	X			L	1, 3
Laminaires	LAMI	X	X	X		Z	1, 3
Mousse d'Irlande	CHCR	X	X	X		Z	1, 3
Zostère marine	ZOMA	X	X	X		Z	1, 3
INVERTEBRÉS							
Bigorneau comestible	LILI	X	X	X		Z	1, 2
	LILILI	X	X			L	1, 2

THÈME	NOM DU FICHER	FICHIERS GÉORÉFÉRENCÉS				TY-PE ¹	ÉCHELLE
		VEG/-VEH	TOP/-VTX	MA P	TBB		
Buccin	BUUNHA	X	X	X		Z	1, 2
	BUUNEX		X			Z	1, 2
Concombre de mer	CUFRRE	X	X	X		Z	1, 3
	CUFRCO	X	X	X		Z	1, 2
Crabe araignée	HYAR	X	X	X		Z	1, 3
	HYARRE			X		Z	1, 3
	HYARCO		X	X		Z	1, 3
Crabe commun	CAIR	X	X	X		Z	1, 3
	CAIRRE			X		Z	1, 3
	CAIRCO		X	X		Z	1, 3
Crabe des neiges	CHOP	X	X	X		Z	1, 3
	CHOPRE			X		Z	1, 3
	CHOPCO		X	X		Z	1, 3
	CHOPEX		X	X		Z	1, 3
	CHOPNX			X		Z	1, 3
Crevette nordique	PABO	X	X	X	X	Z/P	1, 3
	PABORE			X		Z	1, 3
	PABOCO		X	X		Z	1, 3
	PABOEX		X	X		Z	1, 3
Homard	HOAM	X	X	X		Z	1, 3
	HOAMRE			X		Z	1, 3
	HOAMCO		X	X		Z	1, 3
	HOAMEX		X	X		Z	1, 3
	HOAMNX			X		Z	1, 3
Mactre de Stimpson	MAPO	X	X	X	X	Z/P	1, 2
	MAPORE			X		Z	1, 2
	MAPOCO		X	X		Z	1, 2
Moule bleu	MYED	X	X	X	X	Z/P	1, 2
	MYEDRE			X		Z	1, 2
	MYEDCO		X	X		Z	1, 2

THÈME	NOM DU FICHER	FICHIERS GÉORÉFÉRENCÉS				TY-PE ¹	ÉCHELLE
		VEC-VEH	TOP-VTX	MA P	TBB		
Moule bleu	MYEDLI	X	X			L	1, 2
	MYEDEX		X	X		Z	1, 2
	MYEDNX			X		Z	1, 2
Mye commune	MYAR	X	X	X	X	Z/P	1, 2
	MYARCO		X	X		Z	1, 2
	MYAREX		X	X		Z	1, 2
Oursin vert	STDR	X	X	X		Z	1, 2
	STDRHA			X		Z	1, 2
	STDRCO		X	X		Z	1, 2
	STDRLI	X	X			L	1, 2
Pétoncle d'Islande	CHIS	X	X	X	X	Z/P	1, 2
	CHISRE			X		Z	1, 2
	CHISCO		X	X		Z	1, 2
	CHISEX		X	X		Z	1, 2
	CHISNX			X		Z	1, 2
Pétoncle géant	PLMA	X	X	X	X	Z/P	1, 2
	PLMARE			X		Z	1, 2
	PLMACO		X	X		Z	1, 2
	PLMAEX		X	X		Z	1, 2
POISSONS DE FOND							
Aiguillat noir	CEFA	X	X	X		Z	1, 3
	CEFAEX		X			Z	1, 3
Baudroie d'Amérique	LOAM	X	X	X		Z	1, 3
Flétan atlantique	HIHI	X	X	X		Z	1, 3
	HIHINX			X		Z	1, 3
	HIHIEX		X	X		Z	1, 3
Flétan du Groenland	REHI	X	X	X		Z	1, 3
	REHIRE		X	X		Z	1, 3
	REHICO		X	X		Z	1, 3
	REHIEX		X	X		Z	1, 3

THÈME	NOM DU FICHER	FICHIERS GÉORÉFÉRENCÉS				TY-PE ¹	ÉCHELLE
		VEC-VEH	TOP-VTX	MAP	TBB		
Grenadier	NEBA	X	X	X		Z	1,3
Grosse poule de mer	CYLU	X	X	X	X	Z	1,2
Limande à queue jaune	LIFE	X	X	X		Z	1,2
Merluche blanche	URTEHA	X	X	X		Z	1,3
	URTEFR	X	X	X		Z	1,2
Morue franche	GAMORE	X	X	X		Z	1,3
	GAMOEX	X	X	X		Z	1,2
Plie canadienne (répartition générale)	HIPL	X	X	X		Z	1,3
Plie canadienne (répartition estivale)	HIPLRE	X	X	X		Z	1,2
Plie grise	GLCY	X	X	X		Z	1,3
	GLCYNX			X		Z	1,3
	GLCYEX		X	X		Z	1,3
Plie rouge	PSAM	X	X	X		Z	1,2
	PSAMNX			X		Z	1,2
	PSAMEX		X	X		Z	1,2
Raie lisse	RASE	X	X	X		Z	1,3
Raie épineuse	RARA	X	X	X		Z	1,3
Sébastes	SESP	X	X	X		Z	1,3
POISSONS ANADROMES, CATADROMES ET PÉLAGIQUES							
Alose savoureuse	ALSA	X	X	X		Z	1,2
Anguille d'Amérique	ANRO	X	X	X		Z	1,2
	ANROAL		X	X		Z	1,2
	ANROLI	X	X			L	1,2
Capelan	MAVI	X	X	X		Z	1,2
Éperlan arc-en-ciel	OSMO	X	X	X		Z	1,2
	OSMOLI	X	X			L	1,2
Esturgeon noir	ACOX	X	X	X		Z	1,2
	ACOXLI	X	X			L	1,2

THÈME	NOM DU FICHER	FICHIERS GÉORÉFÉRENCÉS				TY-PE ¹	ÉCHELLE ²
		VEC-VEH	TOP-VTX	MA P	TBB		
Hareng atlantique	CLHA	X	X	X		Z	1, 2
	CLHARE			X		Z	1, 2
	CLHAAL		X	X		Z	1, 2
	CLHAEX		X	X		Z	1, 2
	CLHAMI			X		Z	1, 2
Maquereau bleu	SCSC	X	X	X		Z	1, 2
	SCSCNX			X		Z	1, 2
	SCSCEX		X	X		Z	1, 2
Omble de fontaine	SAFO	X	X	X		Z	1, 2
	SAFONA			X		Z	1, 2
	SAFOAL		X	X		Z	1, 2
Omble de fontaine	SAFOLI		X			L	1, 2
(Nord-ouest)	SAFONOTX				X	TX	n.a.
(Nord-est)	SAFONETX				X	TX	n.a.
(Centre-est)	SAFOCETX				X	TX	n.a.
(Sud-est)	SAFOSETX				X	TX	n.a.
Saumon atlantique	SASA	X	X	X		Z	1, 2
	SASALI	X	X			L	1, 2
	SASAFR				X	P	1, 2
(Nord-ouest)	SASANOTX				X	TX	n.a.
	SASANOSY				X	SY	n.a.
(Nord-est)	SASANETX				X	TX	n.a.
	SASANESY				X	SY	n.a.
(Centre-est)	SASACETX				X	TX	n.a.
	SASACESY				X	SY	n.a.
(Sud-est)	SASASETX				X	TX	n.a.
	SASASESY				X	SY	n.a.
MAMMIFÈRES MARINS							
Béluga	DELE	X	X	X		Z	1, 3
Cétacés	CETA	X	X	X		Z	1, 3

THÈME	NOM DU FICHIER	FICHIERS GÉORÉFÉRENCÉS				TY-PE ¹	ÉCHELLE
		VEC/-VEH	TOP/-VTX	MA P	TBB		
Phoque commun	PHVI	X	X	X		Z	1,3
	PHVIFR	X	X			Z	1,3
Phoque gris	HAGR	X	X	X		Z	1,3
	HAGRLI	X	X			L	1,3
ZONE D'EXPLOITATION							
Casier conique	CACO	X	X	X		Z	n.a.
Casier japonais	CAJA	X	X	X		Z	n.a.
Casier à homard	CASI	X	X	X		Z	1,3
Filet maillant	FIMA	X	X	X		Z	n.a.
Palangre	PALA	X	X	X		Z	n.a.
Trappe à buccin	TRAP	X	X	X		Z	1,2
BAIE DE GASPÉ							
Substrat	SUBSGA	X	X	X		Z	4
Chenal d'écoulement	CHENGA	X	X			L	4
Marais	MARAGA	X	X	X		Z	4
Zostère marine	ZOMAGA	X	X	X	X	Z	4
Homards juvéniles	HOAMGA	X	X	X		Z	4
Moule bleue	MYEDGA	X	X	X		Z	4
	MYEDGAEX	X	X			Z	4
Mye commune	MYARGA	X	X	X		Z	4
	MYARGAEX		X	X		Z	4
Pétoncles juvéniles	PETOGA	X	X	X		Z	4
Plies juvéniles	PLIEGA	X	X	X		Z	4
Choquemort	FUHEGA	X	X	X		Z	4
	FUHEGAAL	X	X			Z	4
Épinoches	EPINGA	X	X	X		Z	4
	EPINGAAL		X	X		Z	4
Hareng atlantique	CLHAGA	X	X	X		Z	4
BARACHOIE DE MALBAIE							
Substrat	SUBSMA	X	X	X		Z	4

THÈME	NOM DU FICHIER	FICHIERS GÉORÉFÉRENCÉS				TY-PE ¹	ÉCHELLE
		VEC-VEH	TOP-VTX	MAP	TBB		
Substrat	SUBSMALI	X	X			L	4
Chenal d'écoulement	CHENMA	X	X			L	4
Delta	DELTMA	X	X	X		Z	4
Herbiers	HERBMA	X	X	X		Z	4
Marais	MARAMA	X	X	X		Z	4
Végétation	VEGEMA	X	X	X		Z	4
Moule bleue	MYEDMA	X	X	X		Z	4
	MYEDMAEX		X	X		Z	4
Mye commune	MYARMA	X	X	X		Z	4
	MYARMAEX		X	X		Z	4
Chaboisseau bronzé	MYAEMA	X	X			L	4
Capucette	MEMEMA	X	X	X		Z	4
	MEMEMAAL		X	X		Z	4
Choquemort	FUHEMA	X	X	X		Z	4
	FUHEMAAL		X	X		Z	4
Épinoches	EPINMA	X	X	X		Z	4
	EPINMAAL		X	X		Z	4
Ombie de fontaine	SAFOMA	X	X			L	4
	SAFOMASY				X	SY	n.a.
Saumon atlantique	SASAMA	X	X			L	4
	SASAMASY				X	SY	n.a.
BAIE DES CAPUCINS							
Nature du relief de la côte	SUBSCA	X	X	X		Z	4
	SUBSCALG				X	LG	4
	SUBSCALI	X	X		X	L	4
Delta	DELTCA	X	X			L	4
Marais	MARACA	X	X	X		Z	4
Moule bleue	MYEDCA	X	X	X		Z	4
	MYEDCAEX		X	X		Z	4
Mye commune	MYARCA	X	X	X		Z	4

THÈME	NOM DU FICHIER	FICHIERS GÉORÉFÉRENCÉS				TY- PE ¹	ÉCHELLE ²
		VEC/ VEH	TOP/ VTX	MA P	TBB		
Mye commune	MYARCAEX		X	X		Z	4
Chaboisseau bronzé	MYAECA	X	X	X		Z	4
Plie rouge	PSAMCA	X	X	X		Z	4
Capelan	MAVICA	X	X	X		Z	4
Épinoches	EPINCA	X	X	X		Z	4
	EPINCAAL		X	X		Z	4

* fichier de Biorex

1. Type de données: P: ponctuelles, L: linéaires, Z: zonales, TX: textuelles, SY: symbole, RCL: "reclass", LG: légende.
2. Échelle des cartes desquelles proviennent les données numérisées.
 - 1: carte marine au 1:75 000 couvrant la partie sud du territoire à l'étude à partir de Cap-des-Rosiers;
 - 2: cartes topographiques au 1:50 000 utilisées pour la partie nord du territoire à l'étude;
 - 3: carte marine au 1:300 000 couvrant la partie nord du territoire à l'étude;
 - 4: cartes au 1:20 000 couvrant les secteurs particuliers (baie des Capucins, baie de Gaspé et barachois de la Malbaie).

8. PROBLÈMES RENCONTRÉS ET RECOMMANDATIONS

8.1 Collecte et compilation des données

La recherche de certains documents difficiles à trouver en raison du nombre restreint de copies, surtout en ce qui concerne les rapports de consultants, a retardé le processus de la revue de littérature.

L'information touchant 13 espèces de poissons, mollusques, crustacés et mammifères marins s'est avérée insuffisante pour permettre la cartographie de leur aire de répartition. Les espèces dont la biologie et l'écologie sont mal connues ou qui sont très rares dans le secteur sont: l'aiglefin, l'aiguillat commun, le goberge, le lançon, le loup atlantique, le merlu argenté, la merluche écureuil, l'ogac, le thon rouge, le calmar, la coque du Groenland, le crabe épineux et le rorqual boréal. Il est recommandé d'éclaircir des points obscurs de la biologie de certaines de ces espèces pour pouvoir cartographier leur répartition et ainsi mieux les protéger.

Pour quelques espèces comme le crabe araignée, le crabe des neiges, le flétan atlantique, le hareng atlantique, le maquereau bleu, la merluche blanche, les laminaires, et la zostère marine, des données souvent contradictoires ou non vérifiées, ou des aires de répartition trop générales ont nécessité des consultations supplémentaires auprès des spécialistes du ministère des Pêches et des Océans.

À l'exception du béluga, du phoque commun et du phoque gris, il n'existe aucune donnée récente et assez précise qui permet de cartographier les aires de répartition ou de concentration des espèces de mammifères marins dans le secteur à l'étude. Le littoral du parc Forillon et la baie de Gaspé ont toutefois pu être cartographiés car il existe beaucoup de données sur la fréquentation des mammifères marins dans le secteur. En effet, il s'agit d'une zone d'observation régulière pour les gardes et les biologistes du parc Forillon. Les

mammifères qui fréquentent régulièrement ce secteur sont le dauphin à flancs blancs, le globicéphale noir, le marsouin commun, le petit rorqual, le rorqual commun, le rorqual à bosse, le rorqual bleu et le phoque du Groenland.

La répartition des espèces intertidales (algues rouges, fucacées, bigorneau et moule bleue) a été associée au substrat rocheux dans la cartographie de la zone littorale. Cependant, il s'agit de répartitions théoriques qui n'ont pas été validées dans l'ensemble de l'aire d'étude. En effet, les données dans le secteur au sud du parc Forillon sont à peu près inexistantes. De plus, la nomenclature utilisée par Dryade (1980) pour la description du substrat de ce secteur présente une catégorie (dépôt de sable ou de gravier sur roche) plus ou moins compatible avec la présence des espèces intertidales. Nous avons utilisé les catégories roche, roche et sable, et dépôt de sable ou de gravier sur roche pour déterminer les aires de répartition des invertébrés. Pour ce qui est des algues benthiques, nous avons employé seulement la catégorie roche car selon L. Gendron (ministère des Pêches et des Océans, IML, communication personnelle) on ne retrouve pas ces algues sur des substrats sableux ou graveleux. Il serait pertinent de recommander un inventaire du substrat littoral et des ressources qui y sont liés pour avoir des données plus précises.

La validation qui visait surtout les données cartographiées à partir des données recueillies auprès des pêcheurs et des agents des pêches n'a pas été réalisée pour l'ensemble des espèces. Lors de la réunion qui s'est tenue à l'Institut Maurice-Lamontagne, les aires de répartition des poissons anadromes et catadromes, des poissons d'eau peu profonde ainsi que de quelques poissons de fond et pélagiques (chabousseau bronzé, merluche blanche, limande à queue jaune, hareng atlantique) qui ne sont pas du ressort des biologistes de l'IML n'ont pas été validées. Chez les autres groupes d'espèces, mentionnons que le concombre de mer ainsi que la végétation des secteurs particuliers (cartes 1:20 000) n'ont pas fait l'objet de vérification. Toutefois, en règle générale, les données non validées provenaient soit de la littérature ou de consultations auprès de spécialistes. Nous considérons donc que ces renseignements sont fiables.

Nous avons réalisé que la manipulation des fiches municipales pourrait être améliorée si leur format actuel (traitement de texte) était changé pour celui d'une base de données (e.g. Access, dBase). Cela faciliterait énormément la saisie et le classement des données. Ces fiches seraient alors beaucoup plus accessibles et plus utiles pour la DGHP. Si cette recommandation était appliquée, il faudrait peut-être en profiter pour apporter certaines modifications:

- compléter les données relatives aux municipalités (le nom et le code de la municipalité; la région d'appartenance; le comté, les feuillets topographiques et la carte bathymétrique couvrant le territoire de la municipalité);
- inclure les références complètes des sources d'information.

8.2 Traitement informatique des données

La base de données géoréférencées a été réalisée grâce à une approche inductive, c'est-à-dire en allant du particulier au général. Cette approche a l'avantage de donner un résultat plus réaliste que l'approche déductive (allant du général au particulier) mais il faut plus d'effort pour intégrer les données. Par exemple, la délimitation des zones où une ressource a été identifiée peut varier d'un observateur à un autre. Les définitions des thématiques peuvent également différer d'une source à une autre. Lorsque ces informations sont traduites en données cartographiques de façon indépendante, les limites des répartitions des espèces peuvent changer, par exemple, aux limites de deux feuillets cartographiques. Nous devons alors établir un dialogue permettant d'établir un consensus quant aux limites à adopter.

Lors de la numérisation, il aurait été préférable de numériser la bathymétrie tout d'abord, puis de délimiter les aires de répartition des ressources par la suite car ces aires dépendent souvent de la bathymétrie. Cela aurait permis une concordance spatiale parfaite entre les espèces.

Nous recommandons à la DGHP de réaliser un dictionnaire de données géoréférencée pour assurer l'uniformité des données contenues dans la base de données de la DGHP et en établissant des normes précises quand à la qualité de ces données. Les métadonnées présentes dans le dictionnaire devraient notamment indiquer clairement la précision spatiale des données concernant les ressources halieutiques du golfe du Saint-Laurent (bathymétrie et délimitation des espèces, définitions thématiques, découpages entre les secteurs du golfe, etc.) et inclure des définitions précises des thématiques utilisées. Un système d'accès et de mise à jour des données pourrait ensuite être développé pour l'ensemble des données à référence spatiale de la DGHP.

9. BIBLIOGRAPHIE

- Argus inc. (Les consultants en environnement). 1995 a. Caractérisation physico-chimique et biologique de l'habitat du poisson du barachois de Malbaie: automne 1994. Rapport présenté au Club des ornithologues de la Gaspésie dans le cadre du programme Saint-Laurent Vision 2000. 62 p. + annexes.
- Argus inc. (Les consultants en environnement). 1995 b. Barachois de Malbaie: Étude d'avant-projet de conservation et de mise en valeur. Rapport présenté au Club des ornithologues de la Gaspésie, dans le cadre du programme Saint-Laurent Vision 2000. 71 p. + annexes.
- Argus inc. (Les consultants en environnement). 1995 c. Étude biophysique complémentaire de conservation et mise en valeur de la baie des Capucins. Rapport présenté à la corporation de développement de Les Capucins. 48 p + annexes.
- Beaulieu, H. 1992. Liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec. 107 p.
- Bell, W. 1990. La mousse d'Irlande. Le monde sous-marin. Direction générale des communications, Ministère des Pêches et des Océans. 6 p.
- Biorex. 1996. Inventaires et récupération de l'information pour la gestion intégrée des habitats. Rapport soumis à la Division de la gestion de l'habitat du poisson. Ministère des Pêches et des Océans. Québec. (En préparation)
- Breton, M. et T. G. Smith. 1990. Le Béluga. Le monde sous-marin. Direction générale des communications, Ministère des Pêches et des Océans. 12 p.
- Brunel, P. 1970. Aperçu sur les peuplements d'invertébrés marins des fonds meubles de la Baie de Gaspé, 1956-60. *Naturaliste can* 97: 679-710.
- Cardinal, A. 1990. Répartition biogéographique des algues marines benthiques sur les côtes du Québec. *Naturaliste can.* 117: 167-182.
- Caron, F., et F. Bolduc. 1991. Caractéristiques de trois populations de saumon atlantique (*Salmo salar*) du golfe du Saint-Laurent et leurs impacts sur la gestion des stocks, p. 303-311. Dans J.-C. Thériault (éd.) *Le golfe du Saint-Laurent: petit océan ou grand estuaire?* Publ. spéc. can. sci. halieut. aquat. 113
- Centre spécialisé des pêches et Groupe environnement Shooner inc. 1990. Relevés sanitaires et bactériologiques de quinze secteurs coquilliers de la péninsule gaspésienne (Port-Daniel à Gaspé, 1989). Rapport présenté à Environnement Canada,

- Conservation et protection. Programme de salubrité des eaux coquillières. Pages multiples.
- Centre spécialisé des pêches et Groupe environnement Shoener inc. 1991. Relevés sanitaires et bactériologiques de vingt secteurs coquilliers de la péninsule gaspésienne (Miguasha à Anse-au-Griffon, 1989). Rapport présenté à Environnement Canada, Conservation et protection. Programme de salubrité des eaux coquillières. Pages multiples.
- Centre spécialisé des pêches. 1992. Relevés sanitaires et bactériologiques de onze zone de la péninsule gaspésienne (Miguasha à Douglstown, 1992). Rapport présenté à Environnement Canada, Conservation et protection. Programme de salubrité des eaux coquillières. Pages multiples.
- Centre spécialisé des pêches. 1993. Relevés sanitaires et bactériologiques de onze zone de la péninsule gaspésienne (Miguasha à Penouille, 1993). Rapport présenté à Environnement Canada, Conservation et protection. Programme de salubrité des eaux coquillières. Pages multiples.
- Centre spécialisé des pêches. 1994. Relevés sanitaires et bactériologiques de la péninsule gaspésienne. Rapport présenté à Environnement Canada, Conservation et protection. Programme de salubrité des eaux coquillières. Pages multiples.
- Chiasson, Y., M. Hébert, et M. Moriyasu. 1991. A review of the southern gulf of St-Lawrence snow crab (*Chionoecetes opilio*) management zone boundaries. CSCPCA Document de recherche 91/75.
- Chouinard, G.A., G.A. Nielsen, L.G. Currie, et J.P. Murphy. 1990. Etat du stock de morue du sud du golfe du St-Laurent (4T et 4Vn (jan.-avr.)) en 1990. CSCPCA Document de recherche 90/46.
- Comité de protection de la santé et de l'environnement de Gaspé inc.(C.P.S.E.G.). 1996. Étude de mise en valeur et de protection de l'écosystème de la baie de Gaspé. Rapport remis au Ministère des Pêches et Océans Canada. 71 p.
- Coulombe, F., L. Therrien, et G. Lapointe. 1986. Inventaire des populations de homard, *Homarus americanus*, de la rive nord de la baie de Gaspé. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Direction de la recherche scientifique et technique. Cahier d'information No. 119. 22 p.
- Coulombe, F., J.C.F. Brêthes, R. Bouchard et G. Desrosiers. 1985. Ségrégation édaphique et bathymétrique chez le crabe des neiges, *Chionoecetes opilio* (O. Fabr.), dans le sud-ouest du golfe du Saint-Laurent. Can. J. Fish. Aquat. Sci. 42: 169-180.

- D'Amours, P., S. Courtenay, C. LeBlanc, et G. Landry. 1994. Débarquements historiques et inventaires de l'éperlan arc-en-ciel réalisés dans la Baie-des-Chaleurs entre 1917 et 1993. Rapp. stat. can. sci. halieut. aquat. 933: 57 p.
- DGHP. 1985. Cartes numérisées (format SPANS GIS) des ressources du secteur Gaspésie nord basé sur une revue de littérature et une enquête auprès des pêcheurs. MPO, Région du Québec, Direction de l'habitat du poisson.
- Dryade. 1980. Habitats propices aux oiseaux migrateurs. Environnement Canada, Service canadien de la faune, rapport technique. 66 p et annexes.
- Dufour, R. et D. Bernier. 1994. Potentiel d'exploitation du crabe des neiges (*Chionoecetes opilio*) et des crabes *Hyas araneus* et *Hyas coarctatus* dans le Nord de la péninsule gaspésienne. Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 1996: viii + 51p.
- Environnement Canada. 1995. Recommandations de classification. Programme de salubrité des eaux coquillières. Direction de la protection de l'environnement, région du Québec. Pages multiples et fiches.
- Fontaine, P.M., M.O. Hammill, C. Barrette, and M.C. Kinsley. 1994. Summer diet of the harbour porpoise (*Phocoena phocoena*) in the estuary and the northern Gulf of St-Lawrence. Can. J. Fish. Aquat. Sci. 51: 172-178.
- Gagnon, M., D. Brodeur et A. Andersen. 1981. Analyse de la région naturelle marine du golfe Saint-Laurent. Rapport de Bio-Conseil inc. à Parcs Canada, Région du Québec. 298 p.
- Gagnon, M. et L. Hovington. 1986. Les ressources halieutiques sur le versant nord de la péninsule gaspésienne: distribution et perspectives de développement. Rapp. can. ind. sci. halieut. aquat. 175: x + 108p.
- Gendron, L. 1994. Homard des côtes du Québec (zones de pêche 15 à 22). Dans Savard, L. (Ed.) 1994 Rapport sur l'état des invertébrés en 1993: crustacés et mollusques des côtes du Québec et crevette nordique de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Rapp. manus. can.sci. halieut. aquat. 2257: x + 128 p.
- Gendron, L. et C. Cyr. 1994. Distribution bathymétrique et saisonnière du crabe commun (*Cancer irroratus*) au large d'Anse-à-Beaufils, Québec. Rapp. Tech. can. sci. halieut. aquat. 2014: ix + 53 p.
- Gendron, L., C. Cyr, et P. Fradette. 1994. Détermination du potentiel de pêche au homard (*Homarus americanus*) le long du versant nord de la péninsule gaspésienne. Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 1980: viii + 35 p.

- Giguère, M. et M. Fréchette. 1994. Pétoncle des côtes du Québec (zones 15, 16, 17, 18, 19 et 20). Dans Savard, L. (Ed.) 1994 Rapport sur l'état des invertébrés en 1993: crustacés et mollusques des côtes du Québec et crevette nordique de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Rapp. manus. can.sci. halieut. aquat. 2257: x + 128 p.
- Gosner, K.L. 1978. A field guide to the Atlantic seashore. The Peterson field guide series no 24. Houghton Mifflin co., Boston, Mass. 329p.
- Grégoire, F., D. D'Amours, C. Lévesque, et D. Thibeault. 1995. Estimation de la biomasse reproductrice du stock de maquereau (*Scomber scombrus* L.) du golfe du Saint-Laurent pour 1994. Ministère des Pêches et Océans Canada, Pêches de l'Atlantique. Document de recherche 95/118. 81 p.
- Groupe Salar. 1992. Plan de mise en valeur du potentiel salmonicole de la rivière Madeleine. Rapport remis à la Corporation de développement de la rivière Madeleine. 80 p. + annexes.
- Harding, G.C. 1992. American lobster (*Homarus americanus* Mile Edwards): A discussion paper on their environmental requirements and the known anthropogenic effects on their populations. Rapp. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 1887: vi + 16 p.
- Hamel, J.-F. and A. Mercier. 1996. Early development, settlement, growth and spatial distribution of the sea cucumber (*Cucumeria frondosa*). Can. J. Fish. and Aquat. Sci. (in press).
- Laboratoires SAB inc. 1988. Échantillonnage bio-physique des habitats estuariens et lagunaires de la Gaspésie. Rapport préparé pour l'Institut Maurice-Lamontagne, Ministère des Pêches et des Océans. 122 p + annexes.
- Labrecque, J., G. Lavoie, et F. Boudreau. 1995. Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables du barchois de la rivière Malbaie, Barchois-Ouest, Gaspésie. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Québec. 20 p.
- Lambert, J. 1994. Mollusques bivalves (mactre de Stimpson, mye commune, couteau) dont les pêcheries sont en développement sur les côtes du Québec. Dans Savard, L. (Ed.) 1994 Rapport sur l'état des invertébrés en 1993: crustacés et mollusques des côtes du Québec et crevette nordique de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Rapp. manus. can.sci. halieut. aquat. 2257: x + 128 p.
- Lambert, J. et L. Gendron. 1994. Buccins des côtes du Québec (zones de pêches 1 à 15). Dans Savard, L. (Ed.) 1994 Rapport sur l'état des invertébrés en 1993: crustacés et mollusques des côtes du Québec et crevette nordique de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Rapp. manus. can.sci. halieut. aquat. 2257: x + 128 p.

- Lamoureux, P. 1974. Inventaire des stocks commerciaux de myes (*Mya arenaria* L.) au Québec: 1971-1973. Direction des pêches maritimes, Ministère de l'Industrie et du Commerce, cahiers d'Information No. 62, 24 p.
- Larocque, R. et A.D. Cembella. 1991. Résultats du premier programme de suivi des populations de phytoplancton toxique dans l'estuaire et le Golfe du Saint-Laurent (Région du Québec). Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 1796: 42 p.
- Laurin, J. 1982. Étude écologique et éthologique de la population de bélugas (*Delphinapterus leucas*) du fjord du Saguenay. Thèse de maîtrise, Université Laval, Québec. 145 p.
- Lavergne, Y et J. H. Himmelman. 1984. Localisation des stocks d'oursins de l'estuaire du Saint-Laurent et leur situation dans la communauté benthique. Direction des pêches maritimes, Ministère des Pêcheries, de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, cahier d'information no. 108. 39 p.
- Leclerc, P.P. et S. Brulotte. 1995. Distribution et abondance relative de la mactre de Stimpson en haute Côte-nord et en Gaspésie. Réalisé dans le cadre du programme d'adaptation des pêches de l'atlantique, Ministère des Pêches et Océans. Rapport final 57: 25p.
- Lefebvre, I, et J.C. Brêthes. 1991. Orientation des déplacements de crabes des neiges mâles (*Chionoecetes opilio*) marqués dans le sud-ouest du golfe du Saint-Laurent. Can J. Fish. Aquat. Sci 48: 1167-1175.
- Lemieux, C. et R. Lalumière. 1995. Répartition de la zostère marine (*Zostera marina*) dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent et dans la baie des Chaleurs (1994). Rapport présenté au Service canadien de la faune, Environnement Canada et préparé par le Groupe-conseil Génivar inc. 58 p.
- Lehoux, D., A. Bourget, P. Dupuis, et J. Rosa. 1985. La sauvagine dans le système du Saint-Laurent (Fleuve, estuaire, golfe). Environnement Canada, Service Canadien de la Faune, Région du Québec. 76 p.
- Lesage, V. et M.C.S. Kingsley. 1995. Bilan des connaissances de la population de bélugas (*Delphinapterus leucas*) du Saint-Laurent. Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 2041: vii +44 p.
- Lesage, V., M.O. Hammill and K.M. Kovacs. 1995. Comparison of dive behaviour and movements of harbour and grey seals from the St Lawrence estuary, Quebec, Canada. 11th biannual conference on the biology of marine mammals, December 14-18 1995. Orlando, Fla.

- Marquis, H., J. Therrien, P. Bérubé, G. Shooner et Y. Vigneault. 1991. Modifications physiques de l'habitat du poisson en amont de Montréal et en aval de Trois-Pistoles de 1945 à 1988 et effets sur les pêches commerciales. Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 1830F: xi + 80 p.
- Michaud R., A. Vezina, N. Rondeau, et Y. Vigneault 1990. Distribution annuelle et caractérisation préliminaire des habitats du béluga (*Delphinapterus leucas*) du Saint-Laurent. Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 1757: v + 31p.
- Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. La pêche en eau salée sur les quais du bas St-Laurent/Gaspésie. Direction Régionale Bas St-Laurent, Gaspésie, Iles-de-la-Madeleine.
- Parcs Canada. 1980. Parc national Forillon: Synthèse et analyse des ressources naturelles, vol 2. Produit par le service de la conservation et des ressources naturelles. Pages multiples.
- Pêches et Océans. 1995. Résultats préliminaires du relevé de septembre 1995 sur les poissons de fond dans le sud du golfe du Saint-Laurent. Direction des sciences, région des Maritimes, Pêches et Océans Canada. 29 p.
- Pesca. 1994. Localisation des secteurs utilisés par l'Éperlan arc-en-ciel. Rapport technique remis au Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec. 8 p. + cartes.
- Pesca. 1996. Caractérisation physico-chimique, hydrodynamique et biologique des habitats du poisson du barachois de Malbaie. Rapport final présenté au Club des ornithologues de la Gaspésie inc. 114 p.
- Pippard, L. 1985. Status of the St. Lawrence river population of beluga (*Delphinapterus leucas*). Can. Field Naturalist 99: 438-450
- Pinel-Alloul, B et G. Méthot. 1986. Benthos intertidal de la baie de Penouille, Gaspé (Québec): Relation entre la structure des peuplements et les facteurs du milieu. Naturaliste can., 113: 389-404.
- Roche. 1992 a. Mise en valeur et restauration de la ressource salmonicole de la rivière Cap-Chat. Rapport remis à la Société de gestion de la rivière Cap-Chat. 107 p. + annexes.
- Roche. 1992 b. Mise en valeur et restauration de la ressource salmonicole de la rivière Sainte-Anne. Rapport remis à l'Association chasse et pêche gaspésienne. 103 p. + annexes.

- Roche. 1993. Essai d'augmentation de la biomasse du homard par l'installation de récifs artificiels. Projet réalisé dans le cadre du programme d'essai et d'expérimentation halieutiques et aquicoles du Ministère des pêches et des océans du Canada. 52 p. + annexes.
- Reeves R. R. et E. Mitchell. 1988. Les cétacés du Canada. Le monde sous-marin. Direction générale des communications, Ministère des Pêches et des Océans. 30 p.
- Sainte-Marie, B. et R. Dufour. 1994. Crabe des neiges de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent (zones de pêche 13, 14, 15, 16 et 17). Dans Savard, L. (Ed.) 1994 Rapport sur l'état des invertébrés en 1993: crustacés et mollusques des côtes du Québec et crevette nordique de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Rapp. manus. can.sci. halieut. aquat. 2257: x + 128 p.
- Savard, D. et Y. Simard. 1994. Crevette nordique de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent (zones de pêche 8, 9, 10 et 12) Dans Savard, L. (Ed.) 1994 Rapport sur l'état des invertébrés en 1993: crustacés et mollusques des côtes du Québec et crevette nordique de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Rapp. manus. can.sci. halieut. aquat. 2257: x + 128 p.
- Sears, R. and J.M. Williamson. 1982. A preliminary aerial survey of marine mammals for the gulf of St. Lawrence to determine their distribution and relative abundance. Rapport soumis à Parcs Canada. 70 p.
- Sergeant, D.E. 1972. Survey of marine mammals from Forillon and other east coast national parks. Ministère des Affaires Indiennes et du Nord, Parcs Canada, Québec. 17 p.
- Scott, W.B. and M.G. Scott. 1988. Atlantic fishes of Canada. Can. Bull. Fish.. Aquat. Sci. 219: 731 p.
- Squires, H.J. 1990. Decapod crustacea of the Atlantic Coast of Canada. Can. Bull. Fish. Aquat. Sci. 221: 532 p.
- Stewart, P.L. et S.H. Arnold. 1994. Environmental requirements of the sea scallop (*Placopecten magellanicus*) in eastern Canada and its response to human impacts. Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 2005: ix + 36 p.
- Tallman, R., et I. Forest-Gallant. 1991. Assesement of American Plaice, *Hippoglossoides platessoides*, in NAFO Division 4T. CSCPCA Document de recherche 91/76.
- Tremblay, G. et L.A. Giguère. 1992. Relation longueur/écaille allométrique chez le saumon atlantique (*Salmo salar*) durant la phase marine. Can J. Fish. Aquat. Sci. 49: 46-51.

ANNEXES

ANNEXE 1

**MÉTHODOLOGIE UTILISÉE POUR L'ENQUÊTE AUPRÈS DES
PÊCHEURS ET DES AGENTS DES PÊCHES**

Annexe 1. Méthodologie utilisée pour l'enquête auprès des pêcheurs et des agents des pêches.

Les entrevues ont été réalisées par deux personnes en raison du vaste territoire à couvrir. Les premières rencontres (lundi matin, lundi après-midi et mardi matin) ont été effectuées conjointement avec les deux enquêteurs afin de s'assurer que ceux-ci menaient les entrevues de la même façon. Pour les réunions subséquentes, chaque intervenant (pêcheur, agents des pêches ou autres) a été rencontré par un seul enquêteur. Lors des entrevues, qui ont eu lieu aux résidences des pêcheurs ou dans un hôtel de la région visitée, les huit points suivants ont été abordés:

- 1- Présentation des enquêteurs: Raymond Chabot et François Bouchard, tous deux biologistes pour les Laboratoires SAB inc. Les enquêteurs sont conscients qu'ils représentent le ministère des Pêches et Océans Canada (DGHP, région de Québec) et favoriseront un climat de confiance avec chaque personne interviewée;
- 2- Objectif: produire un atlas des habitats du poisson de la rive nord de la Gaspésie. Cet outil rendra possible l'identification rapide des habitats à risques advenant des urgences environnementales et pourra être utilisé dans le cadre d'études d'impacts. Pour ce faire, il est nécessaire de rencontrer des personnes-ressources oeuvrant dans les pêcheries, principalement les pêcheurs. Le territoire à l'étude est compris entre Matane et Grande-Rivière;
- 3- Type d'information requise: les habitats côtiers visés sont ceux utilisés par les poissons, les invertébrés, les mammifères marins et certaines plantes aquatiques. L'information requise pour chaque espèce est la suivante:
 - la zone de répartition générale où une espèce se trouve durant l'année;
 - la zone de concentration qui correspond souvent à la zone d'exploitation de l'espèce laquelle peut être liée à une saison spécifique;
 - la zone d'utilisation spécifique reconnue pour les activités de reproduction, d'alimentation ou de migration. Cette zone peut également être liée à une saison en particulier;
- 4- Confidentialité de l'information: toute l'information obtenue auprès des intervenants ne servira qu'à des fins de protection et de conservation des ressources halieutiques et de leurs habitats;
- 5- Identification des personnes-ressources: le nom et les coordonnées des pêcheurs sont notés;
- 6- Activité de pêche: chaque pêcheur identifie les espèces pêchées et les engins utilisés ainsi que le territoire couvert par ses activités de pêche;

- 7- Présentation des espèces visées: identification des zones de répartition, de concentration, d'exploitation, de reproduction, d'alimentation, de migration pour la majorité des espèces de poissons, d'invertébrés, de mammifères marins ciblées dans cette étude;
- 8- Remerciements: des remerciements ont été adressés aux intervenants pour leur service et une lettre leur a été envoyée en janvier pour souligner l'utilité de leurs renseignements dans la réalisation de l'étude.

ANNEXE 2

**LISTE DES INTERVENANTS RENCONTRÉS LORS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE
ENTRE LE 11 ET LE 15 DÉCEMBRE 1995**

Annexe 2. Liste des intervenants rencontrés lors de l'enquête réalisée entre le 11 et le 15 décembre 1995.

Date	Organisme	Lieu	Identité	Occupation	Type de pêche *	Engin de pêche **	Secteur couvert	Enquêteur(s)
11-12-1995	Association des capitaines-propriétaires de la Gaspésie	Rivière-au-Renard	Herman Synnott (président)	Pêcheur	Cr, Pf	M	Pointe-des-Monts	Raymond Chabot
			Armand Cassivi	Pêcheur	Ap, Pf	Fm, F	à	François Bouchard
			Marc Paré	Pêcheur	Cr, Pf	M	Cap-des-Rosiers	
11-12-1995	Association des pêcheurs côtiers de Fonillon	St-Yvon-de-Cloridorme	Marcel Denis (président)	Pêcheur	Ap, Ha, Pf	Fm, F	Rivière-Madeleine	Raymond Chabot
			Paul-René Caron	Pêcheur	Ap, Ha, Pf	Fm, F	à Cap Gaspé	François Bouchard
11-12-1995	Ministère des Pêches et des Océans	Rivière-au-Renard	Jean-Yves Bernatchez	Agent des pêches	P, I		Rivière-Madeleine à Percé	Raymond Chabot François Bouchard
12-12-1995	Ministère de l'Environnement et de la Faune	Gaspé	Anthony Assels	Biologiste	Pa		Rivière-Madeleine à Grande-Rivière	Raymond Chabot François Bouchard
12-12-1995	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Gaspé	John Bonardelli	Biologiste	I		Gaspésie	Raymond Chabot François Bouchard
12-12-1995	Association des pêcheurs côtiers de l'Anse-à-Brillant	Gaspé	Leroy Leggo (président)	Pêcheur	Ap, Ha, Ma, Pf, Th***	Fm, F, L	Cap Gaspé à	Raymond Chabot
			Garth Guignon	Pêcheur	Ap, Bu, Ha, Ho, Ma, Pf, Ou	C, Fm, F	Pointe-St-Pierre	
12-12-1995	Parc national de Fonillon	Gaspé	Maxime St-Amand	Biologiste	P, I, M		Cap-des-Rosiers	François Bouchard
			Jean-Guy Chevarie	Biologiste	P, I, M		à	
			Denis Comeau	Biologiste	P, I, M		Penouille	
			Stéphane Marchand	Biologiste	P, I, M			
13-12-1995	Indépendant	Gaspé	Jacques Girard	Pêcheur	Pé	D	Baie de Gaspé	Raymond Chabot
13-12-1995	Ministère des Pêches et des Océans	Ste-Anne-des-Monts	Pierre-Émile Lavoie	Agent des pêches	P, I		Matane à	Raymond Chabot
			Guy Whitley	Agent des pêches	P, I		Rivière-Madeleine	
13-12-1995	Association des pêcheurs côtiers de St-Joachim-de-Tourelle	Tourelle	Jean-Louis Labrie (président)	Pêcheur	Ap, Ce, Pf	C, Fm, F, M	Matane à Grande-Vallée	Raymond Chabot
13-12-1995		Percé (Barachois)	Jean-Marie Duguay	Pêcheur	Ap, Bu, Ha, Ho, Ma, Pf	C, Fm, F	Pointe-St-Pierre à Percé	François Bouchard
13-12-1995	Association des crabiers gaspésiens	Grande-Rivière	Jacques Langis	Pêcheur	Ap, Cn, Ha, Pé, Pf	C, Fm, F, D	Anse-à-Beaufils à Ste-Thérèse-de-Gaspé	François Bouchard
14-12-1995	Ministère de l'Environnement et de la Faune	Ste-Anne-des-Monts	Nelson Fournier	Biologiste	Pa		Matane à Rivière-Madeleine	Raymond Chabot
14-12-1995	Association des pêcheurs professionnels de Cap-Chat	Cap-Chat	André Thorn (président)	Pêcheur	Ap, Ha, Pf	Fm, F	Matane à	Raymond Chabot
			Jacques Sergerie	Pêcheur	Ap, Ha, Pf	Fm, F	à	
			Bertrand Dumont	Pêcheur	Ap, Ha, Pf	Fm, F	Ste-Anne-des-Monts	
			Michel Roy	Pêcheur	Ap, Bu, Ha, Pf	C, Fm, F		

* Ap: Appât; Bu: Buccin; Ce: Crabe (exploratoire); Cn: Crabe des neiges; Cr: Crevette; Ha: Hareng; Ho: Homard; I: Invertébrés; M: Mammifères marins; Ma: Maquereau; P: Poissons;

Pa: Poissons anadromes; Pé: Pétoncle; Pf: Poissons de fond; Pp: Poissons pélagiques; Th: Thon rouge; Ou: Oursin (exploratoire).

** C: Casier; D: Drague; F: Engin fixe; Fm: Filet maillant; L: Ligne trainante (thon); M: Engin mobile; S: Seine.

*** Pêche au thon à l'extérieur de l'aire d'étude.

Annexe 2. Liste des intervenants rencontrés lors de l'enquête réalisée entre le 11 et le 15 décembre 1995.

Date	Organisme	Lieu	Identité	Occupation	Type de pêche *	Engin de pêche **	Secteur couvert	Enquêteur(s)
14-12-1995	Association des pêcheurs de Les Méchins	Les Méchins	Denis Dugas (président)	Pêcheur	Ap, Ha, Ma, Pf	Fm, F	Matane	Raymond Chabot
			Régis Lemieux	Pêcheur	Ap, Bu, Ha, Pf	C, Fm, F	à	
			Rosaire Gauthier	Pêcheur	Ap, Bu, Ha, Ma, Pf	C, Fm, F	Les Méchins	
14-12-1995	Ministère des Pêches et des Océans	Grande-Rivière	Lucien Rail	Agent des pêches	P, I		Percé à Grande-Rivière	François Bouchard
14-12-1995	Association des pêcheurs de la MRC de Pabok	Newport	Gilles Albert	Pêcheur	Pf	M	Golfe du	François Bouchard
			Gilles Meunier	Pêcheur	Ce, Pf	C, M	Saint-Laurent	
			Martin Castilloux	Pêcheur	Pf	M		
			Bruno Vibert	Pêcheur	Pf	M		
14-12-1995	Association des petits seigneurs de la Gaspésie sud	Anse-aux-Gascons	Conrad Alain (président)	Pêcheur	Ap, Pf, Pp	F, S	Cap Gaspé à Grande-Rivière	François Bouchard
15-12-1995	Association des pêcheurs côtiers de Matane	Grosses-Roches	Jean-Marc Ouellet (président)	Pêcheur	Ap, Ha, Pf	Fm, F	Matane à Capucins	Raymond Chabot
15-12-1995	Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie	Grande-Rivière	O'Neil Cloutier (directeur)	Pêcheur	Ap, Ho, Pf, Pp	C, Fm, F, M	Cap Gaspé à Grande-Rivière	François Bouchard

* Ap: Appât; Bu: Buccin; Ce: Crabe (exploratoire); Cn: Crabe des neiges; Cr: Crevette; Ha: Harang; Ho: Homard; I: Invertébrés; M: Mammifères marins; Ma: Maquereau; P: Poissons; Pa: Poissons anadromes; Pé: Pétioncle; Pf: Poissons de fond; Pp: Poissons pélagiques; Th: Thon rouge; Ou: Oursin (exploratoire).

** C: Casier; D: Drague; F: Engin fixe; Fm: Filet maillant; L: Ligne traînante (thon); M: Engin mobile; S: Seine.

ANNEXE 3

**LISTE DES BIOLOGISTES CONSULTÉS POUR LA MISE À JOUR DES DONNÉES
DE RÉPARTITION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
DU NORD DE LA GASPÉSIE**

Annexe 3. Liste des biologistes consultés pour la mise à jour des données de répartition des ressources halieutiques du nord de la Gaspésie.

Personnes-ressources	Organismes	Espèces discutées
Diane Archambault	MPO, IML	Flétan atlantique
Anthony Assels	MEF, Gaspé	Ombre de fontaine
Ghislain Chouinard	MPO, Moncton	Merluche blanche
Réjean Dufour	MPO, IML	Crabe araignée et crabe des neiges
Nelson Fournier	MEF, Ste-Anne-des-Monts	Anguille et ombre de fontaine
Alain Fréchet	MPO, IML	Morue et plie canadienne
Jacques A. Gagné	MPO, IML	Hareng atlantique
Louise Gendron	MPO, IML	Laminaires
Michel Giguère	MPO, IML	Pétoncles
Jean-François Gosselin	MPO, IML	Phoques
Serge Gosselin	MPO, IML	Cétacés
François Grégoire	MPO, IML	Maquereau bleu
Jean-François Hamel	UQAR	Concombre de mer
Jean Lambert	MPO, IML	Mactre de Stimpson
Claude Leblanc	MPO, Moncton	Hareng atlantique
Ian McQuinn	MPO, IML	Hareng atlantique
Bernard Morin	MPO, IML	Flétan du Groenland
Roderick Morin	MPO, Moncton	Merluche blanche
Serge Tremblay	MEF, Québec	Esturgeon noir

ANNEXE 4

**LISTE DES INTERVENANTS RENCONTRÉS DANS LE CADRE DE LA
VALIDATION DES DONNÉES SUR LES RESSOURCES
HALIEUTIQUES DE LA CÔTE NORD DE LA GASPÉSIE**

Annexe 4. Liste des intervenants rencontrés dans le cadre de la validation des données sur les ressources halieutiques de la côte nord de la Gaspésie

Biologiste de l'IML	Espèces dont la répartition a été validée
Diane Archambault	Flétan atlantique
Hugues Bouchard	Crevette nordique
Réjean Dufour	Crabe araignée; crabe des neiges
Jean-Denis Dutil *	Anguille
Alain Fréchet	Aiguillat commun; aiguillat noir; grosse poule de mer; loup atlantique; merluche blanche; morue franche; plie canadienne; plie rouge
Jacques-A. Gagné	Hareng atlantique
Louise Gendron	Algues benthiques; crabe commun; homard; oursin vert
Michel Giguère	Pétoncles
Serge Gosselin	Mammifères marins (cétacés)
Jean-François Gosselin	Mammifères marins (phoques)
François Grégoire	Capelan; maquereau
Jean Lambert	Buccin; mactre de Stimpson; mye commune
Bernard Morin	Flétan du Groenland; grenadier; plie grise; sébastes

* Validation faite par téléphone

ANNEXE 5

FICHES PAR ESPÈCE

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Aiglefin

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements (Prises)	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Pas définie	1 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	Répartition non cartographiée en raison du manque de données. Capture très rare de l'espèce par les		
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.			
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.			
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.			
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.			
22 H/2	Cloridorme		id.	id.			
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.			
22 A/16	Gaspé		id.	id.		Rivière-au-Renard	n.d.
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		id.	id.		Ste-Thérèse-de-Gaspé	n.d.

		Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison		
		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Aiguillat commun

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements (Prises accessoires)	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO, espèce non spécifiée)
22 B/14	Ste-Félicité		Pas définie	1 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	L'espèce est capturée occasionnellement par tous les pêcheurs. Nous n'avons pas de données de profondeur et assez de renseignements pour cartographier la répartition de l'espèce. Cette espèce est très mobile et est présente dans le golfe à partir du mois de juillet (Scott et Scott, 1988). Il semble y avoir une confusion chez certains pêcheurs au niveau de l'identification avec l'aiguillat noir.		
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.		Anse-des-Méchins Cap-Chat-est	n.d. n.d.
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.		Ste-Anne-des- St-Joachim-de- Tourelle	n.d. n.d.
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.		Mont-Louis-ouest	n.d.
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.			
22 H/2	Cloridorme		id.	id.			
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.			
22 A/16	Gaspé		id.	id.			
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		id.	1 Pêcheurs et agents des pêches du secteur; 2 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications		Ste-Thérèse-de- Gaspé	47.2

		Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison		
		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Aiguillet noir

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements (Prises accessoires)	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO, espèce non spécifiée)
22 B/14	Ste-Félicité		Zone de concentration et d'exploitation (330 m et plus).	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.			
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.		Anse-des-Méchins Cap-Chat-est	n.d. n.d.
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.		Ste-Anne-des-St-Joachim-de-Tourelle	n.d. n.d.
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.		Mont-Louis-ouest	n.d.
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.			
22 H/2	Cloridorme		id.	id.			
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.			
22 A/16	Gaspé		id. jusqu'à Cap Gaspé	id.			
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Pas de données	2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	Cette espèce n'est pas présente dans le secteur au sud de Cap Gaspé.	Ste-Thérèse-de-Gaspé	47,2

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
CEFA	Zone de concentration	1, 2	n.d.
CEFAEX	Zone d'exploitation	1, 2	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Algues fucacées: Fucus sp
Ascophyllum nodosum

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale de ces espèces	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Cardinal, 1990 3 L. Gendron, MPO, IML, Communication personnelle.	Répartition dans la zone Intertidale des côtes rocheuses.
22 G/2	Cap-Chat		Id.	Id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.	Id.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.	Id.	
22 H/2	Cloridorme		Id.	Id.	
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.	
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.	
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Id.	2 Cardinal, 1990; 3 L. Gendron, MPO, IML, Communication personnelle.	Répartition sur les côtes rocheuses. Pour cartographier, nous avons utilisé la nomenclature de Dryade (1980) afin de déterminer les zones rocheuses (voir carte de substrats).

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
FUCA, FUCALI	Répartition générale de ces espèces	1, 2, 3	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Algues rouges: Halosaccion ramentaceum
 Anhelita plicata
 Palmaria palmata

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale de ces espèces	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Cardinal, 1990; 3 L. Gendron, MPO, IML, communication personnelle.	Répartition générale sur substrats rocheux au niveau des basses mers de vive-eau.
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.	
22 H/2	Cloridorme		id.	id.	
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.	
22 A/16	Gaspé		id.	id.	
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		id.	2 Cardinal, 1990; 3 L. Gendron, MPO, IML, communication personnelle.	Répartition sur les côtes rocheuses. Pour cartographier, nous avons utilisé la nomenclature de Dryade (1980) afin de déterminer les zones rocheuses (voir carte de substrats).

Fichiers
Informatisés

Utilisation

Source

Saison

ROUG, ROUGLI

Répartition générale de ces espèces

1, 2, 3

n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Alose savoureuse

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements (Prises accessoires)	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Couloir de migration longeant la côte au printemps et à l'été	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Pêcheurs et agents des pêches de l'aire d'étude.	L'espèce migre en amont en avril et mai et redescend en juin et juillet. Le stade de vie est non déterminé dans la zone d'étude.		
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.			
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.		Tourelle	5,2
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.		Mont-Louis-ouest	n.d.
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.			
22 H/2	Cloridorme		id.	id.			
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.			
22 A/16	Gaspé		id.	id.			
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Baie de Gaspé et entre Cap Blanc et Cap-d'Espoir	Répartition estivale de l'espèce	3 MPO, 1985, Cartes d'habitat.			
		Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison		
		ALSA	Couloir de migration	1, 2	Printemps, été		
		ALSA	Répartition générale	3	Été		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Ammophile à ligule courte

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Barachois de la Malbaie	Répartition sur les plages	1 Labrecque et al., 1995; 2 Dryade, 1980.	Carte au 1:20 000

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		VEGEMA	Répartition sur les plages	1, 2	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Anguille d'Amérique

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données	1 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	Présence occasionnelle dans les cages à buccin. Dans Gagnon et Hovington (1986), on représente un couloir de migration longeant la côte nord de la Gaspésie. Selon J.D. Dutil, MPO, IML, il n'y a pas d'études récentes qui nous permettent de documenter cela. Entre Matane et Ste-Anne-des-Monts, les pêcheurs capturent occasionnellement des anguilles. Plus en aval, nous n'avons pas de données provenant des pêcheurs.
22 G/2	Cap-Chat	Rivière Cap-Chat	Couloir de migration	2 N. Fournier, MEF, Ste-Anne-des-Monts, communication personnelle.	Prises accidentelles lors de décomptes de saumoneaux. Les stades de vie présents en rivières sont les juvéniles et les adultes.
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts	Rivière Ste-Anne	id.	id.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis	Rivière Mont-Louis	id.	id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée	Rivière Madeleine	id.	id.	
22 H/2	Cloridorme		Pas de données	1 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	Selon l'agent des pêches J.-Y. Bernatchez, de Rivière-au-Renard, il n'y aurait pas d'anguille entre Rivière-Madeleine et Cap Gaspé.
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.	
22 A/16	Gaspé		id.	id.	
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Rivière Dartmouth	Couloir de migration et aire d'alimentation	3 A. Assels, MEF, Gaspé, communication personnelle; 4 Laboratoires SAB Inc. 1988.	Prises accidentelles lors de décomptes de saumoneaux. Rarement capturée par les pêcheurs.
		Rivière York	Couloir de migration	3 A. Assels, MEF, Gaspé, communication personnelle.	

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Anguille d'Amérique

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
		Rivière St-Jean	id.	id.	
		Rivière Malbaie	id.	id.	
		Grande Rivière	id.	id.	
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>					
		Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison
		ANRO, ANROLI	Couloir de migration	2, 3	n.d.
		ANROAL	Aire d'alimentation	3, 4	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Bar rayé

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de donnée		L'espèce est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable (Beaulieu, 1992).
22 G/2	Cap-Chat		Id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.		
22 H/2	Cloridorme		Id.		
22 H/1	Petit-Cap		Id.		
22 A/16	Gaspé		Id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Barachois de la Malbale	Présence	1 Argus, 1995a et b.	Carte 1:20 000

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Baudroie d'Amérique

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements (Prises accessoires)	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale de l'espèce (25-250 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.		Matane Anse-des-Méchins	n.d. 0,6
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.		Cap-Chat-est	n.d.
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.		Ste-Anne-des-St-Joachim-de-Tourelle	n.d. 0,8
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.		Mont-Louis-ouest	1,3
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.			
22 H/2	Cloridorme		id.	id.		Cloridorme	n.d.
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.		Rivière-au-Renard	0,3
22 A/16	Gaspé		id.	id.			
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Répartition générale de l'espèce (20 m et plus)	2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.		Ste-Thérèse-de-Gaspé Grande-Rivière	0,8 n.d.

Fichiers Informatisés Utilisation

Source

Saison

LOAM

Répartition générale de l'espèce

1, 2

n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Béluga

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition hivernale de l'espèce	1 Laurin, 1982; 2 Pippard, 1985; 3 Breton et Smith, 1990.	Les pêcheurs qui travaillent entre Matane et Cap-Chat observent cette espèce.
22 G/2	Cap-Chat	En amont de Cap-Chat	id.	id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Absent du secteur		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		id.		

Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison
DELE	Répartition générale	1, 2, 3	Hiver

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Blgorneau comestible

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	Cette espèce se trouve surtout dans la zone Intertidale sur les côtes rocheuses. Nous avons donc cartographié sa répartition selon la distribution des côtes rocheuses de Gagnon et Hovington (1986) pour le secteur nord jusqu'à Cap-des-Rosiers. La section sud de la répartition du blgorneau est basée sur la localisation des côtes rocheuses selon Dryade (1980) entre Cap-des-Rosiers et Grande-Rivière.
22 G/2	Cap-Chat		Id.	Id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.	Id.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.	Id.	
22 H/2	Cloridorme		Id.	Id.	
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.	
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.	
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Id.	Id. et 3 M. St-Amour, J.G. Chevarle, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.	

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
LILI, LILILI	Répartition générale	1, 2, 3	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Buccin

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Habitat préférentiel (6-25 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Pêcheurs du secteur.	Les captures sont peu importantes selon les pêcheurs, on ne peut pas distinguer de zone de concentration. La répartition générale est plus large et peu s'étendre jusqu'à 180 m de profondeur (Gosner, 1978).		
22 G/2	Cap-Chat		Id. + zone exploitée entre le quai de Cap-Chat et la pointe aux Goémons	Id. et 3 G. Whitley, agent de pêche, MPO, Ste-Anne-des-Monts; 4 S. Hurtubise, MPO, IML, communication personnelle.			
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id. + zone exploitée entre le quai de Ste-Anne-des-Monts et Tourelle	Id.		Ste-Anne-des-Monts Ruisseau-à-Patate St-Joachim-de-Tourelle	0,5 4,7 16,5
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id. + zone exploitée entre Rivière-à-Claude et Mont-Louis	Id.		Mont-Louis-ouest	1,5
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id. + zone exploitée entre le phare de Rivière-Madeleine et l'anse à Mercier (entre Grande-Vallée et Petite-Vallée)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 5 J.-Y. Bernatchez, agent de pêche, MPO, Rivière-au-Renard; 4 S. Hurtubise, MPO, IML, communication personnelle.		Madeleine Madeleine-centre Grande-Vallée	5,3 28,4 11,5
22 H/2	Cloridome		Id. + zone exploitée entre la pointe à la Frégate et Grand-Étang	Id.		Cloridome	3,0
22 H/1	Petit-Cap		Habitat préférentiel (6-25 m)	Id.			
22 A/16	Gaspé		Id. + zone exploitée de Petite Rivière-au-Renard à Anse-à-Fugère	Id.		Rivière-au-Renard	4,3

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Buccin

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Habitat préférentiel (6-25 m)	6 Pêcheurs et agents des pêches du secteur; 7 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications			
		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison		
		BUUNHA	Habitat préférentiel	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7	n.d.		
		BUUNEX	Zone d'exploitation	1, 2, 3, 4, 5	n.d.		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Calmar

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas définie		Selon R. Dufour, MPO, IML, la répartition du calmar est très variable d'une année à l'autre et est régie entre autre par la température. La répartition de cette espèce n'a donc pas été cartographiée. Les pêcheurs de l'ensemble de la côte nord n'en ont pas capturé en 1995.
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		id.		Un secteur situé au large de Cap D'Espoir (60-90 m de profondeur) a été identifié par C. Alain, pêcheur, comme étant un site d'observation de calmar en 1995.

Fichiers
Informatisés

Utilisation

Source

Saison

n.d.

n.d.

n.d.

n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Capelan

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements (Prises accessoires)	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Zone de concentration des adultes en juin; fraie occasionnelle	1 J.-M. Ouellet, pêcheur; 2 Gagnon et Hovington, 1986; 3 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	La fraie se produit sur une berge de sable ou de gravier fin (Scott et Scott, 1988). Celle-ci est occasionnelle ou régulière selon qu'elle ait lieu ou non à toutes les années.		
22 G/2	Cap-Chat		Zone de concentration des adultes en juin; fraie régulière	Id.	La fraie à Capucins est occasionnelle (Gagnon et Hovington, 1986). Carte 1:20 000		
		Baie des Capucins	Aire d'alimentation	4 Argus, 1995c.			
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Zone de concentration des adultes en juin; fraie régulière jusqu'à Tourelle	2 Gagnon et Hovington, 1986; 3 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	Nous n'avons pas de données entre Tourelle et Rivière-à-Claude.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Zone de concentration des adultes en juin et fraie occasionnelle	Id.	La fraie est régulière à Mont-St-Pierre (Gagnon et Hovington, 1986).		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Fraie occasionnelle	Id.			
22 H/2	Cloridorme		Zone de concentration des adultes en juin	Id.			
		Entre Pointe-à-la-Frégate et Anse-à-Valleau	Fraie occasionnelle	Id.			
		Anse-à-Valleau et aval	Fraie régulière	Id.			
22 H/1	Petit-Cap		Zone de concentration des adultes et fraie régulière	Id.		Rivière-au-Renard	3,4
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.			
I/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Id.	3 Pêcheurs, agents des pêches du secteur; 5 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications 5 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles; 6 L. Leggo, pêcheur.	Permis de pêche exploratoire avec une seine bourse à Ste-Thérèse-Gaspé en 1995.		
		Parc Forillon et Baie de Gaspé	Aire de fraie				

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Capelan

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements (Prises accessoires)	Débarquements mensuels (!) en 1995 (MPO)
		Cap Blanc	id.	7 MPO, carte d'habitats 1985..			
		Prével	id.	8 J.M. Duguay, pêcheur			
		Entre l'Anse-à-Beaufils et Cap-d'Espoir	id.	9 L. Rall, MPO, Grande-Rivière.			
		Entre Cap-d'Espoir et Grande-Rivière	id.	id.			
		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison		
		MAVI	Zone de concentration des adultes et aire de fraie	1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9	Été		
		MAVICA	Aire d'alimentation	4	n.d.		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Capuceffe

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Havre de Grande- Grève et baie de Penouille	Présence de l'espèce en automne non localisée	1 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.	
		Barachols de la Malbaie	Aire de reproduction, d'alevinage et d'alimentation	2 Argus, 1995b et c; 3 Pesca, 1996.	Carte 1:20 000

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		MEMEMA	Aire de reproduction et d'alevinage	2, 3	n.d.
		MEMEMAAL	Aire d'alimentation	2, 3	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Chabolsseau bronzé

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		
22 G/2	Cap-Chat	Baie des Capucins	Aire d'alimentation	1 Argus, 1995c.	Carte 1:20 000
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Pas de données		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Barachois de la Malbaie	Aire d'alimentation	2 Argus, 1995a et b	Carte 1:20 000
		Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison
		MYAECA	Aire d'alimentation	1	n.d.
		MYAEMA	Aire d'alimentation	2	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Choquemort

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Barachols de la rivière Dartmouth et de la rivière York	Aire de reproduction, d'alevinage et d'alimentation	1 Laboratoires SAB inc., 1988.	Carte 1:20 000
		Barachols de la Malbaie	Aire de reproduction, d'alevinage et d'alimentation	2 Argus, 1995a et b; 3 Pesca, 1996.	Carte 1:20 000
		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		FUHEGA	Aire de reproduction et d'alevinage	1	n.d.
		FUHEGAAL	Aire d'alimentation	1	n.d.
		FUHEMA	Aire de reproduction et d'alevinage	2, 3	n.d.
		FUHEMAAL	Aire d'alimentation	2, 3	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Concombre de mer

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale (0-250 m); Zone de concentration (35-60 m; 10 à 20 individus /m2)	1 Hamel et Mercier, 1996 2 Pêcheurs du secteur	L'espèce se trouve sur les fonds rocheux (roche-mère, gravier, falaise, boulder etc.). Entre 0 et 35 m de profondeur on trouve surtout des juvénile. À plus de 40 m, on trouve les plus gros individus surtout.
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis	Mont-Louis et secteur en amont Secteur en aval de Mont-Louis	id. Répartition générale (0-250 m)	id. id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.	
22 H/2	Cloridorme		id.	id.	
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.	
22 A/16	Gaspé		id.	id.	
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Répartition générale (pas de profondeur)	2 Pêcheurs du secteur; 3 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.	J.F. Hamel, chercheur UQAR, n'a pas de données pour le secteur au sud de Cap Gaspé. La présence de cette espèce est notée par les pêcheurs.

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
CUFRRE	Répartition générale	1, 2, 3	
CUFRCO	Zone de concentration	1, 2	

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Coque du Groenland

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		Espèce non cartographiée.
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		id.		

Fichiers
Informatisés

Utilisation

Source

Saison

n.d.

n.d.

n.d.

n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Crabe araignée

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale (40-200 m)	1 Dufour et Bernier, 1994. 2 Pêcheurs du secteur	L'espèce se trouve aux mêmes profondeurs que le crabe des neiges (R. Dufour, MPO, IML, communication personnelle).
22 G/2	Cap-Chat	En amont de Capucins Capucins et secteurs en aval	Id. Zone de concentration	Id. Id.	Densité moyenne = 259, 1 kg/km ² (Dufour et Bernier, 1994).
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts	En amont de Marsoul En aval de Marsoul	Id. Répartition générale	Id. 3 J.-Y. Bernatchez, agent des pêches, MPO, Rivière-au-Renard	Densité moyenne = 340 kg/km ² (Dufour et Bernier, 1994).
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée	En amont de Rivière-Madeleine En aval de Rivière-Madeleine	Id. Zone de concentration	Id. 1 Dufour et Bernier, 1994.	Densité moyenne = 107,4 kg/km ² (Dufour et Bernier, 1994).
22 H/2	Cloridorme	En amont de Cloridorme En aval de Cloridorme	Id. Répartition générale	Id. 3 J.-Y. Bernatchez, agent des pêches, MPO, Rivière-au-Renard	
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.	
22 A/16	Gaspé	Jusqu'à Cap	Id.	Id.	
I/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Cap Gaspé à Grande-Rivière	Répartition générale (20 m et plus)	4 Pêcheurs et agents des pêches du secteur; 5 M. St-Amour, J.G. Chevarle, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.	

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Crabe araignée

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
		Ile Plate	Zone de concentration	4 Pêcheurs et agents des pêches du secteur	Zone de plus forte abondance
		Banc des Américains	Id.	Id.	Id.
		Haut-fond Leander	Id.	Id.	Id.
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>					
		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		HYARRE	Répartition générale	1, 2, 3, 4, 5	n.d.
		HYARCO	Zone de concentration	1, 2, 4	n.d.
		HYAR	Fichier global de l'espèce		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Crabe commun

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements (Prises accessoires)	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale en hiver, au printemps et à l'automne (0-20 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Gendron et Cyr, 1994; 3 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	Répartition estivale en eau plus profonde, possiblement à 40 m et plus (L. Gendron, MPO, IML, communication personnelle).		
22 G/2	Cap-Chat		Id.	Id.			
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.	Id.			
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id.			
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.	Id.			
22 H/2	Clorkorne		Id.	Id.			
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.			
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.			
I/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Id.	3 Pêcheurs et agents des pêches du secteur; 4 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications 5 J.Y. Bernatchez, MPO, Rivière-au-Renard 6 J.M. Duguay, pêcheur 7 L. Rail, MPO, Grande-Rivière 8 J. Langis, pêcheur; 2 Gendron et Cyr, 1994		Anse-à-Beaufils Grande-Rivière	n.d. n.d.
		Sandy Beach	Zone de concentration		Répartition semblable à celle du homard, mais concentration sur fond		
		Douglastown	Id.				
		Malbaie	Id.				
		Anse à Beaufils à Cap d'Espoir	Id.				
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>							
		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison		
		CAIRRE	Répartition générale	1, 2, 3, 4	Automne, hiver et printemps		
		CAIRCO	Zone de concentration	2, 5, 6, 7, 8	n.d.		
		CAIR	Fichier global de l'espèce				

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Crabe des neiges

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Zone de concentration irrégulière et zone exploitée (40-200 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Dufour et Bernier, 1994; 3 R. Dufour, MPO, IML, communication personnelle; 4 Pêcheurs et agents des pêches du secteur	La zone de concentration est qualifiée d'irrégulière en raison de la situation du secteur en périphérie de la population de crabe des neiges du Golfe et parce que l'abondance de cette population serait cyclique.	Matane	44,5
				5 S.Hurtubise, MPO, IML, communication personnelle.	Actuellement la population de crabe serait dans une phase d'abondance et dans quelques années celle-ci diminuera de façon importante. La population du secteur nord de la Gaspésie ne supporterait pas une pêche commerciale prolongée (R.Dufour, comm. pers.). Entre 40 et 90 m de profondeur, on trouve surtout des crabes immatures. à plus de 90 m, on rencontre plus de crabes matures de taille commerciale (R. Dufour, comm. pers.). Rendement moyen obtenu = 7,4 kg/casier (Dufour et Bernier, 1994).		
22 G/2	Cap-Chat	En amont de Capucins Capucins et secteurs en aval	Id. Répartition générale	Id.			
				Id.	Rendement moyen obtenu = 2,5 kg/casier (Dufour et Bernier, 1994).		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts	En amont de Marsoul En aval de Marsoul	Id.	Id.			
				1 Gagnon et Hovington, 1986; 6 J.-Y. Bernatchez, agent des pêches, MPO, Rivière-au-Renard; Pêcheurs du secteur.	Rendement moyen obtenu = 3,6 kg/casier (Dufour et Bernier, 1994).		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id.		Mont-Louis	8,8
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée	En amont de Rivière-Madeleine En aval de Rivière-Madeleine	Id.	Id.		Grande-Vallée	10,7
				2 Dufour et Bernier, 1994; 1 Gagnon et Hovington, 1986; 6 J.-Y. Bernatchez, agent des pêches, MPO, Rivière-au-Renard; 7 Pêcheurs du	Rendement moyen obtenu = 2,2 kg/casier (Dufour et Bernier, 1994).		
22 H/2	Cloridome	En amont de Cloridome	Id.	Id.		Cloridome	5,9

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Crabe des neiges

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
		En aval de Cloridome	Id.	1 Gagnon et Hovington, 1986; 6 J.-Y. Bernatchez, agent des pêches, MPO, Rivière-au-Renard			
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.		Anse-à-Valleau	10,2
22 A/16	Gaspé	De Rivière-au-Renard à Cap Gaspé	Zone de concentration irrégulière et zone exploitée	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Dufour et Bernier, 1994; 3 R. Dufour, MPO, IML, communication personnelle; 4 Pêcheurs et agents des pêches du secteur 5 S.Hurtubise, MPO, IML, communication personnelle.	Rendement moyen obtenu = 20,0 kg/casier (Dufour et Bernier, 1994).	Rivière-au-Renard	256,9
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Cap Gaspé à Grande-Rivière	Zone de concentration (50 m et plus)	4 Pêcheurs et agents des pêches du secteur; 8 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications			
		Id.	Zone d'exploitation (90 m et plus)	7 Pêcheurs du secteur; 5 S.Hurtubise, MPO, IML, communication personnelle.		Ste-Thérèse-de-Gaspé Grande-Rivière	2284,4 1107,9

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison		
		CHOPCO	Zone de concentration	1, 2, 3, 4, 5, 8	n.d.		
		CHOPEX	Zone d'exploitation	1, 2, 3, 4, 5, 7	n.d.		
		CHOPRE	Répartition générale	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7	n.d.		
		CHOP	Fichier global de l'espèce				
		CHOPNX	Fichier global de l'espèce (sauf exploitation)				

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Crabe épineux

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas définie		Espèce peu abondante qui est observé occasionnellement par les pêcheurs du secteur. La répartition de cette espèce n'a pas pu être cartographiée.
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis	En amont de Mont-Louis	id.		Pas de présence signalée par les pêcheurs.
		En aval de Mont-Louis	id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé	Parc Forillon	id. Présence de l'espèce au large de Cap-des-Rosiers	1 M. St-Amour, J.-G. Chevarie, D. Comeau et S. Marchand, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.	Données non cartographiées.
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Pas définie		Pas de présence signalée par les pêcheurs.

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Crevette nordique

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale (150-300 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 H. Bouchard, MPO, IML, communication personnelle 3 J.-M. Ouellet, pêcheur; 4 J.-Y. Bernatchez, agent des pêches, MPO, Rivière-au-	Les femelles relâchent les larves au printemps entre 140 et 180 m de profondeur (H. Bouchard, communication personnelle).	Matane	1708,9
22 G/2	Cap-Chat	En amont de Cap-Chat Cap-Chat et secteurs en aval	Id. Zone de concentration et d'exploitation	Id. Id.	Les plus fortes abondances se trouvent entre 200 et 250 m de profondeur (C.H. Bouchard, MPO, IML, communication personnelle).		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Zone de concentration et d'exploitation	Id.		Ste-Anne-des-Monts	1097,0
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id.			
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.	Id.			
22 H/2	Cloridorme		Id.	Id.			
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.			
22 A/16	Gaspé	Jusqu'à Cap Gaspé	Id.	Id.	Les secteurs plus au sud présentent des profondeurs inférieures à 150 m. La crevette nordique n'est pas présente. Les pêcheurs ne l'observent jamais.	Rivière-au-Renard	6794,5
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Pas de données	5 Pêcheurs et agents des pêches du secteur			
		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison		
		PABORE	Répartition générale	1, 2, 3, 4	n.d.		
		PABOEX	Zone d'exploitation	1, 2, 3, 4	n.d.		
		PABOCO	Zone de concentration	1, 2, 3, 4	n.d.		
		PABO	Fichier global de l'espèce				

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Dauphin à flancs blancs

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Remarques	
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		
22 G/2	Cap-Chat		Id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.		
22 H/2	Cloridorme		Id.		
22 H/1	Petit-Cap		Id.		
22 A/16	Gaspé		Id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Parc Forillon et baie de Gaspé	Observation de l'espèce	1 C.P.S.E.G., 1996; 2 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.	L'espèce est aperçu surtout de la mi-Juillet à septembre. La zone d'observation est cartographiée.

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		CETA	Zone d'observation	1,2	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Élyme de sables

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Barachois de la Malbale	Répartition sur les plages	1 Labrecque et al., 1995; 2 Dryade, 1980.	Carte 1:20 000
		<u>Fichiers informatisés</u>	Utilisation	Source	Saison
		VEGEMA	Répartition sur les plages	1, 2	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Éperlan arc-en-ciel

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		Selon A. Assels, biologiste du MEF à Gaspé, il n'y aurait pas d'éperlan entre Matane et Gaspé. Gagnon et Hovington (1986) mentionnent que des pêcheurs en captureraient au bout des quais mais on ne connaîtrait pas le statut de l'espèce dans le secteur. Les stades de vie sont non déterminés dans la zone d'étude.
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Rivière Dartmouth	Couloir de migration	1 Pesca, 1994	Rivière utilisée pour la fraie.
		Rivière York	id.	id.	id.
		Rivière St-Jean	id.	id.	id.
		Rivière de l'Anse-à-Brillant	id.	id.	id.
		Rivière Malbaie	id.	id.	id.
		Rivière Beattle	id.	id.	id.
		Rivière Portage	id.	id.	id.
		Rivière Murphy	id.	id.	id. + Captures aux quais de l'Anse-à-Beaufils et de Ste-Thérèse de Gaspé (L. Rail, agent des pêches, Grande-Rivière. Rivière utilisée pour la fraie.
		Rivière Brèche-à-Manon	id.	id.	
		Grande-Rivière	id.	id.	id.
		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		OSMO, OSMOLI	Couloir de migration	1	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Épinoches: Épinoche à 3 épines
Épinoche à 4 épines
Épinoche à 9 épines
Épinoche tachetée

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		
22 G/2	Cap-Chat	Baie des Capucins	Aire de reproduction, d'alevinage et d'alimentation	1 Argus, 1995c.	Carte 1:20 000 Dans les herbiers de spartine, épinoches à 3 et 4 épines seulement.
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Pas de données		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Barachois de la rivière Dartmouth et de la rivière York Barachois de la Malbaie	Aire de reproduction, d'alevinage et d'alimentation id.	2 Laboratoires SAB Inc., 1988. 3 Argus, 1995a et b; 4 Pesca, 1996.	Carte 1:20 000 Carte 1:20 000

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		EPINCA	Aire de reproduction et d'alevinage	1	n.d.
		EPINCAAL	Aire d'alimentation	1	n.d.
		EPINGA	Aire de reproduction et d'alevinage	2	n.d.
		EPINGAAL	Aire d'alimentation	2	n.d.
		EPINMA	Aire de reproduction et d'alevinage	3, 4	n.d.
		EPINMAAL	Aire d'alimentation	3, 4	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Esturgeon noir

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements (Prises accessoires)	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale de l'espèce	1 Gagnon et Hovington, 1986.	Répartition le long de la côte nord de la Gaspésie. S. Tremblay et N. Fournier biologistes au MEF n'ont pu nous fournir d'autres renseignements. Les pêcheurs du secteur capturent occasionnellement cette espèce. Les stades de vie sont non déterminés dans la zone d'étude.		
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.			
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.			
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.		Mont-Louis-ouest	n.d.
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.			
22 H/2	Cloridorme		id.	id.			
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.			
22 A/16	Gaspé		id. jusqu'au Cap Gaspé	id.			
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Embouchure de la Grande Rivière	Couloir de migration	Observation de l'espèce	2 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications 3 A. Assels, MEF, Gaspé, communication personnelle.		

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
ACOX	Répartition générale	1	n.d.
ACOXLI	Couloir de migration	3	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Flétan atlantique

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale de l'espèce (35 - 250 m). Zone exploitée entre 150 et 250 m	1 D. Archambault, MPO, IML, communication personnelle; 2 Pêcheurs et agents de pêche du secteur.	Les profondeurs comprises entre 150 et 250 m sont celles où il est plus probable de rencontrer cette espèce en été.	Matane	0,4
22 G/2	Cap-Chat		Id.	Id.			
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.	Id.		Ste-Anne-des-Monts	0,1
						Ruisseau-à-Patate St-Joachim-de-Tourelle	0,1 n.d.
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id.			
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.	Id.		Madeleine Madeleine-centre	0,1 0,1
22 H/2	Cloridorme		Id.	Id.		Cloridorme	20,4
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.		Rivière-au-Renard	34,6
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.			
I/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Répartition générale de l'espèce à partir de 20 m de profondeur au sud de Cap Gaspé	2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur; 3 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles. 4 J.-M. Duguay pêcheur; 5 L. Rail, agent des pêches; 6 J. Langis, pêcheur.		Ste-Thérèse-de-Gaspé	0,9
		Cap-des-Rosiers, Cap Gaspé, Banc des Américains et secteur entre l'île Bonaventure et Cap-d'Espoir.	Zone d'exploitation			Grande-Rivière	0,5

Fichiers
Informatisés

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
HIHINX	Répartition générale	1, 2, 3	n.d.
HIHIEX	Zone d'exploitation	1, 2, 4, 5, 6	n.d.
HIHI	Fichier global de l'espèce		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Flétan du Groenland

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale et zone d'exploitation (200 m et plus). Zone de concentration et zone d'exploitation (270 m et plus)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 B. Morin, MPO, IML, communication personnelle; 3 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.		Matane	110,6
						Grosses-Roches	2,9
						Anse-des-Méchins	264,1
22 G/2	Cap-Chat		Id.			Cap-Chat-est	40,5
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.			Ste-Anne-des-Monts	64,5
						Ruisseau-à-Patate	1,3
						St-Joachim-de-Tourelle	318,1
						Mont-Louis-ouest	281,7
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.			Mont-Louis	36,8
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.				
22 H/2	Clorkdorne		Id.			Clorkdorne	42,8
22 H/1	Petit-Cap		Id.			Rivière-au-Renard	231,6
22 A/16	Gaspé		Id.				
1/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Pas de données	3 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	Profondeur inférieure à 200 m où on trouve généralement cette espèce. Les flétans du Groenland débarqués à Ste-Thérèse-de-Gaspé et à Grande-Rivière n'ont pas été pêchés dans ce secteur.	Ste-Thérèse-de-Gaspé	109,1
						Grande-Rivière	2,9

		Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Salson		
		REHIRE	Répartition générale	1, 2, 3	n.d.		
		REHIX	Zone de concentration	1, 2, 3	n.d.		
		REHICO	Zone d'exploitation	1, 2, 3	n.d.		
		REHI	Fichier global de l'espèce				

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Gaylussaccia dumosa var. bigeloviana

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		Cette espèce est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Barachois de la Malbaie (tourbière de Bridgeville)	Zone d'observation	1 Labrecque et al., 1995.	L'espèce colonise 400 m ² au centre de la tourbière associée au barachois. Il s'agit d'une des deux seules populations connues en Gaspésie. Carte 1:20 000

		Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison
		VEGEMA	Zone d'observation	1	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Globicéphale noir

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Parc Forillon et Baie de Gaspé	Zone d'observation	1 C.P.S.E.G., 1996; 2 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles. 3 Parcs Canada, 1980.	Depuis 1992, pas de mention d'observation selon M. St-Amour (Parcs Canada). L'observation de cette espèce ne se fait pas à chaque année. De la fin de l'été à l'automne, mais pas à chaque année.
		entre Cap Gaspé et Anse St-Georges	Zone d'observation fréquente		

		Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison
		CETA	Zone d'observation	1, 2, 3	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Goberge

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements (Prises accessoires)	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Pas définie	1 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	Nous n'avons pas suffisamment d'information pour permettre la cartographie de l'aire de répartition de cette espèce. Les observations des pêcheurs ne sont pas uniformes. Certains capturent cette espèce occasionnellement, d'autres pas.		
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.			
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.			
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.			
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.			
22 H/2	Cloridorme		id.	id.			
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.		Rivière-au-Renard	n.d.
22 A/16	Gaspé		id.	id.			
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		id.	id.	Pas de capture au sud de Cap Gaspé.		

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison		
		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Grenadier du Grand Banc

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale de l'espèce associée aux fonds à flétan du Groenland (200 m et plus)	1	Pêcheurs et agents des pêches du secteur.
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.	
22 H/2	Cloridorme		id.	id.	
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.	
22 A/16	Gaspé		id.	id.	
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Pas de données au sud de Cap-Gaspé	id.	Profondeur Inférieure à 200 m où on trouve généralement cette espèce.

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
NEBA	Répartition générale	1	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Grosse poule de mer

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale (0-20 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.	
22 H/2	Cloridorme		id.	id.	
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.	
22 A/16	Gaspé		id.	id.	
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		id.	2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur; 3 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.	

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
CYLU	Répartition générale	1, 2, 3	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Hareng atlantique

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquement s mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Couloir de migration (printemps, été, automne)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Claude Leblanc, MPO, Moncton, communication personnelle; 3 J.-M. Ouellet, pêcheur.	La fraie de l'espèce se fait surtout dans l'estuaire en amont de l'aire d'étude en mai et en septembre. Il y a donc une migration de l'espèce le long de la côte dans le secteur. Une pêche côtière se fait un peu partout le long de la côte de la Gaspésie. Les stades de vie de l'espèce sont non déterminés dans les zones de migration et d'alimentation de l'aire d'étude. Ces deux chercheurs ne peuvent confirmer la présence de telles frayères.	Matane	1,9
			Frayères non confirmées dans toutes les localités	1 Gagnon et Hovington, 1986; 4 J.-A. Gagné, IML, et I. MacQuinn, IML, communications personnelles.			
22 G/2	Cap-Chat		Couloir de migration (printemps, été, automne)	id.		Anse-des-Méchins	4,7
						Cap-Chat-est	3,8
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.		Ste-Anne-des-Monts	3,4
						Ruisseau-à-Patate	2,1
						St-Joachim-de-Tourelle	3,6
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.			
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.		Grande-Vallée	11,8
22 H/2	Cloridorme		id.	id.		Cloridorme	5,1
22 H/1	Petit-Cap		Zone d'exploitation (seine) et aire d'alimentation	2 C. Leblanc, MPO, Moncton, communication personnelle; 5 Gagnon et Anderson, 1981			
22 A/16	Gaspé		id.	5 Gagnon et Anderson, 1981; 2 C. Leblanc, MPO, Moncton, communication personnelle.		Rivière-au-Renard	11,7

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Hareng atlantique

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Aire d'alimentation (toute la carte)	5 Gagnon et Anderson, 1981; 6 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.			
		Cap Gaspé d'Aiguillon	Frayères potentielles Id.	7 C.P.S.E.G., 1996	Carte 1: 20 000		
		Ruisseau Beaudry	Id.	7 C.P.S.E.G., 1996	Carte 1: 20 000		
		Anse-à-Brillant	Id.	7 C.P.S.E.G., 1996			
		Pointe Panard	Id.	7 C.P.S.E.G., 1996	Carte 1: 20 000		
		Au large de l'Anse-à-Brillant	Zone d'exploitation	8 J.-M. Duguay, pêcheur			
		Au large de la Malbaie	Id.	8 J.-M. Duguay, pêcheur			
		Ile Bonaventure	Id.	9 L. Rall, MPO, Grande-Rivière		Anse-à-Beaufils	3,6
		Au large de l'île Bonaventure	Id.	10 G. Albert, pêcheur			
		Entre Cap d'Espoir et Grande-Rivière	Zone d'exploitation (seine)	2 C. Leblanc, MPO, Moncton, communication personnelle		Ste-Thérèse-de-Gaspé Grande-Rivière	353,6 635,4

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
CLHARRE	Répartition générale	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10	n.d.
CLHAAL	Aire d'alimentation	2, 5, 6	n.d.
CLHAEX	Zone d'exploitation	2, 5, 8, 9, 10	n.d.
CLHAGA	Frayères potentielles	7	n.d.
CLHA	Fichier global de l'espèce		
CLHANX	Fichier global de l'espèce (sauf exploitation)		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Homard

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité	Grosses-Roches	Observation d'individus dans ce secteur	1 J.-M. Ouellet, pêcheur			
22 G/2	Cap-Chat	Capucins De Cap-Chat vers l'aval	Observation d'individus au large de la baie Répartition générale de l'espèce	Id. 2 Gendron, 1994.	L'abondance des homards est croissante entre Cap-Chat et Grande-Vallée. Les facteurs physiques (courants et températures) sont peu propices à l'établissement d'une population pouvant supporter une exploitation soutenue de grande envergure (Savard, 1994).		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.	Id.			
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id. et 3 J.Y. Bernatchez, agent des pêches, MPO, Rivière-au-Renard.			
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée	Grande-Vallée vers l'aval	Zone de concentration et d'exploitation (0-30 m)	Id. et 3 J.Y. Bernatchez, agent des pêches, MPO, Rivière-au-Renard; 4 S. Hurtubise, MPO, IML, communication personnelle.		Grande-Vallée	1,1
22 H/2	Clotidorme		Id.	3 J.Y. Bernatchez, agent des pêches, MPO, Rivière-au-Renard; 4 S. Hurtubise, MPO, IML, communication personnelle.		Clotidorme	3,3
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.		L'Anse-à-Valleau	2,1
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.		Rivière-au-Renard L'Anse-au-Griffon	6,1 34,2
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Au large du barachois de Douglastown Cap-des-Rosiers à Gros Cap	Répartition générale de juvéniles Zone de concentration et d'exploitation aux-Os	5 C.P.S.E.G., 1996. 3 J.Y. Bernatchez, agent des pêches, MPO, Rivière-au-Renard; 6 G. Gulgnon, pêcheur; 4 S. Hurtubise, MPO, IML, communication personnelle; 7 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.		Grande-Grève Sandy Beach Douglastown	6,2 6,3 0,4

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Homard

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
		Gros Cap-aux-Os à Penouille	Répartition générale	3 J.Y. Bernatchez, agent des pêches, MPO, Rivière-au-Renard; 6 G. Guignon, pêcheur; 7 M. St-Amour, J.G. Chevarle, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon,	Un secteur au large du ruisseau des Trois Chemins présente une zone de concentration exploitée.	L'Anse-à-Brillant	74,2
		Sandy Beach	Zone de concentration et d'exploitation	3 J.Y. Bernatchez, agent des pêches, MPO, Rivière-au-Renard; 8 L. Leggo, pêcheur; S. Hurtubise, MPO, IML,		Forillon	0,5
		Cap Haldimand	Id.	Id.		St-Georges-de-Malbaie	140,4
		Douglastown à Mal-Bay	Id.	8 L. Leggo, pêcheur; 4 S. Hurtubise, MPO, IML, communication personnelle.		Mal-Bay	3,7
		Cannes-de-Roches à Grande Rivière	Id.	9 L. Rall, agent des pêches, MPO, Grande-Rivière; Roche, 1993; 4 S. Hurtubise, MPO, IML,	Un secteur entre Cape Cove et Cap-D'Espoir constitue une zone de répartition.	Barachois	0,5
						Cannes-de-Roches	0,4
						Percé	74,4
						L'Anse-à-Bœuffils	105,7
						Cap D'Espoir	2,9
						Ste-Thérèse-de-Gaspé	76,8
						Grande-Rivière	126,8

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
HOAMRE	Répartition générale	2, 3, 6, 7	n.d.
HOAMEX	Zone d'exploitation	3, 4, 6, 7, 8, 9	n.d.
HOAMCO	Zone de concentration	3, 4, 6, 7, 8, 9	n.d.
HOAMGA	Répartition générale de juvéniles	5	n.d.
HOAM	Fichier global de l'espèce		
HOAMNX	Fichier global de l'espèce (sauf exploitation)		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Laminaires: Laminaria sp
Alaria esculenta

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité	En aval de Ruisseau à-la Loure	Répartition générale entre 0 et 3,5 m	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Lavergne et Himmelman, 1984.	Répartition générale sur les substrats rocheux. Nous avons des divergences au niveau de la profondeur maximale de ces espèces. Le consultant responsable de l'estuaire maritime a utilisé une limite à 20 m. Gagnon et Hovington (1986) mentionnent une profondeur de 12 m alors que Lavergne et Himmelman (1984) parlent, pour le secteur entre Grosses-Roches et Mont-St-Pierre d'une profondeur de 3,5 m. Nous avons donc décidé de ne mettre une distribution que pour le secteur étudié par Lavergne et Himmelman (1984) malgré qu'il soit fort probable de trouver des laminaires sur les fonds rocheux du reste du territoire.
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis	En amont de Mont-St-Pierre En aval de Mont-St-Pierre	id. Pas de données	id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	De Cap Rouge à Ste-Thérèse-de-Gaspé	Répartition générale entre 0 et 20 m	3 Roche, 1993; 4 L. Gendron, MPO, IML, Communication personnelle.	Répartition générale sur les substrats rocheux.

Fichiers informatisés

Utilisation

Source

Saison

LAMI

Répartition générale

1, 2, 3, 4

n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Lançon

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé	Anse de Cap-des-Rosiers	Présence	1 Maxime St-Amour, Jean-Guy Chevarie, Denis Comeau et Stéphane Marchand, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.	Répartition non cartographiée.
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Anse-aux-Sauvages	id.	id. et 2 Argus 1995 a et b	id.
		Barachols de la Malbaie	id.	id.	id.
		Ste-Thérèse-de-Gaspé	Répartition générale de l'espèce	3 Pêcheurs et agents de pêche du secteur.	Présence de l'espèce, mais pas de données de profondeur.

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Limande à queue jaune

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements (Prises accessoires)	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale de l'espèce (40-100 m)	1 Scott et Scott, 1988.	Espèce peu abondante selon les pêcheurs (entre Matane et Cap Gaspé) mais qui est capturée occasionnellement.	Les Méchins	n.d.
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.			
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.			
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.			
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.			
22 H/2	Cloridorme		id.	id.			
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.			
22 A/16	Gaspé		id.	id.			
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		id.	id. et 2 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.	Conrad Alain (pêcheur) confirme la présence de l'espèce à partir de 40 m de profondeur.	Ste-Thérèse-de-Gaspé	n.d.

Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison
LIFE	Répartition générale	1, 2	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Loup atlantique

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements (Prises accessoires)	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Pas définie	Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	Nous n'avons pas cartographié l'aire de répartition de l'espèce car nous n'avons pas d'informations précises. L'espèce semble présente partout selon les pêcheurs mais elle est capturée occasionnellement. Les profondeurs auxquelles on trouve cette espèce varient d'une source à l'autre(20-150 m: Lelm et Scott, 1972; 73-126 m: Scott et Scott, 1988).		
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.			
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.		Ste-Anne-des-St-Joachim-de-Tourelle	n.d. n.d.
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.			
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.			
22 H/2	Clotidorme		id.	id.		Clotidorme	0,2
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.			
22 A/16	Gaspé		id.	id.			
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		id.	id.		Ste-Thérèse-de-Gaspé	n.d.

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Macrre de Stimpson

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale de l'espèce (10-40m)	1 J. Lambert, MPO, IML, communication personnelle; 2 Lambert, 1994.	
		De Ruisseau-à-la-Loutre à Ruisseau-à-Sem	Zone inventoriée et présence confirmée de l'espèce entre 10 et 30 m de profondeur	3 J.-M. Ouellet, pêcheur.	
22 G/2	Cap-Chat		Répartition générale de l'espèce (10-40m)	1 J. Lambert, MPO, IML, communication personnelle; 2 Lambert, 1994.	
		De la pointe de Cap-Chat à l'embouchure de la rivière Cap-Chat.	Zone inventoriée et présence confirmée de l'espèce entre 10 et 30 m de profondeur	4 Leclerc et Brulotte, 1995.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Répartition générale de l'espèce (10-40m)	1 J. Lambert, MPO, IML, communication personnelle; 2 Lambert, 1994.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis	Un secteur compris entre Gros Morne et Manche-d'Épée	Id. et zone de concentration	Id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Répartition générale (10-40 m); Zone inventoriée et présence confirmée de l'espèce entre 10 et 30 m	1 J. Lambert, MPO, IML, communication personnelle; 5 Leclerc et Brulotte, 1995; Lambert, 1994.	
		Un secteur compris entre Gros Morne et Manche-d'Épée	Zone de concentration (10 - 30 m)	5 Leclerc et Brulotte, 1995.	Densité supérieure à 2 individus/m ² , (Leclerc, 1995).
		Le secteur au large de la rivière Grande-Vallée	Id.	Id.	Id.
22 H/2	Cloridome		Répartition générale (10-40 m); Zone inventoriée et présence de l'espèce confirmée entre 10 et 30 m	1 J. Lambert, MPO, IML, communication personnelle; 5 Leclerc et Brulotte, 1995; 6 Lambert, 1994.	
22 H/1	Petit-Cap		Répartition générale de l'espèce	1 J. Lambert, MPO, IML, communication personnelle; 2 Lambert, 1994.	

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Mactre de Stimpson

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 A/16	Gaspé	Jusqu'à Cap Gaspé	Id.	Id.	Il n'y a pas eu d'étude au sud de Cap Gaspé (J. Lambert, MPO, IML, communication personnelle.
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Pas de données		

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
MAPORE	Répartition générale et zone inventoriée	1, 2, 3, 4, 5, 6	n.d.
MAPOCO	Zone de concentration	1, 2, 5	n.d.
MAPO	Fichier global de l'espèce		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Maquereau bleu

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale en été	1 F. Grégoire, MPO, IML, communication personnelle	La répartition de ce poisson est générale à tout l'univers, au sud de Cap-des-Rosiers entre juin et août. Cette espèce est très influencée par la température de l'eau. Tous les stades de vie (adulte, larve et juvénile) sont représentés dans la zone d'étude.	
22 G/2	Cap-Chat		Id.	Id.		Cap-Chat-est 0,2
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.	Id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.	Id.		
22 H/2	Cloridorme		Id.	Id.		Cloridorme 22,9
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.		
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.		Rivière-au-Renard 3,6
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Id.	Id. + 2 pêcheurs et agents des pêches du secteur; 3 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles 4 Grégoire et al., 1995.	Ces données ne sont pas cartographiées sur la carte marine parce qu'elles sont générales à tout l'univers.	
	Anse-à-Brillant à Cap Galt	Zone d'exploitation		5 J.-M. Duguay, pêcheur		Anse-à-Brillant 2,1 Barachois 1,0 Cannes-de-Roches 3,1
	Percé (au large du cap Blanc)	Id.		6 Cartes d'habitats, MPO, 1985	1 permis d'exploitation (selne bourse) à Ste-Thérèse-de-Gaspé en 1995	Percé 7,0 Anse-à-Beaufils 5,3 Cap-d'Espoir 0,8 Ste-Thérèse-de-Gaspé 23,9 Grande-Rivière 1,1

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
SCSCNX	Répartition générale	1, 2, 3	Été
SCSCEX	Zone d'exploitation	5, 6	n.d.
SCSC	Fichier global de l'espèce		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Marsoulin commun

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Zone d'observation de l'espèce	1 Pêcheurs du secteur.	L'espèce semble avoir une répartition générale à l'ensemble du golfe. Les pêcheurs de l'aire d'étude l'observent fréquemment.
				2 Lafontaine et al., 1994.	Cette espèce est très discrète et très difficile à observer. Sa répartition n'est pas documentée dans le nord du golfe du St-Laurent.
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.	
22 H/2	Cloridorme		id.	id.	
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.	
22 A/16	Gaspé		id.	id.	
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	entre Cap-des-Rosiers et Cap Gaspé	id.	id. + 3 C.P.S. E.G., 1996; 4 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles. 4 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles. 5 Parcs Canada, 1980.	Observation fréquente en été et à l'automne. La côte du parc Forillon et de la baie de Gaspé a été cartographié comme étant un secteur d'observation de cette espèce. Aire de mise bas non cartographiée.
		Grande-Grève	id. + aire de mise bas possible.		
		entre Cap Gaspé et Cap du Petit Gaspé	Zone d'observation de l'espèce		
		Ile Plate	id.	6 Lafleur et Thibodeau, 1973	
		Ile Bonaventure	id.		id.

Fichiers	Informatisés	Utilisation	Source	Saison
CETA		Zone d'observation	1, 2, 3, 4, 5, 6	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Merlu argenté

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas définie	Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	Répartition non cartographiée. Nous n'avons pas de données sur cette espèce. Les pêcheurs entre Matane et Cloridorme la capture occasionnellement.
22 G/2	Cap-Chat		Id.	Id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.	Id.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.	Id.	
22 H/2	Cloridorme		Id.	Id.	
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.	
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.	
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Id.	Id.	

	Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Merluche blanche

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel de l'espèce (150-250 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 G. Chouinard, MPO, Moncton, communication personnelle. 3 Pêcheurs et agents des	Nous avons communiqué avec des chercheurs de l'IML, mais ils n'ont pu confirmé les informations. G. Chouinard, MPO, Moncton, a confirmé les 2 aires de répartition.	Matane	n.d.
						Anse-des-Méchins	0.2
22 G/2	Cap-Chat		Id.	Id.			
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.	Id.		Ste-Anne-des-Monts	n.d.
						Ruisseau-à-Patate	n.d.
						St-Joachim-de-Tourelle	n.d.
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id.		Mont-Louis-ouest	0.2
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.	Id.			
22 H/2	Cloridorme		Id.	Id.		Cloridorme	n.d.
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.		Rivière-au-Renard	3.8
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.			
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Id.	2 G. Chouinard, MPO, Moncton, communication personnelle. 4 Pêcheurs, agents des pêches du secteur et M. St-Amour, J.G. Chevalle, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications 5 Argus, 1995a	L'espèce se trouve surtout entre 0 et 40 m en été, car on n'observe pas de profondeur de 150 m et plus au sud de Cap-Gaspé.		
		Barachols de la Malbaie	Présence			Ste-Thérèse-de-Gaspé	0.6
						Grande-Rivière	n.d.

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
URTEHA	Habitat préférentiel	1, 2, 3, 4	n.d.
URTEFR	Frayère	1, 2, 3, 4	Été

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Merluche écreuil

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas définie		Répartition non cartographiée. Nous n'avons pas assez de données sur cette espèce. les pêcheurs du secteur la capture occasionnellement dans l'aire d'étude.
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Percé	id.		
		Ste-Thérèse-de-Gaspé	id.		

		Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison
		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Morue franche

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements (Prises accessoires)	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale de l'espèce (0 - 200 m)	1 A. Fréchet, MPO, IML, communication personnelle; 2 Pêcheurs et agents de pêche de l'aire d'étude.	Cette espèce n'est pas pêchée depuis 1993 en raison d'un moratoire. Les captures enregistrées sont des prises accessoires.	Matane	0,2
						Anse-des-Méchins	0,2
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.			
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.		Ste-Anne-des-Monts	12,4
						Ruisseau-à-Patate	0,3
						St-Joachim-de-Tourelle	0,9
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.		Mont-Louis-ouest	1,7
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.		Madeline	0,3
						Madeline-centre	1,4
22 H/2	Cloridorme		id.	id.		Cloridorme	27,1
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.		Rivière-au-Renard	113,8
22 A/16	Gaspé		id.	id.			
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		id.	id. et 3 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.		Ste-Thérèse-de-Gaspé	86,2
		Banc des Américains et secteur entre l'île Bonaventure et Cap-d'Espoir.	Zone d'exploitation avant septembre 1993	4 G. Albert, pêcheur.		Grande-Rivière	1,7

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison		
		GAMORE	Répartition générale	1, 2, 3	n.d.		
		GAMOEX	Zone d'exploitation	4	n.d.		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Moule bleue

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale dans la zone Intertidale et jusqu'à 10 m de profondeur sur des substrats rocheux	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	
		Les Ilets	Zone de concentration	3 P.-E. Lavole, MPO, agent des pêches	
22 G/2	Cap-Chat		Répartition générale dans la zone Intertidale et jusqu'à 10 m de profondeur sur des substrats rocheux		
		Bale des Capucins	Zones de concentration et d'exploitation: 1 banc situé dans la bale et 1 banc sur les surfaces rocheuses à l'extérieur de la bale à l'est jusqu'au ruisseau du Petit Capucin	4 Environnement Canada, 1995, Programme de salubrité des eaux coquillères; 5 Arqus, 1995.	Ces bancs étaient auparavant ouverts à la cueillette mais depuis 1995, il ont été fermés en raison de l'arrêt du suivi sur la qualité de l'eau dans ce secteur.
		De Cap-Chat à la pointe au Goémon	Zones de concentration et d'exploitation: Sept bancs de moules répartis dans ce secteur. Parmi ceux-ci, on note un banc de 4,2 km ² à l'ouest du havre de pêche de Cap-Chat	4 Environnement Canada, 1995, Programme de salubrité des eaux coquillères; 6 Centre spécialisé des pêches, 1993.	Certains de ces bancs étaient auparavant ouverts à la cueillette mais depuis 1995, il ont été fermés en raison de l'arrêt du suivi sur la qualité de l'eau dans ce secteur.
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Répartition générale dans la zone Intertidale et jusqu'à 10 m de profondeur sur des substrats rocheux	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	
		De la pointe au Goémon au ruisseau à Patate	Zones de concentration et d'exploitation: onze bancs répartis dans le secteur	7 Centre spécialisé des pêches et Groupe Environnement Shooner, 1991; 4 Environnement Canada, 1995, Programme de salubrité des eaux coquillères.	Ces bancs étaient fermés à la cueillette en 1995.
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Répartition générale dans la zone Intertidale et jusqu'à 10 m de profondeur sur des substrats rocheux	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.	Id.	
22 H/2	Clotdorme		Id.	Id.	

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Moule bleue

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.	
22 A/16	Gaspé	Anse-au-Griffon	id. Zone de concentration et d'exploitation: 2 bancs dans l'anse	id. 6 Centre spécialisé des pêches, 1993; 4 Environnement Canada, 1995, Programme de salubrité des eaux coaullières.	Ces bancs étaient fermés à la cueillette en 1995.
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Répartition générale dans la zone intertidale et jusqu'à 10 m de profondeur sur des substrats rocheux	2 Pêcheurs; agents des pêches du secteur; 8 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.	La section sud de la répartition de l'espèce est basée sur la localisation des côtes rocheuses selon Dryade (1980) entre Cap-des-Rosiers et Grande-Rivière.
		Cap-des-Rosiers	Zone de concentration et d'exploitation: 1 banc sur le cap	6 Centre spécialisé des pêches, 1993; 4 Environnement Canada, 1995, Programme de salubrité des eaux coaullières.	Ce banc était fermé à la cueillette en 1995.
		Cap-des-Rosiers est	Zone de concentration et d'exploitation: 3 bancs localisées sur des pointes rocheuses	id.	Ces trois bancs difficiles d'accès étaient ouverts à la cueillette en 1995.
		Baie de Gaspé: parc mytilicole de Penouille	Zone de culture	9 Centre spécialisé des pêches, 1994; 4 Environnement Canada, 1995, Programme de salubrité des eaux coaullières.	L'exploitation de ce parc était autorisée en 1995 entre le 1er octobre et le 28 février
		Barachols de la rivière St-Jean	Zone de concentration et d'exploitation: 1 banc dans la partie nord-est du barachols	10 Centre spécialisé des pêches, 1992; 4 Environnement Canada, 1995, Programme de salubrité des eaux coaullières.	Ce banc était ouvert à la cueillette en 1995 entre le 1er octobre et le 31 mai.
		De la pointe St-Pierre au quai de Mal-Bay	Zone de concentration et d'exploitation: 1 banc à la pointe St-Pierre, 2 bancs de part et d'autre de la pointe Verte et un banc à l'est du quai de Mal-Bay	6 Centre spécialisé des pêches, 1993; 4 Environnement Canada, 1995, Programme de salubrité des eaux coaullières.	Tous ces bancs étaient ouverts à la cueillette en 1995.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Moule bleue

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
		Barachois de la Malbaie	Zone de concentration et d'exploitation: 1 banc sur une étendue de 500 m longeant le quai et le chenal	7 Centre spécialisé des pêches et Groupe Environnement Shooner, 1990; 4 Environnement Canada, 1995, Programme de salubrité des eaux coaullières; 11 Argus, 1995a et b; 12 Pesca, 1996.	Ce banc était fermé à la cueillette en 1995.
		Du cap Barré au Mont-Joli (Percé)	Zone de concentration et d'exploitation: un banc s'étendant sur 830 m	7 Centre spécialisé des pêches et Groupe Environnement Shooner, 1991; 4 Environnement Canada, 1995, Programme de salubrité des eaux coaullières.	Ce banc était fermé à la cueillette en 1995.

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
MYEDRE, MYEDLI	Répartition générale	1, 2, 8	n.d.
MYEDEX	Zone d'exploitation	4, 6, 7	n.d.
MYEDCO	Zone de concentration	3, 4, 6, 7	n.d.
MYEDCA	Zone de concentration	4, 5	n.d.
MYEDCAEX	Zone d'exploitation	4, 5	n.d.
MYEDMA	Zone de concentration	4, 7, 11, 12	n.d.
MYEDMAEX	Zone d'exploitation	4, 7, 11, 12	n.d.
MYEDGA	Zone de concentration et de culture	4, 9	n.d.
MYEDGAEX	Zone d'exploitation	4, 10	n.d.
MYED	Fichier global de l'espèce		
MYEDNX	Fichier global de l'espèce (sauf exploitation)		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Mousse d'Irlande

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		Les plus grandes densités de l'espèce se concentrent au sud du golfe St-Laurent particulièrement autour de l'île du Prince-Édouard (Bell, 1990).
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Petit Gaspé à la route 132	Répartition de l'espèce (0-12m)	1 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles. 2 Fleurbec, 1985	

Fichiers
Informatisés

Utilisation

Source

Saison

CHCR

Répartition générale

1, 2

n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Mye commune

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité	Grosses-Roches	Zone d'observation ponctuelle	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur 3 Pêcheurs du secteur	Cette observation n'a pas été cartographiée.		
		Anse de Les Méchins	Id.	Id.	Id.		
22 G/2	Cap-Chat	Baie des Capucins	Zone de concentration et d'exploitation: 1 banc situé dans la baie	4 Environnement Canada, 1995, Programme de salubrité des eaux coquillières; 5 Argus, 1995c	Ce banc était auparavant ouvert à la cueillette mais depuis 1995, il a été fermé en raison de l'arrêt du suivi sur la qualité de l'eau dans ce secteur.		
		Anse au Goémon	Zone de concentration et d'exploitation: 1 banc	Id.	Ce banc était auparavant ouvert à la cueillette mais depuis 1995, il a été fermé en raison de l'arrêt du suivi sur la qualité de l'eau dans ce secteur.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Pas de données				
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis	Anse du Mont-Louis	Zone de concentration	6 P.E. Lavole, agent des pêches, MPO, Ste-Anne-Des-Monts			
		Anse-Pleureuse	Id.	Id.			
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Pas de données				
22 H/2	Cloridorme	Baie de Cloridorme	Zone de concentration	1 Gagnon et Hovington, 1986			
22 H/1	Petit-Cap		Pas de données				
22 A/16	Gaspé	Anse-au-Griffon	Zone de concentration et d'exploitation: 1 banc à l'embouchure de la rivière	7 Centre spécialisé des pêches, 1993; 4 Environnement Canada, 1995, Programme de salubrité des eaux coquillières.	Ce banc était fermé à la cueillette en 1995.		
		Trois-Ruisseaux à entre Jersey Cove et Cap-des-Rosiers	Zone de concentration et d'exploitation: 1 banc	Id.			
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	De la presqu'île de Penouille à Fontenelle.	Zone de concentration et d'exploitation: 1 banc très étendu	8 Centre spécialisé des pêches, 1994; 4 Environnement Canada, 1995, Programme de salubrité des eaux coquillières.	Ce banc était fermé à la cueillette en 1995.	Mal-Bay	44,8

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Mye commune

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
		Barachois de la rivière St-Jean	Zone de concentration et d'exploitation: 1 banc (3,5 km ²) dans la partie nord-est du barachois	9 Centre spécialisé des pêches, 1992; 4 Environnement Canada, 1995, Programme de salubrité des eaux coquillières.	Ce banc était ouvert à la cueillette en 1995 entre le 1er octobre et le 31 mai.	Barachois	44,8
		Barachois de la Malbale	Zone de concentration et d'exploitation: 1 banc sur une étendue de 1800 m au sud du barachois	10 Centre spécialisé des pêches et Groupe Environnement Shooner, 1990; 4 Environnement Canada, 1995, Programme de salubrité des eaux coquillières; 11 Argus, 1995a et b; 12 Pesca, 1996.	Ce banc était fermé à la cueillette en 1995.	Canne-de-Roches	44,8
						Percé	44,8
						L'Anse-à-Beaufils	44,8
						Cap-d'Espoir	44,8
						Ste-Thérèse-de-Gaspé	44,8

Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison
MYARCO	Zone de concentration	1, 4, 5, 6, 7	n.d.
MYAREX	Zone d'exploitation	4, 5, 7	n.d.
MYARGA	Zone de concentration	4, 8, 9	n.d.
MYARGAEX	Zone d'exploitation	4, 8, 9	n.d.
MYARMA	Zone de concentration	4, 10, 11, 12	n.d.
MYARMAEX	Zone d'exploitation	4, 10, 11, 12	n.d.
MYARCA	Zone de concentration	4, 5	n.d.
MYARCAEX	Zone d'exploitation	4, 5	n.d.
MYAR	Fichier global de l'espèce		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Ogac (Morue de roche)

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements (Prises accessoires)	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données				
22 G/2	Cap-Chat		Id.				
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.				
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.				
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.				
22 H/2	Clairdormé		Id.				
22 H/1	Petit-Cap		Id.				
22 A/16	Gaspé		Id.				
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Baie de Gaspé	Pas définie	1 Maxime St-Amour, Jean-Guy Chevarie, Denis Comeau et Stéphane Marchand, Parcs Canada, Foillon, communications personnelles; 2 Pêcheurs et agents des	Répartition non cartographiée. Présence de l'espèce dans ce secteur au sud de Cap-Gaspé. Nous n'avons pas assez d'informations sur l'espèce. Les pêcheurs la capture occasionnellement.	Ste-Thérèse-de-Gaspé	n.d.

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison		
		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Ombre de fontaine

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		
22 G/2	Cap-Chat	Rivière Grand Capucins	Couloir de migration	1 N. Fournier, MEF, communication personnelle.	Rivière où se reproduit cette espèce. Tous les stades de vie sont représentés (adulte, larve, juvénile) dans la zone d'étude.
		Baie des Capucins Rivière Cap-Chat	Présence Couloir de migration	2 Argus, 1995c. 1 N. Fournier, MEF, communication personnelle.	Rivière où se reproduit cette espèce.
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts	Rivière Ste-Anne	Id.	Id.	Id.
		Rivière Marsoul	Id.	Id.	Rivière où se reproduit probablement cette espèce.
		Rivière à la Marte	Id.	Id.	Id.
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis	Rivière Mont-Louis	Id.	Id.	Rivière où se reproduit cette espèce.
		Rivière à Pierre	Id.	Id.	Rivière où se reproduit probablement cette espèce.
		Rivière à Claude	Id.	Id.	Rivière où se reproduit probablement cette espèce.
		Ruisseau à Rebours	Id.	Id.	Rivière où se reproduit probablement cette espèce.
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée	Rivière Madeleine	Id.	Id.	Rivière où se reproduit cette espèce.
22 H/2	Cloridorme		Pas de données		
22 H/1	Petit-Cap		Id.		
22 A/16	Gaspé		Id.		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Omble de fontaine

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Rivière Dartmouth	Couloir de migration	3 A. Assels, MEF, Gaspé, communication personnelle.	Rivière où se reproduit cette espèce.	
		Rivière York	id.	id.	id.	
		Rivière St-Jean	id.	id.	id.	
		Rivière Malbale	id.	id.	id.	
		Rivière Portage	id.	id.	id.	
		Rivière Beattie	id.	id.	id.	
		Rivière Murphy	id.	id.	id.	
		Grande Rivière	id.	id.	id.	
		Barachols de la Malbale	Couloir de migration	4 Argus, 1995a et b; 5 Pesca, 1996.		

		Fichiers	Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		SAFONA		Couloir de migration pour les rivières Dartmouth, York, St-Jean, Malbale, Portage et Beattie	3	n.d.
		SAFOLI		Couloir de migration pour les autres rivières	1	n.d.
		SAFOAL		Aire d'alimentation		n.d.
		SAFOMA		Couloir de migration	4, 5	n.d.
		SAFO		Fichier global de l'espèce		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Oursin vert

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Habitat préférentiel sur les côtes rocheuses (0-4 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986 ; 2 Lavergne et Himmelman, 1984. 3 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	L'espèce a une répartition très large qui peut s'étendre à près de 800 m de profondeur (Gosner, 1978).
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id. + zone de concentration entre Ste-Anne-des-Monts et Tourelle	id. + 4 P.E. Lavole, agent des pêches, Ste-Anne-des-Monts.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Habitat préférentiel sur les côtes rocheuses (0-4 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Lavergne et Himmelman, 1984; 3 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	1 Gagnon et Hovington, 1986; 3 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	
22 H/2	Cloridorme		id.	id.	
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.	
22 A/16	Gaspé		id.	id.	
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Habitat préférentiel sur les côtes rocheuses (0-20m)	3 Pêcheurs et agents des pêches du secteur; 5 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.	Même habitat que le homard (pêcheurs).
	Cap Gaspé à Penouille		Zone de concentration	6 G. Guignon et J. Langis;	2 permis de pêche exploratoire émis en 1995.
	Baie de Percé		id.	6 G. Guignon et J. Langis; 7 Pêcheurs du secteur; 8 MPO, 1985, cartes d'habitats.	9 permis de pêche exploratoire émis en 1995.
<hr/>					
		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		STDRHA, STDRLI	Habitat préférentiel	1, 2, 3, 5	n.d.
		STDRCO	Zone de concentration	1, 2, 3, 4, 6, 7, 8	n.d.
		STDOR	Fichier global de l'espèce		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Petit Rorqual

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Zone d'observation de l'espèce	1 Pêcheurs du secteur	
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Pas de données		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Parc Forillon et baie de Gaspé	Zone d'observation de l'espèce	2 C.P.S.E.G., 1996; 3 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles; Parcs Canada 1980. 4 Sears et Williamson, 1982.	L'espèce est observé du mois de mai au mois de décembre. La zone d'observation est cartographié.
		St-Georges-de-Malbale	Zone d'observation ponctuelle de l'espèce		

		Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison
		CETA	Zone d'observation	1, 2, 3, 4	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Pétoncle d'Islande

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquement	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale potentielle (20-60 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986 ; 2 Giguère et Fréchette, 1994; 3 M. Giguère, MPO, IML, communication personnelle. 4 Pêcheurs et agents des pêches du secteur			
22 G/2	Cap-Chat		Id.	Id.			
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id. + zone exploitée entre Ste-Anne-des-Monts et Marsoul	Id.		Ste-Anne-des-Monts	2,0
						St-Jochim-de-Tourelle	45,7
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Répartition générale potentielle (20-60 m)	Id.		Mont-Louis-ouest	1,5
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.	Id.			
22 H/2	Cloridorme		Id.	Id.			
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.			
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.		Rivière-au-Renard	71,4
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Id.	3 M. Giguère, MPO, IML, communication personnelle; 2 Giguère et Fréchette, 1994. 5 J. Girard et J. Langis, pêcheurs; 7 C.P.S.E.G., 1996.	Carte 1:20 000	Sandy Beach	2,9
		Entre Sandy Beach et Douglastown	Zone de concentration de pétoncle juvénile				
		Banc des Américains	Zone de concentration et d'exploitation	5 Pêcheurs du secteur.		St-Georges-de-Malbaie	11,8

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison		
		CHISRE	Répartition générale	1, 2, 3, 4	n.d.		
		CHISEX	Zone d'exploitation	1, 2, 3, 4, 5	n.d.		
		CHISCO	Zone de concentration	5	n.d.		
		PETOGA	Zone de concentration de pétoncles juvéniles	5, 7			
		CHIS	Fichier global de l'espèce				
		CHISNX	Fichier global de l'espèce (sauf exploitation)				

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Pétoncle géant

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquement	Débarquement mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale potentielle (20-60 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 M. Giguère, MPO, IML, communication personnelle; 3 Giguère et Fréchette, 1994;			
22 G/2	Cap-Chat		Id.	Id.			
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.	Id.		Ste-Anne-des-St-Jochim-de-Tourelle	2,0 45,7
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id.		Mont-Louis-ouest	1,5
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Valée		Id.	Id.			
22 H/2	Cloridome		Id.	Id.			
22 H/1	Petit-Cap		Id.				
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.		Rivière-au-Renard	71,4
L/C 4485	Cap-des-Rosters à Chandler		Id.	2 M. Giguère, MPO, IML, communication personnelle; 5 J. Girard et J. Langis, pêcheurs; 6 M. St-Amour, J.G. Chevaire, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, 5 J. Girard et J. Langis, pêcheurs; 7 C.P.S.E.G., 1996. 8 J. Girard, pêcheur	Carte 1:20 000	Sandy Beach	2,9
		Baie de Gaspé (entre Grande-Grève et Anse-aux-Sauvages).	Zone de concentration et d'exploitation			St-Georges-de-Malbaie	11,8
		Entre Sandy Beach et Douglastown	Zone de concentration et d'exploitation; zone de concentration de pétoncle juvénile				
		Au large du barachois de la Malbaie	Zone de concentration et d'exploitation				
		Au large de l'Anse-à-Beaufils	Id.	9 L.Rail, agent des pêches, MPO, Grande-Rivière.			
		Au sud de Cap D'Espoir	Id.	2 M. Giguère, MPO, IML, communication personnelle;			

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
PLMARE	Répartition générale	1, 2, 3, 4	n.d.
PLMAEX	Zone d'exploitation	2, 3, 5, 6, 7, 8, 9	n.d.
PLMACO	Zone de concentration	2, 3, 5, 6, 7, 8, 9	n.d.
PETOGA	Zone de concentration de pétoncles juvéniles	5, 7	n.d.
PLMA	Fichier global de l'espèce		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Phoque commun

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale dans l'aire d'étude	1 J.-F. Gosselin, MPO, IML, communication personnelle; 2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	La répartition de l'espèce est trop vaste pour la cartographie. Tous les pêcheurs rencontrés observent régulièrement des phoques dans leur secteur de pêche.
22 G/2	Cap-Chat		Id.	Id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.	Id.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.	Id.	
22 H/2	Cloridorme	Entre Anse de l'Étang et Pointe à la Renommée.	Id. Zone de concentration (échouerie) et aire de mise bas	Id. 3 Louis Molaison, pêcheur; 1 J.-F. Gosselin, MPO, IML, communication personnelle.	
22 H/1	Petit-Cap		Répartition générale dans l'aire d'étude	1 J.-F. Gosselin, MPO, IML, communication personnelle; 2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.	
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Cap Bon Ami	Id. Zone de concentration (échouerie) et aire de mise bas	Id. 4 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.	
		Entre Cap Bon Ami et Cap Gaspé	Id.	Id.	
		Petit Gaspé	Id.	Id.	
		Petit Cap-aux-Os	Id.	Id.	
		Entre Seal Cove et Prével	Id.	5 MPO, 1985, cartes d'habitats.	
		Ile Plate	Id.	2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	
		Ile Bonaventure	Id.	Id.	

Fichiers Informatisés

Utilisation

Source

Saison

PHVI Répartition générale dans l'aire d'étude
PHVIFR Échouerie et aire de mise bas

1, 2
1, 2, 3, 4, 5

n.d.
n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Phoque du Groenland

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Rive nord de la Baie de Gaspé	Présence de l'espèce	1 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles.	L'espèce est sporadiquement observée (50 individus environ).

Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison
n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Phoque gris

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale dans l'aire d'étude Couloir de migration le long de la côte	1 J.-F. Gosselin, MPO, IML, communication personnelle; 2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur. 3 Lesage et al., 1995.	La répartition de l'espèce est trop vaste pour la cartographie. Tous les pêcheurs rencontrés observent régulièrement des phoques dans leur secteur de pêche. 2 individus munis d'un émetteur ont effectué une migration depuis Métis pour se rendre à l'île de Sable à l'automne 1994. Il faut noter que contrairement au phoque commun, l'espèce ne se reproduit pas dans le secteur.
22 G/2	Cap-Chat		Couloir de migration le long de la côte	3 Lesage et al., 1995.	Il est justifié de croire qu'une partie de la population utilise le secteur pour la migration.
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.	
22 H/2	Cloridorme	Entre Anse de l'Étang et pointe à la Renommée.	id. Zone de concentration (échouerie)	id. 4 Louis Molaison, pêcheur; 1 J.-F. Gosselin, MPO, IML, communication personnelle.	
22 H/1	Petit-Cap		Répartition générale dans l'aire d'étude	1 J.-F. Gosselin, MPO, IML, communication personnelle; 2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	
22 A/16	Gaspé		id.	id.	
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Cap Bon Ami	id. Zone de concentration (échouerie)	5 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles; 6 C.P.S.E.G., 1996.	

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Phoque gris

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
		Entre Cap Bon Ami et Cap Gaspé	id.	id.	
		Petit Gaspé	id.	id.	
		Petit Cap-aux-Os	id.	id.	
		Entre Seal Cove et Prével	id.	7 MPO, 1985, cartes d'habitats.	
		Ile Plate	id.	2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	
		Ile Bonaventure	id.	id.	
		Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison
		HAGRLI	Couloir de migration le long de la côte	2	n.d.
		HAGR	Zone de concentration (échouerie)	1, 4, 5, 6, 7	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Pile canadienne

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale de l'espèce (40-200 m) et répartition estivale (40-100 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 A. Fréchet, MPO, IML, communication personnelle; 3 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.		Matane	2,9
22 G/2	Cap-Chat		Id.	Id.		Grosses-Roches Anse-des-Méchins Cap-Chat-est	0,3 8,5 2,0
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.	Id.		Ste-Anne-des-Monts Ruisseau-à-Patate St-Joachim-de-Tourelle	2,0 1,1 2,3
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id.		Mont-Louis-ouest	3,1
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.	Id.			
22 H/2	Cloridome		Id.	Id.			
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.		Rivière-au-Renard	18,8
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.			
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Id.	Id. + 4 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles. 5 C.P.S.E.G., 1996	L'espèce se trouve surtout entre 0 et 40 m.	Grande-Rivière	0,1
		Baie de Gaspé	Répartition générale de juvéniles				
		Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison		
		HIPL	Répartition générale	1, 2, 3, 4	n.d.		
		HIPLRE	Répartition générale	1, 2, 3, 4	été		
		PLIEGA	Répartition générale de juvéniles	5			

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Pile grise

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale de l'espèce (200-300 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Pêcheurs et agents de pêche de	
22 G/2	Cap-Chat		Id.	Id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.	Id.	Petits débarquements à Ste-Anne-des-Monts en 1995 (n.d., MPO)
22 H/4 & 22	Mont-Louis		Id.	Id.	
22 H/3 & 22	Grande-Vallée		Id.	Id.	
22 H/2	Cloridorme		Id.	Id.	
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.	
22 A/16	Gaspé	Secteur au large de Rivière-au-Renard	Id. + zone d'exploitation	3 MPO, 1995 (Résultats préliminaires du relevé de septembre 1995 sur les poissons de fond	Zone pêchée au chalut sur 900 m de distance par 283 m de profondeur.
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Cette espèce n'est pas présente au sud du Cap Gaspé	2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	
		Baie de Gaspé	Répartition générale de juvéniles	4 C.P.S.E.G., 1996	

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		GLCYNX	Répartition générale	1, 2	n.d.
		GLCYEX	Zone d'exploitation	1, 2, 3	n.d.
		GLCY	Fichier global de l'espèce		
		PLIEGA	Répartition générale de juvéniles	4	

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Plie rouge

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale de l'espèce (0-40 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.		Matane	n.d.
						Grosses-Roches	n.d.
22 G/2	Cap-Chat	Baie des Capucins	Id. Aire d'alimentation	Id. 3 Argus, 1995c	Carte 1:20000	Cap-Chat-est	n.d.
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Répartition générale de l'espèce (0-40 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.		Tourelle	5,2
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id.		Mont-Louis-ouest	n.d.
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.	Id.			
22 H/2	Clardorne		Id.	Id.			
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.			
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.			
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Id.	Id.			
		Baie de Gaspé	Répartition générale de juvéniles	6 C.P.S.E.G., 1996			
		Au large de la Malbaie	Zone d'exploitation	4 J. Langis, pêcheur		Ste-Thérèse-de-Gaspé	n.d.
		Barachois de la Malbaie	Présence	5 Argus 1995 a et b			
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>							
		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison		
		PSAMNX	Répartition générale	1, 2	n.d.		
		PSAMEX	Zone d'exploitation	4	n.d.		
		PSAMCA	Aire d'alimentation	3	n.d.		
		PSAM	Fichier global de l'espèce				
		PLIEGA	Répartition générale de juvéniles	6	n.d.		

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Poulamon atlantique

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas définie	1 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	L'espèce est capturée occasionnellement entre Matane et Cloridorme. Nous n'avons pas assez de données pour la cartographie.
22 G/2	Cap-Chat	Baie des Capucins	Id. Présence	Id. Id. + 2 Argus, 1995c.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Pas définie	1 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.	Id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.	Id.	
22 H/2	Cloridorme		Id.	Id.	
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.	
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.	
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Péninsule de Forillon	Observation de l'espèce	3 Maxime St-Amour, Jean-Guy Chevarie, Denis Comeau et Stéphane Marchand, Parcs Canada, Forillon.	Observation rare non cartographiée.
		Barachois de la Malbale	Présence	4 Argus, 1995a et b.	

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Rale épineuse et rale lisse

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale des deux espèces (20-320 m)	1 Gagnon et Hovington, 1986; 2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.	
22 H/2	Cloridorme		id.	id.	
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.	
22 A/16	Gaspé		id.	id.	
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		id.	2 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
RASE	Répartition générale	1,2	n.d.
RARA	Répartition générale	1,2	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Rorqual bleu

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Remarques	
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données	Cette espèce est très fréquente dans l'estuaire jusqu'à l'embouchure du Saguenay (Reeves et Mitchell, 1988), mais nous n'avons pas de données qui le confirme et qui nous permettraient de cartographier l'aire de répartition de l'espèce.	
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Parc Forillon et baie de Gaspé	Zone d'observation de l'espèce	<p>1 C.P.S.E.G., 1996;</p> <p>2 M. St-Amour, J.G. Chevarle, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles;</p> <p>3 Parcs Canada 1980.</p> <p>4 Sears et Williamson, 1982.</p>	<p>L'espèce est observé sporadiquement du mois de mai au mois de décembre. La zone d'observation est cartographié.</p>
		au large de Cap-d'Espoir	id.	<p>L'observation d'un spécimen a eu lieu en octobre 1982 lors d'un inventaire aérien et n'est pas cartographiée.</p>	
<hr/>					
		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		CETA	Zone d'observation	1, 2, 3, 4	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Rorqual boréal

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		Cette espèce est peu susceptible d'être observée, confirmant ainsi les exposés de plusieurs auteurs qui excluent le golfe St-Laurent de son aire de répartition (Parc Canada, 1980).
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Cap-Gaspé à Petit-Gaspé	Zone d'observation de l'espèce	1 Parcs Canada, 1980.	Observation rare de l'espèce en été seulement. Données insuffisante pour la cartographie.

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Rorqual à bosse

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Parc Forillon et Baie de Gaspé	Zone d'observation de l'espèce	1 C.P.S.E.G., 1996; M. St-Amour, J.G. Chevarle, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications personnelles; 2 Parcs Canada, 1980.	L'espèce est fréquemment observée des mois de mai à décembre. La zone d'observation est cartographiée.

Fichiers
Informatisés

Utilisation

Source

Saison

CETA

Zone d'observation

1,2

n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Rorqual commun

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Zone d'observation de l'espèce	1 Pêcheurs du secteur	
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.	
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Pas de données		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé	Au large de l'Anse-à-Valleau	Zone d'observation ponctuelle de l'espèce	2 Sears et Williamson, 1982.	L'observation d'un individu a eu lieu en avril 1982 lors d'un inventaire aérien et n'est pas cartographiée.
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Parc Forillon et baie de Gaspé	Zone d'observation de l'espèce	3 C.P.S.E.G., 1996; 4 M. St-Amour, parc Forillon; 5 Parcs Canada 1980.	L'espèce est observé du mois de mai au mois de décembre. L'observation de cette espèce est fréquente surtout entre Cap Gaspé et Cap Petit Gaspé. La zone d'observation est cartographiée. L'observation d'un individu a eu lieu en juillet 1982 lors d'un inventaire aérien et n'est pas cartographiée. L'observation d'un individu a eu lieu en octobre 1982 lors d'un inventaire aérien et n'est pas cartographiée.
		Banc des Américains	Zone d'observation ponctuelle de l'espèce	2 Sears et Williamson, 1982.	
		Au large de Cap-d'Espoir	id.	2 Sears et Williamson, 1982.	
		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		CETA	Zone d'observation	3, 4, 5	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Rupple maritime

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		
22 G/2	Cap-Chat		id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Barachols de la Malbaie	Répartition générale de l'espèce	1 Lemieux et Lalumière, 1995; 2 Argus 1995b et c; 3 Pesca. 1996.	Carte 1:20000. Répartition des herbiers surtout dans la partie sud du barachols.

		<u>Fichiers Informatisés</u>	Utilisation	Source	Saison
		HERBMA	Répartition générale	1, 2, 3	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Saumon atlantique

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Nombre de saumons en montaison
22 B/14	Ste-Félicité		Couloir de migration	1 Gagnon et Hovington, 1986	Couloir longeant la côte nord de la Gaspésie. Tous les stades de vie s'y retrouvent (adulte, larve, juvénile).	
22 G/2	Cap-Chat	Rivière Cap-Chat	Id. Couloir de migration et fraie	Id. 2 Roche, 1992a; 3 N. Fournier, MEF, Ste-Anne-des-Monts, communication personnelle	Rivière où se reproduit cette espèce. 2 frayères situées à environ 6.5 km de l'embouchure (Roche 1992a). Tous les stades de vie sont présents dans les rivières de la zone d'étude.	1098
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts	Rivière Ste-Anne	Couloir de migration Couloir de migration et fraie	1 Gagnon et Hovington, 1986 2 Roche, 1992a; 3 N. Fournier, MEF, Ste-Anne-des-Monts, communication personnelle	Rivière où se reproduit cette espèce. 1 frayère située à environ 5 km de l'embouchure (Roche 1992b).	1583
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis	Rivière Mont-Louis	Couloir de migration Couloir de migration et fraie	1 Gagnon et Hovington, 1986 3 N. Fournier, MEF, Ste-Anne-des-Monts, communication personnelle	Rivière où se reproduit cette espèce.	180
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée	Rivière Madeleine	Couloir de migration Couloir de migration et fraie	1 Gagnon et Hovington, 1986 4 Groupe Salar, 1992; 3 N. Fournier, MEF, Ste-Anne-des-Monts, communication personnelle	Rivière où se reproduit cette espèce. 3 frayères situées à environ 3, 4, et 4.5 km de l'embouchure (Groupe Salar 1992).	3306
22 H/2	Cloridome		Couloir de migration	1 Gagnon et Hovington, 1986		
22 H/1	Petit-Cap		Id.	Id.		
22 A/16	Gaspé		Id.	Id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Rivière Dartmouth	Couloir de migration et fraie	5 A. Assels, MEF, Gaspé, communication personnelle	Rivière où se reproduit cette espèce.	1186
		Rivière York	Id.	Id.	Id.	1738
		Rivière St-Jean	Id.	Id.	Id.	1383
		Rivière Malbaie	Id.	Id.	Id.	275
		Grande Rivière	Id.	Id.	Id.	675
		Barachois de la Malbaie	Couloir de migration	6 Argus, 1995a et b; 7 Pesca, 1996.	Carte 1:20 000	

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison	
		SASA	Couloir de migration pour les rivières Dartmouth, York, St-Jean et Malbaie	5	n.d.	
		SASALI	Couloir de migration pour les autres rivières	1, 2, 3, 4	n.d.	
		SASAFR	Frayères	2, 3, 4, 5	n.d.	
		SASAMA	Couloir de migration	6, 7	n.d.	

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Sébastes

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques	Communauté de débarquements (prises)	Débarquements mensuels (t) en 1995 (MPO)
22 B/14	Ste-Félicité		Répartition générale de l'espèce (200 m et plus)	1 Pêcheurs et agents des pêches du secteur.	Répartition sur les fonds à flétan du Groenland.	Matane	n.d.
						Anse-des-Méchins	0,1
22 G/2	Cap-Chat		id.	id.		Cap-Chat-est	n.d.
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		id.	id.		Ste-Anne-des-Monts	id.
						St-Joachim-de-Tourelle	0,9
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.	id.		Mont-Louis-ouest	2,9
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.	id.			
22 H/2	Cloridorme		id.	id.		Cloridorme	1,1
22 H/1	Petit-Cap		id.	id.		Rivière-au-Renard	2,3
22 A/16	Gaspé		id.	id.			
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Pas de données	1 Pêcheurs et agents des pêches du secteur; 2 M. St-Amour, J.G. Chevarie, S. Marchand et D. Comeau, Parcs Canada, Forillon, communications	Les sébastes débarqués à Ste-Thérèse-de-Gaspé et à Grande-Rivière n'ont pas été pêchés dans ce secteur, car les profondeurs où on retrouve cette espèce sont inférieures à 200 m. Les biologistes du Parc Forillon mentionnent la présence de juvénile de l'espèce au quai de Grande-Grève.	Ste-Thérèse-de-Gaspé	0,4
						Grande-Rivière	n.d.

Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison
SESP	Répartition générale	1	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Spartine à fleurs alternes

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		
22 G/2	Cap-Chat	Baie des Capucins	Répartition de l'espèce	1 Argus, 1995c.	Carte 1:20 000. Dominance de l'espèce dans le marais inférieur.
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Pas de données		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		id.		
22 H/2	Cloridorme		id.		
22 H/1	Petit-Cap		id.		
22 A/16	Gaspé		id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Marais de Penouille	Présence de l'espèce	2 Pinel-Alloul et Méthot, 1986.	L'espèce est présente dans le marais, mais on ne connaît pas la répartition précise. Données non cartographiées. id.
		Barachols de la Malbaie	id.	3 Labrecque et al., 1995; 4 Argus, 1995a et b.	

		Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
		MARACA	Répartition générale	1	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Thon rouge

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		Nous n'avons aucune donnée provenant des pêcheurs nous permettant de cartographier l'aire de répartition de l'espèce.
22 G/2	Cap-Chat		Id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.		
22 H/2	Cloridorme		Id.		
22 H/1	Petit-Cap		Id.		
22 A/16	Gaspé		Id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler		Id.		L. Leggo, pêcheur de l'Anse-à-Brillant a un permis de pêche au thon, mais il va pêcher dans les environs du Cap

Fichiers Informatisés	Utilisation	Source	Saison
n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Troscair de la Gaspésie

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		Cette espèce est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.
22 G/2	Cap-Chat		Id.		
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts		Id.		
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis		Id.		
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Id.		
22 H/2	Cloridorme		Id.		
22 H/1	Petit-Cap		Id.		
22 A/16	Gaspé		Id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Barachols de la Malbaie	Zone d'observation	1 Labrecque et al., 1995.	Cette herbacée a été réévaluée ailleurs le long du littoral gaspésien, mais la population du barachols de la Malbaie est la plus importante. L'espèce est localement abondante dans les marais salés de la grande lagune. Carte 1:20 000

Fichiers
Informatisés

Utilisation

Source

Saison

VEGEMA

Zone d'observation

1

n.d.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Zostère marine

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
22 B/14	Ste-Félicité		Pas de données		
22 G/2	Cap-Chat	Petits-Capucins	1 herbier épars et 1 herbier discontinu (densité inférieure à 50 % de couverture)	1 Lemieux et Lalumière (1995)	
		Pointe de Cap-Chat	1 herbier discontinu (densité inférieure à 50 % de couverture)	Id.	
22 G/1	Ste-Anne-des-Monts				
22 H/4 & 22 H/5	Mont-Louis	Anse-Pleureuse (Ruisseau-des-Olives)	1 herbier continu (densité supérieure à 50 % de couverture)	Id.	
		Gros-Morne (dans l'anse)	1 herbier continu	Id.	
22 H/3 & 22 H/6	Grande-Vallée		Pas de données		
22 H/2	Cloridorme	Cloridorme (anse de la rivière du Petit Cloridorme)	1 herbier continu	Id.	
22 H/1	Petit-Cap		Pas de données		
22 A/16	Gaspé		Id.		
L/C 4485	Cap-des-Rosiers à Chandler	Petit Cap-aux-os	2 herbiers discontinus	Id.	Carte 1:20000*
		Pointe de Penouille	3 herbiers discontinus et 1 herbier continu	Id.	Id.
		Baie de Penouille	1 herbier discontinu	Id.	Id.
		Baie de Penouille à la route 197	2 herbiers discontinus et 2 herbiers continus qui s'étendent à tout le secteur	Id.	Id.
		L'Anse-aux-Cousins	1 herbier continu et 1 herbier discontinu	Id.	Id.
		Pointe Jacques-Cartier	2 herbiers discontinus	Id.	Id.
		Pointe Janvier à Pointe de Sandy Beach	1 herbier continu et 4 herbiers discontinus	Id.	Id.
		Barre de Sandy Beach (secteur faisant face à la baie de Gaspé)	1 herbier continu et 4 herbiers discontinus	Id.	Id.

Fiche synthèse des ressources halieutiques en Gaspésie entre Matane et Grande-Rivière.

Zostère marine

No de carte	Région	Secteur	Type de répartition	Source	Remarques
		Barachois de la rivière St-Jean	2 herbier continu, 2 herbiers discontinus et 2 herbiers épars	Id.	Id.
		Barachois de la Malbaie	6 herbiers à faible densité (<50 % de couverture); 2 herbiers à forte densité (>50 % de couverture)	2 Argus, 1995b; 3 Pesca, 1996.	Id. + Les herbiers de zostère couvrent environ 70 % de la superficie de la lagune nord (Argus, 1995b). Trois études (Argus, 1995b; Pesca, 1996 et Lemieux et Lalumière, 1995) ont décrit les herbiers de zostère dans le barachois. La répartition des herbiers est semblable mais les densités de végétation dans chaque herbier varient d'une étude à l'autre. Après discussion avec le chargé de projet, nous avons utilisé les données de Argus (1995b) pour quantifier les

Fichiers informatisés	Utilisation	Source	Saison
ZOMA	Herbier	1	n.d.
ZOMAGA	Herbier	1	n.d.
HERBMA	Herbier	2, 3	n.d.

- Plusieurs zones d'observations dans la baie de Gaspé

ANNEXE 6

FICHES DESCRIPTIVES DES MUNICIPALITÉS DU TERRITOIRE À L'ÉTUDE

-Numéro-

1-SFE01

-Municipalité-

SAINTE-FELICITE

-Situation géographique-

06440; Gaspé-Est; Matane; 1236; 22B/14; 06600; 22B/13

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BELUGA; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CRABE EPINEUX; CREVETTE GRISE; CREVETTE NORDIQUE; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCACEES; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLU ARGENTE; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MERLUCHE ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OURSIN VERT; PETIT RORQUAL; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; RORQUAL COMMUN; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES;

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

1984: MARGO FRALING (AP); MICHEL MARTIN (AP)
1-1995: JEAN-MARC OUELLET (PC); DENIS DUGAS (PC); REGIS LEMIEUX (PC); ROSAIRE GAUTHIER (PC); ANDRE THORN (PC); JACQUES SERGERIE (PC); BERTRAND DUMONT (PC); MICHEL ROY (PC); JEAN-LOUIS LABRIES (PC); PIERRE-EMILE LAVOIE ET GUY WHITTEY (AP); HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-COMITE D'ETUDE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, 1978. (RAPP. VOL. 1).
4-MICHAUD ET AL., 1990.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOVINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-LESAGE ET AL., 1995.
20-SCOTT ET SCOTT, 1988.
21-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
22-LAMBERT J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
23-BRETON ET SMITH, 1990.

-Résumé-

- 1- Capelan: Fraie de façon occasionnelle, probablement dans la première moitié de juin. (Réf.: 2).
 - 1.1 Il n'y a pas eu de fraie en 1972 et 1973.
 - 1.2 Les données proviennent d'entrevues réalisées avec des pêcheurs amateurs et/ou professionnels.
- 2- Hareng atlantique: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 3, la même référence de 3- à 14- inclus.).
 - 2.1 Donnée qui provient d'un tableau général inventariant les ressources biologiques côtières de l'estuaire, le même commentaire de 3- à 14- inclusivement.
- 3- Mye commune: Répartition générale de l'espèce.
- 4- Buccin: Répartition générale de l'espèce. Présence peu abondante.

- 5- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce. Présence assez abondante.
- 6- Anguille d'Amérique: Répartition générale de l'espèce.
- 7- Eperlan arc-en-ciel: Répartition générale de l'espèce.
- 8- Saumon atlantique: Présence peu abondante.
- 7- Esturgeon noir: Répartition générale de l'espèce.
- 8- Alose savoureuse: Répartition générale de l'espèce.
- 9- Béluga: Répartition générale de l'espèce.
- 10- Marsouin commun: Répartition générale de l'espèce.
- 11- Mactre de Stimpson: Présence peu abondante.
- 12- Crevette grise: Répartition générale de l'espèce.
- 13- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce.
- 14- Oursin vert: Répartition générale de l'espèce.
- 15- Béluga: Répartition hivernale de l'espèce. (Réf.: 1, 4, 23).
- 16- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
- 17- Crabe des neiges: Aire de concentration irrégulière (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 18- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m). (Réf.: 1, 5).
- 19- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce sur fond rocheux (0-250 m). Zone de concentration (10-20 ind/m², 35-60 m). (Réf.: 1, 7).
- 20- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
- 21- Crabe araignée: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 9).
- 22- Crevette nordique: Répartition générale de l'espèce (150-300 m). (Réf.: 1, 5, 16).
- 23- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
- 24- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
- 25- Pétoncle d'Islande et Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11).
- 26- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
- 27- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
- 28- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
- 29- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
- 30- Anguille d'Amérique: Capturée très occasionnellement dans les cages à buccins. (Réf.: 1).
- 31- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.: 1, 5).
- 32- Capelan: Concentration des adultes en juin et fraie occasionnelle. (Réf.: 1, 5).
- 33- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
- 34- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
- 35- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).
- 36- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
- 37- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
- 38- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
- 39- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
- 40- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m).

- Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 20).
- 41- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
 - 42- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
 - 43- Merluce blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
 - 44- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 5, 21).
 - 45- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).
 - 46- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 5).
 - 47- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 21).
 - 48- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1, 5).
 - 49- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).
 - 50- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
 - 51- Petit rorqual: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
 - 52- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
 - 53- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
 - 54- Poulamon atlantique: Capture occasionnelle. (Réf.: 1).
 - 55- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m). (Réf.: 1, 5).
 - 56- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 19).
 - 57- Rorqual commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
 - 58- Crabe épineux: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
 - 59- Merlu argenté: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
 - 60- Merluce écureuil: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
 - 61- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m; Réf.: 22)

-Numéro-

1-SFE02

-Municipalité-

SAINTE-FELICITE (P)

-Situation géographique-

06460; Gaspé-Est; Matane; 1236; 22B/14; 06600; 22B/13

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BELUGA; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CRABE EPINEUX; CREVETTE GRISE; CREVETTE NORDIQUE; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCACEES; GLOBICEPHALE NOIR; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLU ARGENTE; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MERLUCHE ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OURSIN VERT; PETIT RORQUAL; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; QUAHAUG DE MER; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; RORQUAL COMMUN; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES;

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

1984: MARGO FRALING (AP); MICHEL MARTIN (AP)
1-1995: JEAN-MARC OUELLET (PC); DENIS DUGAS (PC); REGIS LEMIEUX (PC); ROSAIRE GAUTHIER (PC); ANDRE THORN (PC); JACQUES SERGERIE (PC); BERTRAND DUMONT (PC); MICHEL ROY (PC); JEAN-LOUIS LABRIE (PC); PIERRE-EMILE LAVOIE ET GUY WHITEY (AP); HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-COMITE D'ETUDE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, 1978. (RAPP. VOL. 1).
4-MICHAUD ET AL., 1990.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOUNARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F. MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-LESAGE ET AL., 1995.
20-SCOTT ET SCOTT, 1988.
21-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
22-LAMBERT J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
23-BRETON ET SMITH, 1990.

-Résumé-

- 1- Capelan: Fraie de façon occasionnelle, probablement dans la première moitié de juin. (Réf.: 2).
 - 1.1 Il n'y a pas eu de fraie en 1972 et 1973.
 - 1.2 Les données proviennent d'entrevues réalisées avec des pêcheurs amateurs et/ou professionnels.
- 2- Capelan: Répartition générale de l'espèce dans les secteurs Sainte-Félicité et Cap-à-la-Baleine. (Réf.: 3, la même référence de 3- à 21- inclusivement).
 - 2.1 Donnée qui provient d'un tableau général inventoriant les ressources biologiques côtières de l'estuaire, le même commentaire de 3- à 21- inclusivement.
- 3- Mye commune: Répartition générale de l'espèce.

- 4- Buccin: Répartition générale de l'espèce.
- 5- Buccin: Présence peu abondante dans les secteurs Sainte-Félicité et Anse-à-la-Croix.
- 6- Moule bleu: Répartition générale de l'espèce.
- 7- Moule bleu: Présence assez abondante dans le secteur Sainte-Félicité.
- 8- Anguille d'Amérique: Répartition générale de l'espèce.
- 9- Eperlan arc-en-ciel: Répartition générale de l'espèce.
- 10- Saumon atlantique: Présence peu abondante dans le secteur Sainte-Félicité.
- 11- Saumon atlantique: Présence dans le secteur Cap-à-la-Baleine.
- 12- Esturgeon noir: Répartition générale de l'espèce.
- 13- Alose savoureuse: Répartition générale de l'espèce.
- 14- Béluga: Répartition générale de l'espèce.
- 15- Marsouin commun: Répartition générale de l'espèce.
- 16- Globicéphale noir: Présence dans le secteur Anse-à-la-Croix.
- 17- Quahaug de mer: Présence peu abondante dans le secteur Anse-à-la-Croix.
- 18- Mactre de Stimpson: Présence peu abondante.
- 19- Crevette grise: Répartition générale de l'espèce.
- 20- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce.
- 21- Oursin vert: Répartition générale de l'espèce.
- 22- Béluga: Répartition hivernale de l'espèce. (Réf.: 1, 4, 23).
- 23- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
- 24- Crabe des neiges: Aire de concentration irrégulière (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 25- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m). (Réf.: 1, 5).
- 26- Concombre de mer: Répartition générale des espèces sur fond rocheux (0-250 m). Zone de concentration (10-20 ind/m², 35-60 m). (Réf.: 1, 7).
- 27- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
- 28- Crabe araignée: Aire de répartition (40-200 m). (Réf.: 1, 9).
- 29- Crevette nordique: Répartition générale de l'espèce (150-300 m). (Réf.: 1, 5, 16).
- 30- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
- 31- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
- 32- Pétoncle d'Islande et Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11).
- 33- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur côtes rocheuses. (Réf.: 5, 12).
- 34- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
- 35- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
- 36- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
- 37- Anguille d'Amérique: Capturée très occasionnellement dans les cages à buccins. (Réf.: 1).
- 38- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.: 1, 5).
- 39- Capelan: Concentration des adultes en juin et fraie occasionnelle. (Réf.: 1, 5).
- 40- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
- 41- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
- 42- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).

- 43- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
- 44- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
- 45- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
- 46- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
- 47- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 20).
- 48- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 49- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
- 50- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
- 51- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 5, 21).
- 52- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).
- 53- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 5).
- 54- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 21).
- 55- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1, 5).
- 56- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).
- 57- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 58- Petit rorqual: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 59- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
- 60- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
- 61- Poulamon atlantique: Capture occasionnelle. (Réf.: 1).
- 62- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m). (Réf.: 1, 5).
- 63- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 19).
- 64- Rorqual commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 65- Crabe épineux: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
- 66- Merlu argenté: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
- 67- Merluche écureuil: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 68- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m; Réf.: 22).

-Numéro-

1-GRO02

-Municipalité-

GROSSES-ROCHES

-Situation géographique-

06400; Gaspé-Est; Matane; GROSSES-ROCHES; 1236; 4026; 22B/14; 06600;
22B/13

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE
SAVOUREUSE; ANGUILLE D'AMERIQUE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BELUGA; BIGORNEAU
COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE;
CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CRABE EPINEUX; CREVETTE GRISE; CREVETTE
NORDIQUE; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN
DU GROENLAND; FUCACEES; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE
DE MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LAMINAIRES; LIMANDE A QUEUE JAUNE;
LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN;
MERLU ARGENTE; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MERLUCHE ECUREUIL; MORUE
FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OURSIN VERT; PETIT RORQUAL; PETONCLE
D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE;
PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE;
RORQUAL COMMUN; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES;

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

- 1984: MARGO FRALING (AP); MICHEL MARTIN (AP)
1-1995: JEAN-MARC OUELLET (PC); DENIS DUGAS (PC); REGIS LEMIEUX (PC);
ROSAIRE GAUTHIER (PC); ANDRE THORN (PC); JACQUES SERGERIE (PC);
BERTRAND DUMONT (PC); MICHEL ROY (PC); JEAN-LOUIS LABRIES (PC);
PIERRE-EMILE LAVOIE ET GUY WHITTEY (AP); HERMAN SYNNOTT (PC);
MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-COMITE D'ETUDE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, 1978. (RAPP. VOL. 1).
4-MICHAUD ET AL., 1990.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOUINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F. MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-LESAGE ET AL., 1995.
20-SCOTT ET SCOTT, 1988.
21-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
22-BRETON ET SMITH, 1990.
23-LAMBERT, J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.

-Résumé-

- 1- Capelan: Fraie de façon occasionnelle, probablement dans la première moitié de juin. (Réf.: 2).
 - 1.1 Il n'y a pas eu de fraie en 1972 et 1973.
 - 1.2 Les données proviennent d'entrevues réalisées avec des pêcheurs amateurs et/ou professionnels.
- 2- Mye commune: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 3, la même référence de 3- à 14- inclus.).
 - 2.1 Donnée qui provient d'un tableau général inventoriant les ressources biologiques côtières de l'estuaire, le même commentaire de 3- à 14- inclusivement.
- 3- Buccin: Répartition générale de l'espèce. Présence peu abondante.

- 4- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce. Présence très abondante.
- 5- Anguille d'Amérique: Répartition générale de l'espèce.
- 6- Eperlan arc-en-ciel: Répartition générale de l'espèce.
- 7- Esturgeon noir: Répartition générale de l'espèce.
- 8- Alose savoureuse: Répartition générale de l'espèce.
- 9- Béluga: Répartition générale de l'espèce.
- 10- Marsouin: Répartition générale de l'espèce.
- 11- Mactre de Stimpson: Présence peu abondante.
- 12- Crevette grise: Répartition générale de l'espèce.
- 13- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce.
- 14- Oursin vert: Répartition générale de l'espèce.
- 15- Béluga: Répartition hivernale de l'espèce. (Réf.: 1, 4, 23).
- 16- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
- 17- Crabe des neiges: Aire de concentration irrégulière (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 18- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m). (Réf.: 1, 5).
- 19- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce sur fond rocheux (0-250 m). Zone de concentration (10-20 ind/m², 35-60 m). (Réf.: 1, 7).
- 20- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
- 21- Crabe araignée: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 9).
- 22- Crevette nordique: Répartition générale de l'espèce (150-300 m). (Réf.: 1, 5, 16).
- 23- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
- 24- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
- 25- Pétoncle d'Islande et Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11).
- 26- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
- 27- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
- 28- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
- 29- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
- 30- Anguille d'Amérique: Capturée très occasionnellement dans les cages à buccins. (Réf.: 1).
- 31- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.: 1, 5).
- 32- Capelan: Concentration des adultes en juin et fraie occasionnelle. (Réf.: 1, 5).
- 33- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
- 34- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
- 35- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).
- 36- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
- 37- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
- 38- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
- 39- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
- 40- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 20).

- 41- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 42- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
- 43- Merluce blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
- 44- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 5, 21).
- 45- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).
- 46- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 5).
- 47- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 21).
- 48- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1, 5).
- 49- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).
- 50- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 51- Petit rorqual: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 52- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
- 53- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
- 54- Poulamon atlantique: Capture occasionnelle. (Réf.: 1).
- 55- Mye commune: Observée dans l'anse de Grosses-Roches. (Réf.: 1).
- 56- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m). Zone inventoriée de 10-30 m entre Ruisseau-à-la-Loutre et Ruisseau-à-Sem. (Réf.: 1, 23).
- 57- Homard: Observé au large de Grosses-Roches. (Réf.: 1).
- 58- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m). (Réf.: 1, 5).
- 59- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 19).
- 60- Rorqual commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 61- Crabe épineux: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
- 62- Merlu argenté: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
- 63- Merluce écureuil: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 64- Laminaires: Répartition générale des laminaires à partir de Ruisseau-à-la-Loutre. (0-3,5 m; Réf.: 5, 10)

-Numéro-

1-LME01

-Municipalité-

LES MECHINS

-Situation géographique-

06300; Gaspé-Est; Matane; LES MECHINS; 1236; 4026; 22B/14; 22G/2; 06600; 22B/13

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILLE D'AMERIQUE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BELUGA; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CRABE EPINEUX; CREVETTE GRISE; CREVETTE NORDIQUE; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCACEES; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; LAMINAIRES; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLU ARGENTE; MERLUCE BLANCHE (BARBUE); MERLUCE ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OURSIN VERT; PETIT RORQUAL; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; RORQUAL COMMUN; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES;

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

1984: MARGO FRALING (AP); MICHEL MARTIN (AP)
1-1995: JEAN-MARC OUELLET (PC); ANDRE THORN (PC); JACQUES SERGERIE (PC); BERTRAND DUMONT (PC); MICHEL ROY (PC); JEAN-LOUIS LABRIES (PC); PIERRE-EMILE LAVOIE ET GUY WHITTEY (AP); HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-COMITE D'ETUDE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, 1978. (RAPP. VOL. 1).
4-MICHAUD ET AL., 1990.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOUINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-LAVOIE P.E., MPO, STE-ANNE-DES-MONTS, COMMUNICATION PERSONNELLE.
20-LESAGE ET AL., 1995.
21-SCOTT ET SCOTT, 1988.
22-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
23-LAMBERT J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
24-BRETON ET SMITH, 1990

-Résumé-

- 1- Capelan: Fraie de façon occasionnelle, probablement dans la première moitié de juin. (Réf.: 2).
 - 1.1 Il n'y a pas eu de fraie en 1972 et 1973.
 - 1.2 Les données proviennent d'entrevues réalisées avec des pêcheurs amateurs et/ou professionnels.
- 2- Capelan: Répartition générale de l'espèce dans le secteur Cap-des-Méchins. (Réf.: 3, la même référence de 3- à 22- inclus.).
 - 2.1 Donnée qui provient d'un tableau général inventariant les ressources biologiques côtières de l'estuaire, le même commentaire de 3- à 22- inclusivement.
- 3- Mye commune: Répartition générale de l'espèce.

- 4- Mye commune: Présence peu abondante dans le secteur Cap-des-Méchins.
- 5- Mye commune: Répartition générale de l'espèce.
- 6- Buccin: Présence assez abondante dans le secteur Les Ilets.
- 7- Buccin: Présence très abondante dans le secteur Cap-des-Méchins.
- 8- Anguille d'Amérique: Répartition générale de l'espèce.
- 9- Eperlan arc-en-ciel: Répartition générale de l'espèce.
- 10- Esturgeon noir: Répartition générale de l'espèce.
- 11- Alose savoureuse: Répartition générale de l'espèce.
- 12- Alose savoureuse: Présence peu abondante dans le secteur Cap-des-Méchins.
- 13- Béluga: Répartition générale de l'espèce.
- 14- Marsouin commun: Répartition générale de l'espèce.
- 15- Modiole du Nord: Présence peu abondante dans le secteur Cap-des-Méchins.
- 16- Mactre de Stimpson: Présence peu abondante dans le secteur Les Ilets
- 17- Crevette grise: Répartition générale de l'espèce.
- 18- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce.
- 19- Oursin vert: Répartition générale de l'espèce.
- 20- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce.
- 21- Moule bleue: Présence assez abondante dans le secteur Les Ilets.
- 22- Moule bleue: Présence très abondante dans le secteur Cap-des-Méchins.
- 23- Béluga: Répartition hivernale de l'espèce. (Réf.: 1, 4, 24).
- 24- Mye commune: Banc pollué par bactérie pathogène. (Réf.: 5).
- 25- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
- 26- Crabe des neiges: Aire de concentration irrégulière (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 27- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m). (Réf.: 1, 5).
- 28- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce sur fond rocheux (0-250 m). Zone de concentration (10-20 ind/m², 35-60 m). (Réf.: 1, 7).
- 29- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
- 30- Crabe araignée: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 9).
- 31- Crevette nordique: Répartition générale de l'espèce (150-300 m). (Réf.: 1, 5, 16).
- 32- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5). Zone de concentration aux îlets près de Les Méchins. (Réf.: 19).
- 33- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
- 34- Pétoncle d'Islande et Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11).
- 35- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
- 36- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
- 37- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
- 38- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
- 39- Anguille d'Amérique: Capturée très occasionnellement dans les cages à buccins. (Réf.: 1).
- 40- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.: 1, 5).
- 41- Capelan: Concentration des adultes en juin et fraie occasionnelle. (Réf.: 1, 5).
- 42- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).

- 43- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m).
Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
- 44- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et
exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.:
1, 5).
- 45- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds
à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
- 46- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
- 47- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m).
(Réf.: 1, 5).
- 48- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne)
et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
- 49- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m).
Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 21).
- 50- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 51- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1,
5, 18).
- 52- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat
préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
- 53- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.:
1, 5, 22).
- 54- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1,
5).
- 55- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1,
5).
- 56- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m).
Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 22).
- 57- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320
m). (Réf.: 1, 5).
- 58- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.:
5).
- 59- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 60- Petit rorqual: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 61- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
- 62- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
- 63- Poulamon atlantique: Capture occasionnelle. (Réf.: 1).
- 64- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m).
(Réf.: 1, 5).
- 65- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 20).
- 66- Rorqual commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 67- Crabe épineux: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
- 68- Merlu argenté: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
- 69- Merluche écureuil: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 70- Laminaires: Répartition générale des laminaires (0-3,5 m; Réf.: 5,
10).
- 71- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m;
Réf.: 23).

-Numéro-

1-CAP01

-Municipalité-

CAPUCINS

-Situation géographique-

06280; Gaspé-Est; Denis Riverin; CAPUCINS; 1236; 4026; 22G/2

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BELUGA; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CHABOISSEAU BRONZE; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CRABE EPINEUX; CREVETTE GRISE; CREVETTE NORDIQUE; EPERLAN ARC-EN-CIEL; EPINOCHÉ A 3 EPINES; EPINOCHÉ A 4 EPINES; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCACEES; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LAMINAIRES; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLU ARGENTE; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MERLUCHE ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETIT RORQUAL; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLANTAIN MARITIME; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; RENONCULE FAUSSE-CYMBALAIRE; RORQUAL COMMUN; SALICORNE D'EUROPE; SAUMON ATLANTIQUE; SCIRPE SP; SEBASTES; SPARTINE A FLEURS ALTERNES; SPARTINE ETALEE; SPERGULAIRE DU CANADA; TROSCART MARITIME; ZOSTERE MARINE

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

1984: MARGO FRALING (AP); MICHEL MARTIN (AP)
1-1995: JEAN-MARC OUELLET (PC); ANDRE THORN (PC); JACQUES SERGERIE (PC); BERTRAND DUMONT (PC); MICHEL ROY (PC); JEAN-LOUIS LABRIES (PC); PIERRE-EMILE LAVOIE ET GUY WHITTEY (AP); HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-COMITE D'ETUDE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, 1978. (RAPP. VOL. 1).
4-MICHAUD ET AL., 1990.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOUNARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-LAMOUREUX, 1977, (CAHIER NO. 78).
20-ENVIRONNEMENT CANADA, 1995.
21-LEMIEUX ET LALUMIERE, 1995.
22-ARGUS, 1995C.
23-FOURNIER N., MEF, STE-ANNE-DES-MONTS, COMMUNICATION PERSONNELLE.
24-LESAGE ET AL., 1995.
25-SCOTT ET SCOTT, 1988.
26-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
27-LAMBERT J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
28-BRETON ET SMITH, 1990.

-Résumé-

1- Capelan: Fraie de façon occasionnelle, probablement dans la première moitié de juin. (Réf.: 2).
1.1 Il n'y a pas eu de fraie en 1972 et 1973.
1.2 Les données proviennent d'entrevues réalisées avec des pêcheurs

- amateurs et/ou professionnels.
- 2- Capelan: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 3).
 - 2.1 Donnée qui provient d'un tableau général inventoriant les ressources biologiques côtières de l'estuaire.
 - 3- Mye commune: Présence de deux bancs:
 - 1re A Capucins: superficie (m.): 60 x 120
 - 2e A l'est de Capucins: superficie (m.): 60 x 180. (Réf.: 19).
 - 3.1 Les données relatives à cette étude datent de 1964.
 - 4- Mye commune: Répartition générale de l'espèce. Présence peu abondante. (Réf.: 3, la même référence de 5- à 17- inclus.).
 - 4.1 Donnée qui provient d'un tableau général inventoriant les ressources biologiques côtières de l'estuaire, le même commentaire de 5- à 17- inclusivement.
 - 5- Buccin: Répartition générale de l'espèce. Présence très abondante.
 - 6- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce. Présence peu abondante.
 - 7- Anguille d'Amérique: Répartition générale de l'espèce.
 - 8- Eperlan arc-en-ciel: Répartition générale de l'espèce.
 - 9- Saumon atlantique: Présence de l'espèce.
 - 10- Esturgeon noir: Répartition générale de l'espèce.
 - 11- Alose savoureuse: Répartition générale de l'espèce. Présence peu abondante.
 - 12- Omble de fontaine: Présence de l'espèce.
 - 13- Béluga: Répartition générale de l'espèce.
 - 14- Marsouin: Répartition générale de l'espèce.
 - 15- Crevette grise: Répartition générale de l'espèce.
 - 16- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce.
 - 17- Oursin vert: Répartition générale de l'espèce.
 - 18- Bigorneau comestible: A l'extérieur de la baie = 9,3g/m². (Réf.: 5).
 - 19- Béluga: Répartition hivernale de l'espèce. (Réf.: 1, 4, 28).
 - 20- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
 - 21- Crabe des neiges: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
 - 22- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m). (Réf.: 1, 5).
 - 23- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce sur fond rocheux (0-250 m). Zone de concentration (10-20 ind/m², 35-60 m). (Réf.: 1, 7).
 - 24- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
 - 25- Crabe araignée: Concentration irrégulière (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
 - 26- Crevette nordique: Répartition générale de l'espèce (150-300 m). (Réf.: 1, 5, 16).
 - 27- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
 - 28- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
 - 29- Pétoncle d'Islande et Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11).
 - 30- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
 - 31- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
 - 32- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
 - 33- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
 - 34- Anguille d'Amérique: Capturée très occasionnellement dans les cages à buccins. (Réf.: 1).
 - 35- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.: 1, 5).

- 36- Capelan: Concentration des adultes en juin et fraie occasionnelle. (Réf.: 1, 5).
- 37- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
- 38- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
- 39- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).
- 40- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
- 41- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
- 42- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
- 43- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
- 44- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 25).
- 45- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 46- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
- 47- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
- 48- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 5, 26).
- 49- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).
- 50- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 5).
- 51- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 26).
- 52- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1, 5).
- 53- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).
- 54- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 55- Petit rorqual: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 56- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
- 57- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
- 58- Poulamon atlantique: Capture occasionnelle. (Réf.: 1).
- 59- Mye commune: 1 banc de myes se situe dans la baie des Capucins. Ce banc était auparavant ouvert à la cueillette mais depuis 1995, il a été fermé en raison de l'arrêt du suivi sur la qualité de l'eau dans ce secteur (Réf.: 20).
- 60- Homard: Zone d'observation ponctuelle au large de la baie des Capucins. (Réf.: 1).
- 61- Zostère marine: 1 herbier épars et 1 herbier discontinu (< 50% de couverture) aux Petits Capucins. (Réf.: 21).
- 62- Plie rouge: aire d'alimentation dans la baie des Capucins. (Réf.: 22).
- 63- Omble de fontaine: Couloir migratoire dans la rivière Grand Capucin. (Réf.: 23).
- 64- Moule bleue: 1 banc situé dans la baie et 1 banc sur les surfaces rocheuses à l'extérieur de la baie à l'est jusqu'au ruisseau du Petit Capucin. Ces bancs étaient auparavant ouverts à la cueillette mais depuis 1995, il ont été fermés en raison de l'arrêt du suivi sur la qualité de l'eau dans ce secteur (Réf.: 20).
- 65- Epinoche à 3 épines, Epinoche à 4 épines: Zone de reproduction, d'alevinage et d'alimentation dans les herbiers de spartine de la baie des Capucins. (Réf.: 22).
- 66- Capelan, Chaboisseau bronzé: Aire d'alimentation dans la baie des Capucins. (Réf.: 22).

- 67- Spartine à fleurs alternes (marais inférieur), Spartine étalée, Plantain maritime, Salicorne d'Europe, Troscart maritime, Spergulaire du Canada, Renoncule fausse-cymbalaire, Scirpe sp (marais supérieur): Dans les herbiers de la baie des Capucins. (Réf.: 22).
- 68- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m). (Réf.: 1, 5).
- 69- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 24).
- 70- Rorqual commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 71- Crabe épineux: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
- 72- Merlu argenté: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
- 73- Merluche écureuil: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 74- Laminaires: Répartition générale des laminaires (0-3,5 m; Réf.: 5, 10).
- 75- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m; Réf.: 27).

-Numéro-

1-CCH01

-Municipalité-

CAP-CHAT

-Situation géographique-

03730; Gaspé-Est; Denis Riverin; 1236; 4026; 22G/2

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BELUGA; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CRABE EPINEUX; CREVETTE GRISE; CREVETTE NORDIQUE; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCACEES; GLOBICEPHALE NOIR; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LAMINAIRES; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLU ARGENTE; MERLUCHÉ BLANCHE (BARBUE); MERLUCHÉ ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETIT RORQUAL; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; RORQUAL COMMUN; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES; ZOSTERE MARINE

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

1984: MARGO FRALING (AP); MICHEL MARTIN (AP)
1-1995: ANDRE THORN (PC); JACQUES SERGERIE (PC); BERTRAND DUMONT (PC); MICHEL ROY (PC); JEAN-LOUIS LABRIES (PC); PIERRE-EMILE LAVOIE ET GUY WHITTEY (AP); HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC).
2-L'ASSOCIATION POUR LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE, 1980.
3-COMITE D'ETUDE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, 1978. (RAPP. VOL. 1).
4-MICHAUD ET AL., 1990.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOVINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-PARENT S. ET P. BRUNEL, 1976.
20-ENVIRONNEMENT CANADA, 1995.
21-LECLERC ET BRULOTTE, 1995.
22-GENDRON, 1994.
23-LEMIEUX ET LALUMIERE, 1995.
24-FOURNIER N., MEF, STE-ANNE-DES-MONTS, COMMUNICATION PERSONNELLE.
25-ROCHE, 1992a.
26-LESAGE ET AL., 1995.
27-SCOTT ET SCOTT, 1988.
28-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
29-BRETON ET SMITH, 1990.
30-LAMBERT, J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
31-CENTRE SPÉCIALISÉE DES PÊCHES, 1993.
32-ARGUS, 1995.

-Résumé-

1- Saumon atlantique: Frayère dans la rivière-Cap-Chat. (Réf.: 2).
1.1 Donnée qui provient d'un tableau général inventoriant les ressources biologiques côtières de l'estuaire.

- 2- Saumon atlantique: Présence de l'espèce. (Réf.: 3).
2.1 Idem 1.1.
- 3- Mye commune: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 3).
3.1 Idem 1.1.
- 4- Buccin: Répartition générale de l'espèce. Présence peu abondante. (Réf.: 3).
4.1 Idem 1.1.
- 5- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce. Présence assez abondante. (Réf.: 3).
5.1 Idem 1.1
- 6- Capelan: Fraie de façon régulière vers le début juin. (Réf.: 19).
6.1 Dates de fraie: -en 1972, 1 - 2 juin (donnée incomplète)
-en 1973, 4 - 9 juin.
- 7- Capelan: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 3, la même référence de 8- à 19- inclusivement).
7.1 Donnée qui provient d'un tableau général inventoriant les ressources biologiques côtières de l'estuaire. Le même commentaire de 8- à 19- inclusivement.
- 8- Anguille d'Amérique: Répartition générale de l'espèce.
- 9- Eperlan arc-en-ciel: Répartition générale de l'espèce.
- 10- Esturgeon noir: Répartition générale de l'espèce.
- 11- Alose savoureuse: Répartition générale de l'espèce.
- 12- Omble de fontaine: Présence de l'espèce.
- 13- Béluga: Répartition générale de l'espèce.
- 14- Marsouin commun: Répartition générale de l'espèce.
- 15- Globicéphale noir: Présence de l'espèce.
- 16- Mactre de Stimpson: Présence peu abondante.
- 17- Crevette grise: Répartition générale de l'espèce.
- 18- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce.
- 19- Oursin vert: Répartition générale de l'espèce.
- 20- Maquereau bleu: Pénètre irrégulièrement en amont de Cap-Chat. (Réf.: 5).
- 21- Laminaires: Répartition générale des laminaires (0-3,5 m; Réf.: 5, 10)
- 22- Béluga: Données ponctuelles sept. 1977. (Réf.: 4).
- 23- Béluga: Répartition hivernale de l'espèce. (Réf.: 1, 29).
- 24- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
- 25- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce sur fond rocheux (0-250 m). Zone de concentration (10-20 ind/m², 35-60 m). (Réf.: 1, 7).
- 26- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
- 27- Crevette nordique: Répartition générale de l'espèce (150-300 m). (Réf.: 1, 5, 16).
- 28- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
- 29- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
- 30- Pétoncle d'Islande et Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11).
- 31- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
- 32- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
- 33- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
- 34- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
- 35- Anguille d'Amérique: Capturée très occasionnellement dans les cages à buccins. (Réf.: 1).
- 36- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.: 1, 5).

- 37- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
- 38- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
- 39- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).
- 40- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
- 41- Gorge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
- 42- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
- 43- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
- 44- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 27).
- 45- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 46- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
- 47- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
- 48- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 5, 28).
- 49- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).
- 50- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 5).
- 51- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 28).
- 52- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1, 5).
- 53- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).
- 54- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 55- Petit rorqual: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 56- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
- 57- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
- 58- Poulamon atlantique: Capture occasionnelle. (Réf.: 1).
- 59- Crabe des neiges: Aire de répartition de l'espèce entre 40-200 m de profondeur. (Réf.: 1, 6, 9).
- 60- Crabe araignée: Zone de concentration irrégulière. (Réf.: 1, 6, 9).
- 61- Moule bleue: Sept bancs de moules répartis entre le phare de Cap-Chat et la Pointe au Goémon. Parmi ceux-ci, on note un banc de 4,2 km² à l'ouest du havre de pêche de Cap-Chat. Certains de ces bancs étaient auparavant ouverts à la cueillette mais depuis 1995, il ont été fermés en raison de l'arrêt du suivi sur la qualité de l'eau dans ce secteur (Réf.: 20, 31).
- 62- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m). Zone inventoriée entre la pointe de Cap-Chat et la rivière Cap-Chat (10-30 m de profondeur). (Réf.: 21, 30).
- 63- Homard: Zone de répartition de l'espèce à partir de Cap-Chat. (Réf.: 22).
- 64- Zostère marine: Herbier discontinu à la pointe de Cap-Chat (< 50% de couverture). (Réf.: 23).
- 65- Anguille d'Amérique: Couloir migratoire dans la rivière Cap-Chat, prises accidentelles lors de décompte de saumoneaux. (Réf.: 24).
- 66- Capelan: Zone de concentration en juin, fraie régulière. (Réf.: 1, 5).
- 67- Omble de fontaine: Présence dans la rivière Cap-Chat. (Réf.: 24).
- 68- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m) et zone exploitée entre le quai de Cap-Chat et la Pointe au Goémon. (Réf.: 1, 5).
- 69- Saumon atlantique: Fraie de l'espèce dans la rivière Cap-Chat. Montaison en 1995 (1098 individus). 2 frayères situées à environ 6.5 km de l'embouchure (Réf.: 24, 25).

- 70- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m). (Réf.: 1, 5).
- 71- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 26).
- 72- Rorqual commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 73- Crabe épineux: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
- 74- Merlu argenté: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
- 75- Merluche écureuil: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 76- Mye commune: Zone de concentration et d'exploitation. Un banc situé à l'Anse au Goémon. (Réf.: 20, 32).

-Numéro-

1-SAM01

-Municipalité-

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

-Situation géographique-

03680; Gaspé-Est; Denis Riverin; 1236; 4026; 22G/1; 22G/2

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUIILLE D'AMERIQUE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BELUGA; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; COLUS DE STIMPSON; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CRABE EPINEUX; CREVETTE GRISE; CREVETTE NORDIQUE; EPERLAN ARC-EN-CIEL; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLÉTAN DU GROENLAND; FUCACEES; GLOBICEPHALE NOIR; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LAMINAIRES; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLU ARGENTE; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MERLUCHE ECUREUIL; MODIOLE DU NORD; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; NEPTUNEE COMMUNE DU NORD; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETIT RORQUAL; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE DU GROENLAND; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; QUAHAUG DE MER; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; RORQUAL COMMUN; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES;

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

1984: MARGO FRALING (AP); MICHEL MARTIN (AP)
1-1995: MICHEL ROY (PC); JEAN-LOUIS LABRIES (PC); PIERRE-EMILE LAVOIE ET GUY WHITTEY (AP); HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-COMITE D'ETUDE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, 1978. (RAPP. VOL. 1).
4-CENTRE SPÉCIALISÉ DES PÊCHES ET GROUPE ENVIRONNEMENT SHOONER INC. 1991.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOUINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-ASSOCIATION POUR LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE, 1980.
20-ENVIRONNEMENT CANADA, 1995.
21-GIGUERE ET FRECHETTE, 1994.
22-LAVOIE P.E., MPO, STE-ANNE-DES-MONTS, COMMUNICATION PERSONNELLE.
23-FOURNIER N., MEF, STE-ANNE-DES-MONTS, COMMUNICATION PERSONNELLE.
24-ROCHE, 1992b.
25-LESAGE ET AL., 1995.
26-SCOTT ET SCOTT, 1988.
27-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
28-LAMBERT J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
29-GENDRON, 1994.

-Résumé-

1- Capelan: Fraie de façon régulière vers le début juin. (Réf.: 2).
1.1 Dates de fraie: -en 1972, 1er au 7 juin
-en 1973, 4 au 9 juin.
1.2 Les données proviennent d'enquêtes réalisées auprès de pêcheurs amateurs et/ou professionnels.

- 2- Mye commune: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 3, la même référence de 3- à 19- inclusivement).
2.1 Donnée qui provient d'un tableau général inventoriant les ressources biologiques côtières de l'estuaire. Le même commentaire de 3- à 19- inclusivement.
- 3- Buccin: Répartition générale de l'espèce. Présence très abondante.
- 4- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce. Présence très abondante.
- 5- Eperlan arc-en-ciel: Répartition générale de l'espèce.
- 6- Esturgeon noir: Répartition générale de l'espèce.
- 7- Béluga: Répartition générale de l'espèce.
- 8- Phoque du Groenland: Présence de l'espèce.
- 9- Globicéphale noir: Présence de l'espèce.
- 10- Neptunée commune du Nord: Présence peu abondante.
- 11- Colus de Stimpson: Présence peu abondante.
- 12- Bigorneau comestible: Présence peu abondante.
- 13- Quahaug de mer: Présence peu abondante.
- 14- Mactre de Stimpson: Présence peu abondante.
- 15- Modiole du nord: Présence peu abondante.
- 16- Crevette grise: Répartition générale de l'espèce.
- 17- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce.
- 18- Oursin vert: Répartition générale de l'espèce.
- 19- Marsouin commun: Répartition générale de l'espèce.
- 20- Saumon atlantique: Frayère dans la rivière Sainte-Anne. (Réf.: 19).
- 21- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m; Réf.: 28).
- 22- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
- 23- Crabe des neiges: Aire de répartition de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 24- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce et zone exploitée (0-25 m) entre le quai de Ste-Anne et St-Joachim-de-Tourelles. (Réf.: 1, 5).
- 25- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce sur fond rocheux (0-250 m). Zone de concentration (10-20 ind/m², 35-60 m). (Réf.: 1, 7).
- 26- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
- 27- Crabe araignée: Zone de concentration irrégulière (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 28- Crevette nordique: Zone de concentration et d'exploitation au large, à plus de 150 m de profondeur. (Réf.: 1, 16).
- 29- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
- 30- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m) et forte abondance. (Réf.: 1, 5, 10, 22).
- 31- Pétoncle d'Islande: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur et zone d'exploitation. (Réf.: 1, 11, 21).
- 32- Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11)
- 33- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
- 34- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
- 35- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
- 36- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
- 37- Anguille d'Amérique: Capturée très occasionnellement dans les cages à buccins. (Réf.: 1). Couloir migratoire dans la rivière Ste-Anne comme prise accidentelle lors de décomptes de saumoneaux. (Réf.: 23).
- 38- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.:

- 1, 5).
- 39- Capelan: Aire de concentration de l'espèce en juin, fraie régulière. (Réf.: 1, 5).
- 40- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
- 41- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
- 42- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).
- 43- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
- 44- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
- 45- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
- 46- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
- 47- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 26).
- 48- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 49- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
- 50- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
- 51- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 5, 27).
- 52- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).
- 53- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 5).
- 54- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 27).
- 55- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1, 5).
- 56- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).
- 57- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 58- Petit rorqual: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 59- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
- 60- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
- 61- Poulamon atlantique: Capture occasionnelle. (Réf.: 1).
- 62- Moule bleue: Les onze bancs entre la Pointe au Goémon et le ruisseau à Patate étaient fermés à la cueillette en 1995. (Réf.: 4, 20).
- 63- Homard: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 29).
- 64- Omble de fontaine: Présence de l'espèce dans la rivière Ste-Anne (Réf.: 23).
- 65- Saumon atlantique: Fraie de saumon dans la rivière Ste-Anne. Nombre de saumons en montaison en 1995 (1583). 1 frayère située à environ 5 km de l'embouchure (Réf.: 23, 24).
- 66- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m). (Réf.: 1, 5).
- 67- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 25).
- 68- Rorqual commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 69- Crabe épineux: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
- 70- Merlu argenté: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
- 71- Merluche écureuil: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 72- Laminaires: Répartition générale des laminaires (0-3,5 m; Réf.: 5, 10).

-Numéro-

1-TOU01

-Municipalité-

TOURELLE

-Situation géographique-

03630; Gaspé-Est; Denis Riverin; 4026; 22G/1

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BELUGA; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CRABE EPINEUX; CREVETTE NORDIQUE; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCACEES; GLOBICEPHALE NOIR; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LAMINAIRES; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; OURSIN VERT; PETIT RORQUAL; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE DU GROENLAND; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; RORQUAL COMMUN; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES;

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

1984: MARGO FRALING (AP); MICHEL MARTIN (AP)
1-1995: JEAN-LOUIS LABRIES (PC); PIERRE-EMILE LAVOIE ET GUY WHITTEY (AP); HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-COMITE D'ETUDE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, 1978. (RAPP. VOL. 1).
4-LAMBERT J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOUINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-GENDRON, 1994.
20-OUELLET J.M., PECHEUR, COMMUNICATION PERSONNELLE.
21-BERNATCHEZ J.Y., AGENT DES PECHEES, COMMUNICATION PERSONNELLE.
22-LESAGE ET AL., 1995.
23-SCOTT ET SCOTT, 1988.
24-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
25-GIGUERE ET FRECHETTE, 1994.

-Résumé-

- 1- Capelan: Fraie de façon occasionnelle, probablement au début juin. (Réf.: 2).
 - 1.1 Dates de fraie: -en 1972, 6 juin
-en 1973, 7 - 8 juin.
 - 1.2 Données recueillies auprès de pêcheurs amateurs et/ou professionnels.
- 2- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 3, la même référence de 3- à 7- inclusivement).
 - 2.1 Donnée qui provient d'un tableau général inventoriant les ressources biologiques côtières de l'estuaire. Le même commentaire de 3- à 7- inclusivement.
- 3- Esturgeon noir: Répartition générale de l'espèce.
- 4- Béluga: Répartition générale de l'espèce.
- 5- Marsouin: Répartition générale de l'espèce.

- 6- Phoque du Groenland: Répartition générale de l'espèce.
- 7- Globicéphale noir: Répartition générale de l'espèce.
- 8- Crabe des neiges: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 9- Crabe araignée: Aire de concentration irrégulière de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 10- Crevette nordique: Aire de concentration et exploitation entre 150 et 300 m. (Réf.: 1, 5, 16, 20, 21).
- 11- Homard: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 19).
- 12- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce et forte abondance (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
- 13- Capelan: Zone de concentration en juin, fraie régulière. (Réf.: 1, 5).
- 14- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m) et zone exploitée entre le quai de Ste-Anne et St-Joachim-de-Tourelles. (Réf.: 1, 5).
- 15- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
- 16- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce sur fond rocheux (0-250 m). Zone de concentration (10-20 ind/m², 35-60 m). (Réf.: 1, 7).
- 17- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
- 18- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
- 19- Pétoncle d'Islande: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur et zone d'exploitation. (Réf.: 1, 11, 25).
- 20- Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11).
- 21- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
- 22- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
- 23- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
- 24- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
- 25- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.: 1, 5).
- 26- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
- 27- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
- 28- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).
- 29- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
- 30- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
- 31- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
- 32- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
- 33- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 23).
- 34- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 35- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
- 36- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
- 37- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 5, 24).
- 38- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).

- 39- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 5).
- 40- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 24).
- 41- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1, 5).
- 42- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).
- 43- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 44- Petit rorqual: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 45- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
- 46- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
- 47- Poulamon atlantique: Capture occasionnelle. (Réf.: 1).
- 48- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m). (Réf.: 1, 5).
- 49- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 22).
- 50- Rorqual commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 51- Crabe épineux: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
- 52- Laminaires: Répartition générale des laminaires (0-3,5 m; Réf.: 5, 10).
- 53- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m; Réf.: 4).

-Numéro-

1-LMA01

-Municipalité-

LA MARTRE

-Situation géographique-

03580; Gaspé-Est; Denis Riverin; 4026; 22G/1

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BELUGA; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CRABE EPINEUX; CREVETTE NORDIQUE; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCACEES; GLOBICEPHALE NOIR; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LAMINAIRES; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OURSIN VERT; PETIT RORQUAL; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE DU GROENLAND; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; RORQUAL COMMUN; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES;

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

1984: MARGO FRALING (AP); MICHEL MARTIN (AP)
1-1995: JEAN-LOUIS LABRIES (PC); PIERRE-EMILE LAVOIE ET GUY WHITTEY (AP); HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-COMITE D'ETUDE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, 1978. (RAPP. VOL. 1).
4-LAMBERT J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOUINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-GENDRON, 1994.
20-OUELLET J.M. (PC)
21-BERNATCHEZ J.Y. (AP)
22-LESAGE ET AL., 1995.
23-SCOTT ET SCOTT, 1988.
24-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
25-GIGUERE ET FRECHETTE, 1994.

-Résumé-

- 1- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce.
 - 1.1 Donnée qui provient d'un tableau général inventoriant les ressources biologiques côtières de l'estuaire. Le même commentaire de 2- à 6- inclusivement.
- 2- Esturgeon noir: Répartition générale de l'espèce.
- 3- Béluga: Répartition générale de l'espèce.
- 4- Marsouin commun: Répartition générale de l'espèce.
- 5- Phoque du Groenland: Répartition générale de l'espèce.
- 6- Globicéphale noir: Répartition générale de l'espèce.
- 7- Crabe des neiges: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 8- Crabe araignée: Aire de concentration irrégulière de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 9- Crevette nordique: Aire de concentration et d'exploitation de

- l'espèce (150-300 m). (Réf.: 1, 5, 16, 20, 21).
- 10- Homard: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 19).
 - 11- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
 - 12- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m). (Réf.: 1, 5).
 - 13- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce sur fond rocheux (0-250 m). Zone de concentration (10-20 ind/m², 35-60 m). (Réf.: 1, 7).
 - 14- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
 - 15- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
 - 16- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
 - 17- Pétoncle d'Islande: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur et zone exploitée. (Réf.: 1, 11, 25).
 - 18- Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11).
 - 19- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
 - 20- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
 - 21- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
 - 22- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
 - 23- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.: 1, 5).
 - 24- Capelan: Concentration des adultes en juin et fraie occasionnelle. (Réf.: 1, 5).
 - 25- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
 - 26- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
 - 27- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).
 - 28- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
 - 29- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
 - 30- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
 - 31- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
 - 32- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 23).
 - 33- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
 - 34- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
 - 35- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
 - 36- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 5, 24).
 - 37- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).
 - 38- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 5).
 - 39- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 24).
 - 40- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1, 5).
 - 41- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).

- 42- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 43- Petit rorqual: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 44- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
- 45- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
- 46- Poulamon atlantique: Capture occasionnelle. (Réf.: 1).
- 47- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m). (Réf.: 1, 5).
- 48- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 22).
- 49- Rorqual commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 50- Crabe épineux: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
- 51- Laminaires: Répartition générale des laminaires (0-3,5 m; Réf.: 5, 10).
- 52- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m; Réf.: 4).

-Numéro-

1-MAR01

-Municipalité-

MARSOUI

-Situation géographique-

03550; Gaspé-Est; Denis Riverin; 4026; 22G/1

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILLE D'AMERIQUE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BELUGA; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CRABE EPINEUX; CREVETTE NORDIQUE; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCACEES; GLOBICEPHALE NOIR; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LAMINAIRES; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OURSIN VERT; PETIT RORQUAL; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE DU GROENLAND; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; RORQUAL COMMUN; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES;

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

1984: MARGO FRALING (AP); MICHEL MARTIN (AP)
1-1995: JEAN-LOUIS LABRIES (PC); PIERRE-EMILE LAVOIE ET GUY WHITTEY (AP); HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-COMITE D'ETUDE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, 1978. (RAPP. VOL. 1).
4-MICHAUD ET AL., 1990.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOVINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-GENDRON, 1994.
20-OUELLET J.M., PECHEUR, COMMUNICATION PERSONNELLE.
21-BERNATCHEZ J.Y., AGENT DES PECHEES, COMMUNICATION PERSONNELLE.
22-LESAGE ET AL., 1995.
23-SCOTT ET SCOTT, 1988.
24-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
25-LAMBERT J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
26-GIGUERE ET FRECHETTE, 1994.

-Résumé-

- 1- Capelan: Fraie de façon occasionnelle, probablement au début juin. (Réf.: 2).
 - 1.1 Dates de fraie: -en 1972, pas de données
-en 1973, 7 - 8 juin.
 - 1.2 Les données proviennent d'enquêtes réalisées auprès de pêcheurs amateurs et/ou professionnels.
- 2- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 3, la même référence de 3- à 7- inclusivement).
 - 2.1 Donnée qui provient d'un tableau général inventoriant les ressources biologiques côtières de l'estuaire. Le même commentaire de 3- à 7- inclusivement.
- 3- Esturgeon noir: Répartition générale de l'espèce.

- 4- Béluga: Répartition générale de l'espèce.
- 5- Marsouin: Répartition générale de l'espèce.
- 6- Phoque du Groenland: Répartition générale de l'espèce.
- 7- Globicéphale noir: Répartition générale de l'espèce.
- 8- Béluga: Données ponctuelles printemps 89. (Réf.: 4).
- 9- Crabe des neiges: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 10- Crabe araignée: Zone de concentration irrégulière (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 11- Crevette nordique: Aire de concentration et d'exploitation (150-300 m). (Réf.: 1, 5, 16, 20, 21).
- 12- Homard: Zone d'observation de l'espèce. (Réf.: 19).
- 13- Pétoncle d'Islande: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m et zone exploitée. (Réf.: 1, 11, 26).
- 14- Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m. (Réf.: 1, 11).
- 15- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
- 16- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m). (Réf.: 1, 5).
- 17- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce sur fond rocheux (0-250 m). Zone de concentration (10-20 ind/m², 35-60 m). (Réf.: 1, 7).
- 18- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
- 19- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
- 20- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
- 21- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
- 22- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
- 23- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
- 24- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
- 25- Anguille d'Amérique: Capturée très occasionnellement dans les cages à buccins. (Réf.: 1).
- 26- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.: 1, 5).
- 27- Capelan: Concentration des adultes en juin et fraie occasionnelle. (Réf.: 1, 5).
- 28- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
- 29- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
- 30- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).
- 31- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
- 32- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
- 33- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
- 34- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
- 35- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 23).
- 36- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 37- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
- 38- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).

- 39- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 5, 24).
- 40- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).
- 41- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 5).
- 42- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 24).
- 43- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1, 5).
- 44- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).
- 45- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 46- Petit rorqual: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 47- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
- 48- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
- 49- Poulamon atlantique: Capture occasionnelle. (Réf.: 1).
- 50- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m). (Réf.: 1, 5).
- 51- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 22).
- 52- Rorqual commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 53- Crabe épineux: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
- 54- Laminaires: Répartition générale des laminaires (0-3,5 m; Réf.: 5, 10).
- 55- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m; Réf.: 25).

-Numéro-

1-RAC01

-Municipalité-

RIVIERE-A-CLAUDE

-Situation géographique-

03450; Gaspé-Est; Denis Riverin; RIVIERE-A-CLAUDE; 4026; 22H/4; 22H/5

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE
SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BELUGA; BIGORNEAU
COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE;
CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CRABE EPINEUX; CREVETTE NORDIQUE;
ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCACEES;
GLOBICEPHALE NOIR; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE
MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LAMINAIRES; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP
ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN;
MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE;
OURSIN VERT; PETIT RORQUAL; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE
COMMUN; PHOQUE DU GROENLAND; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE;
PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; RORQUAL
COMMUN; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES;

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

1984: MARGO FRALING (AP); MICHEL MARTIN (AP)
1-1995: JEAN-LOUIS LABRIES (PC); PIERRE-EMILE LAVOIE ET GUY WHITTEY
(AP); HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-COMITE D'ETUDE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, 1978. (RAPP. VOL. 1).
4-LAMBERT J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOUINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-GENDRON, 1994.
20-OUELLET J.M., PECHEUR, COMMUNICATION PERSONNELLE.
21-BERNATCHEZ J.Y., AGENT DES PECHEES, COMMUNICATION PERSONNELLE.
22-LESAGE ET AL., 1995.
23-SCOTT ET SCOTT, 1988.
24-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.

--Résumé-

- 1- Capelan: Fraie de façon occasionnelle, probablement au début juin.
(Réf.: 1).
 - 1.1 Dates de fraie: -en 1972, 1 - 7 juin
-en 1973, 7 - 8 juin.
 - 1.2 Les données proviennent d'enquêtes réalisées auprès de pêcheurs amateurs et/ou professionnels.
- 2- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 2, la même référence de 3- à 7- inclusivement).
 - 2.1 Donnée qui provient d'un tableau général inventoriant les ressources biologiques côtières de l'estuaire. Le même commentaire de 3- à 7- inclusivement.
- 3- Esturgeon noir: Répartition générale de l'espèce.
- 4- Béluga: Répartition générale de l'espèce.
- 5- Marsouin commun: Répartition générale de l'espèce.

- 6- Phoque du Groenland: Répartition générale de l'espèce.
- 7- Globicéphale noir: Répartition générale de l'espèce.
- 8- Crabe des neiges: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 9- Crabe araignée: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 10- Crevette nordique: Aire de concentration et d'exploitation (150-300 m). (Réf.: 1, 5, 16, 20, 21).
- 11- Homard: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 19).
- 12- Capelan: Aire de fraie occasionnelle. (Réf.: 5).
- 13- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m) et zone d'exploitation. (Réf.: 1, 5).
- 14- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
- 15- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce sur fond rocheux (0-250 m). Zone de concentration (10-20 ind/m², 35-60 m). (Réf.: 1, 7).
- 16- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
- 17- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
- 18- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
- 19- Pétoncle d'Islande et Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11).
- 20- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
- 21- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
- 22- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
- 23- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
- 24- Anguille d'Amérique: Capturée très occasionnellement dans les cages à buccins. (Réf.: 1).
- 25- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.: 1, 5).
- 26- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
- 27- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
- 28- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).
- 29- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
- 30- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
- 31- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
- 32- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
- 33- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 23).
- 34- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 35- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
- 36- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
- 37- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 5, 24).
- 38- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).
- 39- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1,

- 5).
- 40- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m).
Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 24).
 - 41- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1, 5).
 - 42- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).
 - 43- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
 - 44- Petit rorqual: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
 - 45- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
 - 46- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
 - 47- Poulamon atlantique: Capture occasionnelle. (Réf.: 1).
 - 48- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m).
(Réf.: 1, 5).
 - 49- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 22).
 - 50- Rorqual commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
 - 51- Crabe épineux: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
 - 52- Laminaires: Répartition générale des laminaires (0-3,5 m; Réf.: 5, 10).
 - 53- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m; Réf.: 4).

-Numéro-

1-MSP01

-Municipalité-

MONT-SAINT-PIERRE

-Situation géographique-

03400; Gaspé-Est; Denis Riverin; 4026; 22H/4; 22H/5

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BELUGA; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CRABE EPINEUX; CREVETTE NORDIQUE; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCACEES; GLOBICEPHALE NOIR; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LAMINAIRES; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OURSIN VERT; PETIT RORQUAL; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE DU GROENLAND; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; RORQUAL COMMUN; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES;

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

1984: MARGO FRALING (AP); MICHEL MARTIN (AP)
1-1995: JEAN-LOUIS LABRIES (PC); PIERRE-EMILE LAVOIE ET GUY WHITTEY (AP); HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-COMITE D'ETUDE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, 1978. (RAPP. VOL. 1).
4-LAMBERT J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOUINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-GENDRON, 1994.
20-OUELLET J.M., PECHEUR, COMMUNICATION PERSONNELLE.
21-BERNATCHEZ J.Y., AGENT DES PECHEES, COMMUNICATION PERSONNELLE.
22-LESAGE ET AL., 1995.
23-SCOTT ET SCOTT, 1988.
24-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.

-Résumé-

- 1- Capelan: Fraie de façon régulière, en juin. (Réf.:2).
 - 1.1 Dates de fraie: -en 1972, 7 juin (donnée incomplète)
-en 1973, 10 - 21 juin.
 - 1.2 Les données proviennent d'enquêtes réalisées auprès de pêcheurs amateurs et/ou professionnels.
- 2- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce. Réf.: 3, la même référence de 3- à 7- inclusivement).
 - 2.1 Donnée qui provient d'un tableau général inventoriant les ressources biologiques côtières de l'estuaire. Le même commentaire de 3- à 7- inclusivement.
- 3- Esturgeon noir: Répartition générale de l'espèce.
- 4- Béluga: Répartition générale de l'espèce.
- 5- Marsouin commun: Répartition générale de l'espèce.
- 6- Phoque du Groenland: Répartition générale de l'espèce.
- 7- Globicéphale noir: Répartition générale de l'espèce.

- 8- Crabe des neiges: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 9- Crabe araignée: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 10- Crevette nordique: Aire de concentration et d'exploitation (150-300 m). (Réf.: 1, 5, 16, 20, 21).
- 11- Homard: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 19).
- 12- Capelan: Aire de fraie régulière. (Réf.: 5).
- 13- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m) et zone d'exploitation. (Réf.: 1, 5).
- 14- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
- 15- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce sur fond rocheux (0-250 m). Zone de concentration (10-20 ind/m², 35-60 m). (Réf.: 1, 7).
- 16- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
- 17- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
- 18- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
- 19- Pétoncle d'Islande et Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11).
- 20- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
- 21- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
- 22- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
- 23- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
- 24- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.: 1, 5).
- 25- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
- 26- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
- 27- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).
- 28- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
- 29- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
- 30- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
- 31- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
- 32- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 23).
- 33- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 34- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
- 35- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
- 36- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 5, 24).
- 37- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).
- 38- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 5).
- 39- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 24).
- 40- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320

- m). (Réf.: 1, 5).
- 41- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).
 - 42- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
 - 43- Petit rorqual: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
 - 44- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
 - 45- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
 - 46- Poulamon atlantique: Capture occasionnelle. (Réf.: 1).
 - 47- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m). (Réf.: 1, 5).
 - 48- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 22).
 - 49- Rorqual commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
 - 50- Crabe épineux: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
 - 51- Laminaires: Répartition générale des laminaires (0-3,5 m; Réf.: 5, 10).
 - 52- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m; Réf.: 4).

-Numéro-

1-SMM01

-Municipalité-

SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS

-Situation géographique-

03370; Gaspé-Est; Denis Riverin; 4026; 22H/4; 22H/5

-Espèces discuté-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BELUGA; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CREVETTE NORDIQUE; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCACEES; GLOBICEPHALE NOIR; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETIT RORQUAL; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE DU GROENLAND; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; RORQUAL COMMUN; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES; ZOSTERE MARINE

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

1984: MARGO FRALING (AP); MICHEL MARTIN (AP)
1-1995: JEAN-LOUIS LABRIES (PC); PIERRE-EMILE LAVOIE ET GUY WHITTEY (AP); HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-COMITE D'ETUDE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, 1978. (RAPP. VOL. 1).
4-MICHAUD ET AL., 1990.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOUINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-GENDRON, 1994.
20-OUELLET J.M., PECHEUR, COMMUNICATION PERSONNELLE.
21-BERNATCHEZ J.Y., AGENT DES PECHEES, COMMUNICATION PERSONNELLE.
22-LAVOIE P.E., AGENT DES PECHEES, MPO, STE-ANNE-DES-MONTS, COMMUNICATION PERSONNELLE.
23-LEMIEUX ET LALUMIERE, 1995.
24-FOURNIER N., MEF, STE-ANNE-DES-MONTS, COMMUNICATION PERSONNELLE.
25-LESAGE ET AL., 1995.
26-SCOTT ET SCOTT, 1988.
27-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
28-LAMBERT J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.

-Résumé-

- 1- Capelan: Absence de fraie dans le secteur Mont-Louis. (Réf.: 2).
 - 1.1 Donnée qui provient d'enquêtes menées auprès de pêcheurs amateurs et/ou professionnels.
 - 1.2 Pas de fraie en 1972 et 1973.
- 2- Capelan: Fraie rare dans le secteur Anse-Pleureuse, probablement en juin. (Réf.: 2).
 - 2.1, 2.2 Idem 1.1, 1.2.
- 3- Capelan: Fraie rare dans le secteur Gros-Morne, probablement en juin. (Réf.: 2).

- 3.1, 3.2 Idem 1.1, 1.2.
- 4- Capelan: Fraie rare dans le secteur Manche-d'Epée, probablement en juin. (Réf.: 1).
4.1, 4.2 Idem 1.1, 1.2.
 - 5- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce. Présence très abondante. (Réf.: 3, la même référence de 6- à 13- inclus.).
5.1 Donnée qui provient d'un tableau général inventoriant les ressources biologiques côtières de l'estuaire. Le même commentaire de 6- à 13- inclusivement.
 - 6- Esturgeon noir: Répartition générale de l'espèce.
 - 7- Béluga: Limite est de la répartition générale de l'espèce.
 - 8- Marsouin commun: Répartition générale de l'espèce.
 - 9- Phoque du Groenland: Répartition générale de l'espèce.
 - 10- Petit rorqual: Présence de l'espèce.
 - 11- Rorqual commun: Présence de l'espèce.
 - 12- Globicéphale noir: Répartition générale de l'espèce.
 - 13- Bigorneau comestible: Présence peu abondante.
 - 14- Béluga: Données ponctuelles printemps 89. (Réf.: 4).
 - 15- Crabe des neiges: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
 - 16- Crabe araignée: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
 - 17- Crevette nordique: Aire de concentration et d'exploitation (150-300 m). (Réf.: 1, 5, 16, 20, 21).
 - 18- Mue commune: Bancs dans l'Anse Pleureuse et l'Anse du Mont-Louis. (Réf.: 22).
 - 19- Homard: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 19).
 - 20- Zostère marine: Deux herbiers continus (> 50% de couverture) à Anse Pleureuse et à Gros-Morne. (Réf.: 23).
 - 21- Anguille d'Amérique: Couloir migratoire dans la rivière de Mont-Louis. Prises accidentelles lors de décomptes de saumoneaux.. (Réf.: 24).
 - 22- Capelan: Aire de fraie rare à Gros-Morne et à Anse Pleureuse. (Réf.: 5).
 - 23- Omble de fontaine: Présence confirmée dans la rivière de Mont-Louis. (Réf.: 24).
 - 24- Saumon atlantique: Fraie de l'espèce dans la rivière de Mont-Louis. Montaison de 180 individus en 1995. (Réf.: 24). Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).
 - 25- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m) et zone exploitée. (Réf.: 1, 5).
 - 26- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
 - 27- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce sur fond rocheux (0-250 m). Zone de concentration (10-20 ind/m², 35-60 m). (Réf.: 1, 7).
 - 28- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
 - 29- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
 - 30- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
 - 31- Pétoncle d'Islande et Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11).
 - 32- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
 - 33- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
 - 34- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
 - 35- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
 - 36- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.:

- 1, 5).
- 37- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
 - 38- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
 - 39- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).
 - 40- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
 - 41- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
 - 42- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
 - 43- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
 - 44- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 26).
 - 45- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
 - 46- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
 - 47- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
 - 48- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 5, 27).
 - 49- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).
 - 50- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 5).
 - 51- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 27).
 - 52- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1, 5).
 - 53- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
 - 54- Petit rorqual: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
 - 55- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
 - 56- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
 - 57- Poulamon atlantique: Capture occasionnelle. (Réf.: 1).
 - 58- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m). (Réf.: 1, 5).
 - 59- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 25).
 - 60- Rorqual commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
 - 61- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m; Réf.: 28).

-Numéro-

1-MRM01

-Municipalité-

SAINTE-MADELEINE-DE-LA-RIVIERE-MADELEINE

-Situation géographique-

03330; Gaspé-Est; Denis Riverin; 4026; 22H/3; 22H/4; 22H/5; 22H/6

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BELUGA; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CREVETTE NORDIQUE; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCACEES; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES;

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

1984: VINCENT MALOUIN (AP); DANIEL DUFRESNE (AP) ET AUTRES AGENTS
1-1995: JEAN-LOUIS LABRIES (PC); HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC);
ARMAND CASSIVI (PC); MARCEL DENIS (PC); PAUL-DENIS CARON (PC);
JEAN-YVES BERNATCHEZ (AP).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-COMITE D'ETUDE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, 1978. (RAPP. VOL. 1).
4-MICHAUD ET AL., 1990.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOUINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-LECLERC ET BRULOTTE, 1995.
20-FOURNIER N., MEF, STE-ANNE-DES-MONTS, COMMUNICATION PERSONNELLE.
21-GROUPE SALAR, 1992.
22-OUELLET J.M., PECHEUR, COMMUNICATION PERSONNELLE..
23-LESAGE ET AL., 1995.
24-SCOTT ET SCOTT, 1988.
25-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.

-Résumé-

- 1- Capelan: Fraie rare dans le secteur Manche-d'Epée, probablement en juin. (Réf.: 2).
 - 1.1 Pas de fraie dans le secteur Manche-d'Epée en 1972 et 1973.
 - 1.2 Fraie dans le secteur Rivière-Madeleine le 18 juin 1973.
 - 1.3 Les données proviennent d'enquêtes menées auprès de pêcheurs amateurs et/ou professionnels.
- 2- Capelan: Fraie rare dans le secteur Rivière-Madeleine, probablement en juin. (Réf.: 2).
 - 2.1, 2.2, 2.3 Idem 1.1, 1.2 et 1.3.
- 3- Saumon atlantique: Frayère dans la rivière-Madeleine. (Réf.: 3).
- 4- Béluga: Données ponctuelles août 86. (Réf.: 4).
- 5- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce (0-250 m). (Réf.: 7).

- 6- Crabe des neiges: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 7- Crabe araignée: Concentration irrégulière de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 8- Crevette nordique: Aire de concentration et d'exploitation (150-300 m). (Réf.: 1, 5, 16, 22).
- 9- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m). Zone inventoriée entre 10 et 30 m de profondeur (incluant Manche d'Epée). (Réf.: 19, 25).
- 10- Homard: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1).
- 11- Anguille d'Amérique: Couloir migratoire dans la rivière Madeleine. Prises accidentelles lors de décomptes de saumoneaux. (Réf.: 20).
- 12- Capelan: Fraie rare à Manche d'Epée et à Rivière Madeleine. (Réf.: 5).
- 13- Omble de fontaine: Présence confirmée dans la rivière Madeleine. (Réf.: 20).
- 14- Saumon atlantique: Fraie de l'espèce dans la rivière Madeleine. Montaison de 3306 individus en 1995. 3 frayères situées à environ 3, 4, et 4.5 km de l'embouchure (Réf.: 20, 21).
- 15- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
- 16- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m) et zone d'exploitation. (Réf.: 1, 5).
- 17- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
- 18- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
- 19- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
- 20- Pétoncle d'Islande et Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11).
- 21- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
- 22- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
- 23- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
- 24- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
- 25- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.: 1, 5).
- 26- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
- 27- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
- 28- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).
- 29- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
- 30- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
- 31- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
- 32- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
- 33- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 24).
- 34- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 35- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
- 36- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
- 37- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.:

- 1, 5, 25).
- 38- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).
 - 39- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 5).
 - 40- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 25).
 - 41- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1, 5).
 - 42- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).
 - 43- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
 - 44- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
 - 45- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
 - 46- Poulamon atlantique: Capture occasionnelle. (Réf.: 1).
 - 47- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m). (Réf.: 1, 5).
 - 48- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 23).

-Numéro-

1-GVA01

-Municipalité-

GRANDE-VALLEE

-Situation géographique-

02750; Gaspé-Est; La Côte-de-Gaspé; GRANDE-VALLEE; 4026; 22H/3; 22H/6

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CREVETTE NORDIQUE; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCACEES; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; OURSIN VERT; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES;

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

1984: VINCENT MALOUIN (AP); DANIEL DUFRESNE (AP) ET AUTRES AGENTS
1-1995: JEAN-LOUIS LABRIES (PC); HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC);
ARMAND CASSIVI (PC); MARCEL DENIS (PC); PAUL-DENIS CARON (PC);
JEAN-YVES BERNATCHEZ (AP).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-COMITE D'ETUDE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, 1978. (RAPP. VOL. 1).
4-LAMBERT J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOUINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-LECLERC ET BRULOTTE, 1995.
20-OUELLET J.M., PECHEUR, COMMUNICATION PERSONNELLE.
21-LESAGE ET AL., 1995.
22-SAVARD ET SIMARD, 1994.
23-SCOTT ET SCOTT, 1988.
24-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
25-GENDRON, 1994.

--Résumé-

- 1- Capelan: Fraie de façon rare, probablement en juin.
 - 1.1 Dates de fraie: en 1972, 24-25 juin, en 1973, le 18 juin.
 - 1.2 Les données proviennent d'enquêtes menées auprès de pêcheurs amateurs et/ou professionnels. (Réf.: 2).
- 2- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce (0-250 m). (Réf.: 7).
- 3- Crabe des neiges: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 4- Crabe araignée: Concentration irrégulière de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
- 5- Crevette nordique: Aire de concentration et d'exploitation (150-300 m). (Réf.: 1, 5, 16, 22).
- 6- Mactre de Stimpson: Zone de concentration (2-3 individus / m²). (Réf.: 19).

- 7- Homard: Zone d'exploitation de l'espèce de 0 à 15 brasses. (Réf.: 1, 25).
- 8- Capelan: Aire de fraie rare. (Réf.: 5).
- 9- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m) et zone d'exploitation jusqu'à Anse-à-Mercier. (Réf.: 1, 5).
- 10- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
- 11- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
- 12- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
- 13- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
- 14- Pétoncle d'Islande et Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11).
- 15- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
- 16- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
- 17- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
- 18- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
- 19- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.: 1, 5).
- 20- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
- 21- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
- 22- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).
- 23- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
- 24- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
- 25- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
- 26- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
- 27- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 23).
- 28- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 29- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
- 30- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
- 31- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 5, 24).
- 32- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).
- 33- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 5).
- 34- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 24).
- 35- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1, 5).
- 36- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).
- 37- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
- 38- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
- 39- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
- 40- Poulamon atlantique: Capture occasionnelle. (Réf.: 1).
- 41- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m).

(Réf.: 1, 5).

42- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 21).

43- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m;
Réf.: 4).

-Numéro-

1-PVA01

-Municipalité-

PETITE-VALLEE

-Situation géographique-

02700; Gaspé-Est; La Côte-de-Gaspé; PETITE-VALLEE; 4026; 22H/3; 22H/6

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CREVETTE NORDIQUE; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCACEES; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLU ARGENTE; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MERLUCHE ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OURSIN VERT; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES;

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

- 1984: VINCENT MALOUIN (AP); DANIEL DUFRESNE (AP) ET AUTRES AGENTS
1-1995: HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC); MARCEL DENIS (PC); PAUL-DENIS CARON (PC); JEAN-YVES BERNATCHEZ (AP).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-LAMOUREUX, P., 1977. (CAHIER NO. 78).
4-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOVINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-LECLERC ET BRULOTTE, 1995.
20-OUELLET J.M., PECHEUR, COMMUNICATION PERSONNELLE.
21-LESAGE ET AL., 1995.
22-SCOTT ET SCOTT, 1988.
23-LAMBERT J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.

-Résumé-

- 1- Capelan: Fraie de façon rare, probablement en juin. (Réf. 2).
1.1 Dates de fraie: en 1972, 24-25 juin, en 1973, le 18 juin.
2- Mye commune: Présence d'un banc d'une superficie approximative de 30 m. x 30 m. (Réf.: 3).
2.1 Les inventaires relatifs à cette étude datent de 1964.
3- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce (0-250 m). (Réf.: 7).
4- Crabe des neiges: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
5- Crabe araignée: Concentration irrégulière de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
6- Crevette nordique: Aire de concentration et d'exploitation (150-300 m). (Réf.: 1, 5, 16, 22).
7- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m). Zone inventoriée (10-30 m). (Réf.: 19, 23).
8- Homard: Zone d'exploitation de l'espèce de 0 à 15 brasses. (Réf.:

- 1, 22).
- 9- Capelan: Aire de fraie rare. (Réf.: 5).
 - 10- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
 - 11- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m). (Réf.: 1, 5).
 - 12- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
 - 13- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
 - 14- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
 - 15- Pétoncle d'Islande et Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11).
 - 16- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
 - 17- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
 - 18- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
 - 19- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
 - 20- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.: 1, 5).
 - 21- Esturgeon noir: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
 - 22- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
 - 23- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).
 - 24- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
 - 25- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
 - 26- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
 - 27- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
 - 28- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 22).
 - 29- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
 - 30- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
 - 31- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
 - 32- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 4, 5).
 - 33- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).
 - 34- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 5).
 - 35- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 4, 5).
 - 36- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1, 5).
 - 37- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).
 - 38- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
 - 39- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15).
 - 40- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
 - 41- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m). (Réf.: 1, 5).
 - 42- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 21).
 - 43- Merlu argenté: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
 - 44- Merluche écureuil: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).

-Numéro-

1-CLO01

-Municipalité-

CLORIDORME

-Situation géographique-

02650; Gaspé-Est; La Côte-de-Gaspé; CLORIDORME; 4026; 22H/2

-Espèces discutées-

AIGLEFIN; AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BELUGA; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CALMAR; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; CREVETTE NORDIQUE; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND; FUCACEES; GLOBICEPHALE NOIR; GOBERGE; GRENADIER DU GRAND BANC; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLU ARGENTE; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MERLUCHE ECUREUIL; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OURSIN VERT; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES; ZOSTERE MARINE

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

- 1984: VINCENT MALOUIN (AP); DANIEL DUFRESNE (AP) ET AUTRES AGENTS
1-1995: HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC); MARCEL DENIS (PC); PAUL-DENIS CARON (PC); JEAN-YVES BERNATCHEZ (AP).
2-PARENT, SERGE ET P. BRUNEL, 1976.
3-LAMOUREUX, P., 1977. (CAHIER NO. 78).
4-MICHAUD ET AL., 1990.
5-GAGNON ET HOVINGTON, 1986.
6-DUFOUR ET BERNIER, 1994.
7-HAMEL ET MERCIER, 1996.
8-GENDRON ET CYR, 1994.
9-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
10-LAVERGNE ET HIMMELMAN, 1984.
11-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
12-CARDINAL 1990.
13-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-CHOUNARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
15-GOSSELIN J.-F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
16-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
17-GAGNE J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
18-GREGOIRE F., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-LECLERC ET BRULOTTE, 1995.
20-OUELLET J.M., PECHEUR, COMMUNICATION PERSONNELLE.
21-LEMIEUX ET LALUMIERE, 1995.
22-SERGEANT, 1972.
23-MOLAISON L., PECHEUR, COMMUNICATION PERSONNELLE.
24-LESAGE ET AL., 1995.
25-SCOTT ET SCOTT, 1988.
26-GENDRON, 1994.
27-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
28-LAMBERT J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.

-Résumé-

- 1- Capelan: Fraie de façon rare, probablement en juin. (Réf.: 2).
 - 1.1 L'information provient d'enquêtes menées auprès de pêcheurs amateurs et/ou professionnels.
- 2- Mye commune: Présence d'un banc d'une superficie approximative de 90 m. x 60 m. (Réf.: 3).
 - 2.1 Les inventaires relatifs à cette étude datent de 1964.
- 3- Béluga: Données ponctuelles au printemps (mars 1989). (Réf.: 4).
- 4- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce (0-250 m). (Réf.: 7).
- 5- Crabe des neiges: Répartition générale de l'espèce (40-200 m).

- (Réf.: 1, 6, 9).
- 6- Crabe araignée: Concentration irrégulière de l'espèce (40-200 m). (Réf.: 1, 6, 9).
 - 7- Crevette nordique: Aire de concentration et d'exploitation (150-300 m). (Réf.: 1, 5, 16, 22).
 - 8- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m). Zone inventoriée (10-30 m). (Réf.: 19, 28).
 - 9- Mye commune: Banc dans la baie de Cloridorme. (Réf.: 5).
 - 10- Homard: Zone d'exploitation de l'espèce de 0 à 15 brasses. (Réf.: 1, 26).
 - 11- Zostère marine: Herbier à densité élevée dans l'anse de la rivière du Petit Cloridorme (> 50% de couverture). (Réf.: 21).
 - 12- Capelan: Zone de concentration en juin, mais fraie peu fréquente. (Réf.: 5).
 - 13- Globicéphale noir: Mention de présence entre 1957 et 1972. (Réf.: 22).
 - 14- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 1, 15). Echouerie située entre Grand-Etang et pointe à la Renommée. (Réf.: 23).
 - 15- Phoque gris: Couloir de migration. (Réf.: 24). Echouerie située entre Grand-Etang et pointe à la Renommée. (Réf.: 23).
 - 16- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m). Zone exploitée entre Pointe à la Frégate et Grand-Etang. (Réf.: 1, 5).
 - 17- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 5).
 - 18- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 5, 8).
 - 19- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 5).
 - 20- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce (0-4 m). (Réf.: 1, 5, 10).
 - 21- Pétoncle d'Islande et Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. (Réf.: 1, 11).
 - 22- Algues benthiques (Fucacées, Algues rouges): Répartition générale sur les côtes rocheuses dans la zone intertidale. (Réf.: 5, 12).
 - 23- Aiguillat commun: Retrouvé occasionnellement par les pêcheurs. (Réf.: 1).
 - 24- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de 330 m et plus. (Réf.: 1, 5).
 - 25- Alose savoureuse: Corridor de migration le long de la côte. (Réf.: 1, 5).
 - 26- Calmar: Apparition sporadique, pas d'observations en 1995. (Réf.: 1, 5).
 - 27- Esturgeon noir: Capture occasionnelle (Réf.: 1). Répartition générale de l'espèce. (Réf.: 5).
 - 28- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m. (Réf.: 1, 13).
 - 29- Flétan du Groenland: Répartition générale de l'espèce et exploitation (200 m et plus), concentration (270 m et plus). (Réf.: 1, 5).
 - 30- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus). (Réf.: 1).
 - 31- Goberge: Capturé très occasionnellement. (Réf.: 1).
 - 32- Grosse poulx de mer: Répartition générale de l'espèce (0-20 m). (Réf.: 1, 5).
 - 33- Hareng atlantique: Couloir de migration (printemps, été, automne) et frayères non confirmées. (Réf.: 1, 5, 17).
 - 34- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 25).
 - 35- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
 - 36- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 5, 18).
 - 37- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat

- préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 5, 14).
- 38- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 5, 27).
 - 39- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m). (Réf.: 1, 5).
 - 40- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 5).
 - 41- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 5, 27).
 - 42- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1, 5).
 - 43- Saumon atlantique: Couloir de migration le long de la côte. (Réf.: 5).
 - 44- Marsouin commun: Espèce observée par les pêcheurs du secteur.
 - 45- Aiglefin: Capturé très rarement. (Réf.: 1).
 - 46- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (25-250 m). (Réf.: 1, 5).
 - 47- Merlu argenté: Capture rare de l'espèce. (Réf.: 1).
 - 48- Merluche écureuil: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).

-Numéro-

1-GAS01

-Municipalité-

GASPE

-Situation géographique-

02500; Gaspé-Sud; La Côte-de-Gaspé; GASPE; 4024; 4026; 4485; 22A/15;
22A/16; 22A/9; 22H/1

-Espèces discutées-

AIGUILLAT COMMUN; AIGUILLAT NOIR; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE;
ANGUILLE D'AMERIQUE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN;
CAPELAN; CAPUCETTE; CAREX PALEACEE; CHOQUEMORT; CONCOMBRE DE MER; CRABE
ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE EPINEUX; CRABE DES NEIGES; CREVETTE
NORDIQUE; DAUPHIN A FLANCS BLANCS; EPERLAN ARC-EN-CIEL; EPINOCHÉ A TROIS
EPINES; EPINOCHÉ À QUATRE EPINES; EPINOCHÉ A NEUF EPINES; EPINOCHÉ
TACHETÉE; ESTURGEON NOIR; FLETAN ATLANTIQUE; FLETAN DU GROENLAND;
FUCACEES; GLAUCE MARITIME; GLOBICEPHALE NOIR; GOBERGE; GROSSE POULE DE
MER; HARENG ATLANTIQUE; HERBACAIE SALEE; HOMARD; LANCON; LIMANDE A QUEUE
JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN
COMMUN; MERLUCHÉ BLANCHE (BARBUE); MORUE DE ROCHE; MORUE FRANCHE; MOULE
BLEUE; MOUSSE D'IRLANDE; MYE COMMUNE; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT;
PETIT RORQUAL; PETITE MACOMA; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE
COMMUN; PHOQUE DU GROENLAND; PHOQUE GRIS; PLANTAIN MARITIME; PLIE
CANADIENNE; PLIE GRISE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; RAIE EPINEUSE;
RAIE LISSE; RORQUAL A BOSSE; RORQUAL BLEU; RORQUAL COMMUN; SALICORNE
D'EUROPE; SAUMON ATLANTIQUE; SEBASTES; SPARTINE A FLEURS ALTERNES;
ZOSTERE MARINE

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

VINCENT MALOUIN (AP); DANIEL DUFRESNE (AP) ET AUTRES AGENTS
1-1995: HERMAN SYNNOTT (PC); MARC PARE (PC); ARMAND CASSIVI (PC);
MARCEL DENIS (PC); PAUL-DENIS CARON (PC); JEAN-YVES BERNATCHEZ
(AP); LEROY LEGGO (PC); GARTH GUIGNON (PC); JACQUES GIRARD
(PC); CONRAD ALAIN (PC); O'NEIL CLOUTIER (PC); GILLES ALBERT
(PC); BRUNO VIBERT (PC); MARTIN CASTILLOUX (PC); GILLES MEUNIER
(PC).
2-MAXIME ST-AMOUR, JEAN-GUY CHEVARIE, DENIS COMEAU ET STÉPHANE MARCHAND,
PARCS CANADA, FORILLON.
3-PARENT S. ET P. BRUNEL, 1976
4-HAEGELE C.W. ET J.F. SCHWEIGERT, 1985.
5-COURTOIS R. ET P. LAMOUREUX, 1983. (CAHIER NO.106).
6-L'ASSOCIATION POUR LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE, 1980.
7-LAMOUREUX P. 1974. (CAHIER NO. 62).
8-LAMOUREUX P. 1977. (CAHIER NO.78).
9-GIGUERE M. ET P. LAMOUREUX, 1978. (CAHIER NO. 85).
10-COULOMBE F. ET AL., 1985.
11-HAMEL J. F. ET A. MERCIER, 1996
12-GENDRON L. ET C. CYR, 1994.
13-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
14-ENVIRONNEMENT CANADA, 1995. (PROGRAMME DE SALUBRITÉ DES EAUX
COQUILLERES).
15-GAGNON M. ET L. HOVINGTON, 1986.
16-COULOMBE F. ET AL., 1986
17-PECHES ET OCÉANS, 1995 (LISTE DES DÉTENTEURS DE BATEAUX ET LEURS
PERMIS).
18-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
19-GENDRON L., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
20-LEMIEUX C. ET R. LALUMIERE, 1995.
21-PECHES ET OCÉANS CANADA, 1985 (CARTE D'HABITATS).
22-ASSELS A., MEF, GASPÉ, COMMUNICATION PERSONNELLE.
23-PESCA, 1994.
24-GAGNÉ J.A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
25-GAGNON ET AL., 1981.
26-GRÉGOIRE F. MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.

- 27-CHOUINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
- 28-PECHES ET OCÉANS CANADA, 1995 (Résultats préliminaires du relevé de septembre 1995 sur les poissons de fond dans le sud du golfe St-Laurent).
- 29-PARCS CANADA, 1980.
- 30-CPSEG, 1996.
- 31-SEARS ET WILLIAMSON, 1982.
- 32-LABORATOIRES SAB INC., 1988.
- 33-PINEL-ALLOUL ET MÉTHOT, 1986.
- 34-DRYADE, 1980.
- 35-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
- 36-LAMBERT J., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
- 37-CENTRE SPECIALISE DES PECHEs, 1992.
- 38-CENTRE SPECIALISE DES PECHEs, 1993.
- 39-CENTRE SPECIALISE DES PECHEs, 1994.
- 40-BOUCHARD H., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
- 41-ARCHAMBAULT D., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
- 42-SCOTT ET SCOTT, 1988
- 43-LESAGE ET AL., 1995.

-Résumé-

- 1- Capelan: Secteur Anse-à-Valleau: Fraie de façon fréquente à des dates indéterminées. (Réf.: 3, la même référence de 2- à 9 inclusivement).
 - 1.1 Fraie à des dates inconnues en 1972. Pas de fraie en 1973.
- 2- Capelan: Secteur Saint-Maurice-de-l'Echouerie: fraie de façon fréquente à des dates indéterminées.
 - 2.1 Idem 1.1.
- 3- Capelan: Secteur Rivière-au-Renard: fraie de façon fréquente.
 - 3.1 Fraie du 29 mai au 7 juin en 1972. Pas de fraie en 1973.
- 4- Capelan: Secteur Anse-au-Griffon: fraie de façon fréquente.
 - 4.1 Pas de données pour 1972. Fraie le 17 juin en 1973.
- 5- Capelan: Secteur Cap-des-Rosiers: fraie de façon régulière.
 - 5.1 Fraie le 23 mai (donnée incomplète) en 1972. Fraie du 3 au 24 juin en 1973.
- 6- Capelan: Secteur Cap-aux-Os: fraie de façon régulière.
 - 6.1 Fraie du 24 au 31 mai en 1972. Fraie du 1er au 15 juin en 1973.
- 7- Capelan: Secteur Penouille: fraie de façon régulière.
 - 7.1 Fraie à des dates inconnues en 1972 et 1973.
- 8- Capelan: Secteur Gaspé: pas de données.
 - 8.1 Les données pour tous les secteurs proviennent d'enquêtes réalisées auprès de pêcheurs amateurs et/ou professionnels.
- 9- Capelan: Secteur Douglas: pas de données.
- 10- Mye commune: Banc de mye situé à Douglastown:
 - productivité moyenne: 80 boisseaux l'acre
 - Stock total: 8,335 boisseaux
 - type de sédiments: sable, limon
 - méthode d'exploitation: bêchage, râteau hydraulique, drague hydraulique. (Réf.: 4).
 - 10.1 Année d'inventaire: 1973.
- 11- Saumon atlantique: Frayère dans la rivière Dartmouth. (Réf.: 5).
- 12- Saumon atlantique: Frayère dans la rivière York. (Réf.: 5).
- 13- Saumon atlantique: Frayère dans la rivière-Saint-Jean. (Réf.: 5).
- 14- Hareng atlantique: Fraie printanière à Rivière-au-Renard en mai et juin. (Réf.: 6).
 - 14.1 Cette information n'a pas été confirmée dans aucune autre publication consultée.
 - 14.2 La fraie de printemps se déroulerait en eau peu profonde (<20m.) dans des secteurs protégés avec végétation ou sur substrat dur non exposé à l'envasement.
- 15- Hareng atlantique: Fraie automnale entre Cap-Gaspé (Gaspé) et Pointe-Saint-Pierre (Percé). (Réf.: 7).
 - 15.1 La présence de ce site de fraie n'est barrée que sur une importante augmentation des débarquements à cette période de

- l'année dans ce district de pêche.
- 16- Mye commune: Banc situé à Douglastown donc le coin nord-est du barachois, juste de l'autre côté de la plage Haldimand:
 - type de sédiments: sable, limon
 - méthode d'exploitation: bêchage, râteau hydraulique, drague hydraulique. (Réf.: 8 et 4).
 - 16.1 Ce banc offre la possibilité d'une exploitation commerciale grâce à une productivité de 83 boisseaux/acre sur 97 acres.
 - 17- Moule bleue: Présence sur le banc de myes situé à Douglastown dans le coin nord-est du barachois: -type de sédiments: sable, limon. (Réf.: 9).
 - 17.1 Densité assez forte de moules: 13.2 moules/m².
 - 18- Petite Macoma: Présence sur le banc de myes situé à Douglastown dans le coin nord-est du barachois.
 - types de sédiments: sable, limon. (Réf.: 9).
 - 18.1 Densité: 14.8 individus/m². Ce chiffre doit être considéré uniquement comme un indice étant donné la grosseur des mailles du tamis utilisé pour l'échantillonnage.
 - 19- Crabe des neiges: Présence dans la Baie-de-Gaspé à des profondeurs inférieures à 70 m. et sur des substrats de vase et de vase sablonneux de même que sur des fonds hétérogènes envasés. (Réf.: 10).
 - 19.1 De façon générale, les individus immatures se situent sur des fonds hétérogènes et sur des fonds de profondeur inférieure à 90 m. Les adultes sont pêchés sur des fonds plus vaseux et plus profonds.
 - 20- Concombre de mer: Répartition générale de l'espèce jusqu'à Cap Gaspé. De Cap-des-Rosiers jusqu'à St-Georges de Malbaie, répartition générale. (Réf.: 1, 2, 11).
 - 21- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce (0-20 m de profondeur) au printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). Zone de concentration à Sandy Beach et Douglastown. (Réf.: 1, 2, 12).
 - 22- Crabe des neiges: Zone de concentration irrégulière entre Rivière-au-Renard et Cap Gaspé. Baie de Gaspé: zone de concentration (50 m et plus) et zone d'exploitation (90 m et plus). (Réf.: 1, 2, 13).
 - 23- Crabe araignée: Répartition générale de l'espèce entre Anse-à-Valleau et Cap Gaspé (40-200 m). Entre Cap Gaspé et St-Georges-de-Malbaie, 20 m et plus. (Réf.: 1, 2, 13).
 - 24- Crevette nordique: Zone de concentration et d'exploitation de l'espèce jusqu'à Cap Gaspé (150-300 m). (Réf.: 1, 15, 40).
 - 25- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce (0-10 m). (Réf.: 1, 14, 15).
 - Anse-au-Griffon: 2 bancs fermés à la cueillette en 1995. (Réf.: 38).
 - Cap-des-Rosiers: 1 banc fermé à la cueillette en 1995. (Réf.: 38).
 - Cap-des-Rosiers est: 3 bancs localisés sur des pointes rocheuses et ouverts à la cueillette en 1995. (Réf.: 38).
 - Baie de Gaspé: Parc mytilicole de Penouille (culture de moules), exploitation autorisée en 1995 entre le 1^{ier} octobre et le 28 février. (Réf.: 39).
 - Barachois de la rivière St-Jean (Douglastown): 1 banc (dans la partie nord-est du barachois) ouvert à la cueillette en 1995 entre le 1^{ier} octobre et le 31 mai. (Réf.: 37)
 - 26- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 15).
 - 27- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-25 m). Zone d'exploitation entre Petite Rivière-au-Renard et Anse-à-Fugère, et entre Cap Rouge et Pointe St-Pierre. (Réf.: 1, 15).
 - 28- Mye commune:
 - Anse-au-Griffon: 1 banc à l'embouchure de la rivière de l'Anse-au-Griffon, fermé à la cueillette en 1995. (Réf.: 14, 38).
 - Baie de Gaspé: 1 banc fermé à la cueillette en 1995 dans le secteur compris entre la presqu'île de Penouille et Fontenelle.

(Réf.: 14, 39).

- Barachois de la rivière St-Jean (Douglastown): 1 banc (3,5 km²) dans la partie nord-est du barachois, ouvert à la cueillette en 1995 entre le 1^{ier} octobre et le 31 mai. (Réf.: 14, 37)
- 29- Homard: Zone d'exploitation partout sur la côte nord entre Anse-à-Valleau jusqu'à Cap Gaspé, ainsi que dans la baie de Gaspé jusqu'à Penouille (rive nord) et Sandy Beach (rive sud). Les meilleurs captures de homard à potentiel commercial (+ 60% de fréquence) sur la rive nord de la baie de Gaspé se faisaient en 1984 à d'Aiguillon, entre Cap Gaspé et Anse-aux-Sauvages, entre Grande Grève et Petit-Gaspé et au ruisseau des Trois Chemins. (Réf.: 1, 16). Présence de juvéniles au large du barachois de la rivière St-Jean. (Réf.: 30).
- 30- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce sur les fonds à homard (0-12 brasses) surtout dans la baie. Zone de concentration dans la baie de Gaspé entre Penouille et Cap Gaspé. En 1995, 2 permis exploratoires ont été émis dans le secteur. (Réf.: 1, 17).
- 31- Pétoncle d'Islande: Répartition potentielle des espèces (20-60 m). (Réf.: 18). Présence de juvéniles au large du barachois de la rivière St-Jean. (Réf.: 30).
- 32- Pétoncle géant: Répartition générale de l'espèce entre 20 et 60 m. Bancs dans la baie de Gaspé entre Grande Grève et Anse-aux-Sauvages et entre Sandy Beach et Douglastown. (Réf.: 1, 2).
- 33- Algues benthiques (Fucacées et algues rouges): Répartition générale de ces algues sur les côtes rocheuses sur la côte nord (Anse-à-Valleau à Cap Gaspé) et dans la baie de Gaspé. (Réf.: 2, 15, 19)
- 34- Mousse d'Irlande: Répartition de l'espèce (0-12 m) entre Petit Gaspé et l'Anse-aux Sauvages. (Réf.: 2)
- 35- Zostère marine: Présence de nombreux herbiers dans la baie de Gaspé, près de Petit Cap-aux-Os, entre Penouille et la route 197 (rive nord), entre l'Anse-aux-Cousins et Sandy Beach (rive sud) ainsi que dans le barachois de la rivière St-Jean (Douglastown). (Réf.: 2, 20)
- 36- Aiguillat commun: Capture occasionnelle de l'espèce et présence de l'espèce à Forillon (Réf.: 1, 2)
- 37- Aiguillat noir: Zone de concentration et d'exploitation dans les fosses de plus de 330 m et plus de l'Anse-à-Valleau jusqu'à Cap-Gaspé. (Réf.: 1, 15).
- 38- Alose savoureuse: Couloir de migration le long de la côte jusqu'à Cap-Gaspé. (Réf.: 1, 15). Répartition printanière dans la baie de Gaspé (Réf.: 1, 21).
- 39- Anguille d'Amérique: Couloir de migration de l'espèce dans les rivières Dartmouth, York et St-Jean, prises accidentelles lors de décomptes de saumoneaux. Rarement capturés par les pêcheurs (Réf.: 1, 22). Aire d'alimentation dans le barachois de la rivière Dartmouth (Réf.: 32).
- 40- Capelan: Zone de concentration en juin partout entre Anse-à-Valleau et St-Georges-de-Malbaie. Frayères fréquentées annuellement sur le littoral autour de la péninsule de Forillon, dans la baie de Gaspé ainsi qu'au Cap Blanc et à Prével (Réf.: 1, 2, 21).
- 41- Éperlan arc-en-ciel: Frayères dans les rivières suivantes: Dartmouth, York, St-Jean et Anse-à-Brillant (Réf.: 23).
- 42- Esturgeon noir: Répartition générale de l'espèce nord jusqu'au Cap Gaspé. Présence occasionnelle dans le secteur du parc Forillon et à l'embouchure de la Grande Rivière (Réf.: 2, 15, 22).
- 43- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce (35-250 m). Zone d'exploitation entre 150-250 m jusqu'au Cap Gaspé (Réf.: 1, 13). Dans la baie de Gaspé et plus au sud, répartition générale de l'espèce à partir de 20 m et plus (Réf.: 1, 2, 41).
- 44- Flétan du Groenland (Turbot): Répartition de l'espèce et exploitation (200 m et plus), zone de concentration (270 m et plus) de l'Anse-à-Valleau jusqu'au Cap Gaspé. (Réf.: 1, 15).
- 45- Sébastes, Grenadier du grand banc: Deux espèces associées aux fonds à Flétan du Groenland (200 m et plus) entre Anse-à-Valleau et Cap-

- Gaspé (Réf.: 1).
- 46- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (20 m et plus). (Réf.: 1, 15).
 - 47- Sébastes: Présence de juvéniles au bout du quai de Grande-Grève (Réf.: 2).
 - 48- Goberge: Capturé très occasionnellement entre Anse-à-Valleau et Cap Gaspé. (Réf.: 1).
 - 49- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce entre 0 et 20 m de profondeur (Réf.: 1, 2, 15).
 - 50- Hareng atlantique: Couloir de migration (côte nord: Anse-à-Valleau à Cap Gaspé) et d'exploitation (printemps, été, automne) et aire d'alimentation partout dans le secteur de Gaspé. (Réf.: 1, 2, 15, 24, 25). Frayères potentielles dans la baie de Gaspé: à D'Aiguillon, Cap Gaspé, ruisseau Beaudry, Pointe Panard et Anse-à-Brillant (Réf.: 30).
 - 51- Lançon: présence de l'espèce à Anse-aux-Sauvages et dans l'anse du Cap-des-Rosiers (Réf.: 2).
 - 52- Limande à queue jaune: Capture occasionnelle de l'espèce. Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Présence surtout du côté sud de la péninsule (Réf.: 1, 2, 42).
 - 53- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce entre Anse-à-Valleau et Cap Gaspé. (Réf.: 1).
 - 54- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 2, 15, 26). Pêche exploratoire à Anse-à-Valleau en 1995 (Réf.: 26). Zone d'exploitation entre Anse-à-Brillant et Cap Galt (Réf.: 1).
 - 55- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 2, 15, 27,).
 - 56- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). (Réf.: 1, 15, 35).
 - 57- Plie grise: Répartition générale de l'espèce (200-300 m) entre Anse-à-Valleau et Cap Gaspé. (Réf.: 1, 15). Zone exploitée (chalut) au large de Rivière-au-Renard (Réf.: 28)
 - 58- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). (Réf.: 1, 15).
 - 59- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). Répartition estivale (40-100 m) (Réf.: 1, 2, 15, 35). Plies juvéniles: aires d'alimentation dans les barachois de la baie de Gaspé (Réf.: 30)
 - 60- Poulamon atlantique: Rarement observé autour de la péninsule de Forillon (Réf.: 2).
 - 61- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). Zone d'exploitation (capture accidentelles) au large du Cap Rouge (Réf.: 1, 15).
 - 62- Omble de fontaine: Couloir de migration de cette espèce dans les rivières suivantes: York, Darthmouth, et St-Jean (Réf.: 22).
 - 63- Saumon atlantique: Couloir migratoire longeant la côte entre Anse-à-Valleau et Cap-Gaspé (Réf.: 15). Présence de frayères dans les rivières suivantes: Darthmouth (montaison de 1186 individus en 1995), York (1738 individus en montaison en 1995) et St-Jean (1383 individus en montaison en 1995; Réf.: 22).
 - 64- Morue de roche (Ogac): Présence de l'espèce sur la rive nord de la baie de Gaspé (réf.: 2).
 - 65- Marsouin commun : Observation de l'espèce entre Cap Gaspé et Cap du Petit Gaspé. (Réf.: 29). Observation de l'espèce entre Cap-Gaspé et Cap-des-Rosiers et à Grande-Grève où il y aurait possibilité de mise bas. (Réf.: 2). Fréquemment observé dans la baie de Gaspé en été et à l'automne (Réf.: 30).
 - 66- Petit rorqual: Observation de l'espèce entre Cap-des-Rosiers et Cap Bon-Ami et entre Cap Gaspé et Cap du Petit Gaspé en été et à l'automne (Réf.: 29). Présence de l'espèce autour de la péninsule du mois de mai au mois de décembre (Réf.: 2) et dans la baie (Réf.: 30).
 - 67- Rorqual commun: Observation aérienne d'un spécimen au large de l'Anse-à-Valleau en avril 1982 (Réf.: 31). Observation fréquente de

- l'espèce autour de la péninsule et dans la baie de Gaspé de mai à décembre, notamment entre le Cap Gaspé et le Cap Petit Gaspé (Réf.: 2, 29, 30).
- 68- Rorqual bleu: Observation sporadique de l'espèce autour de la péninsule du parc Forillon (Réf.: 2).
 - 69- Rorqual à bosse: Observation fréquente de l'espèce autour de la péninsule et dans la baie de Gaspé de mai à décembre (Réf.: 2, 30).
 - 70- Globicéphale noir: Observation fréquente (mais pas à chaque année) de l'espèce entre Cap Gaspé et Anse St-Georges dans le parc Forillon de la fin de l'été à l'automne (Réf.: 29, 30). Pas d'observation depuis 1992 (Réf.: 2).
 - 71- Dauphin à flancs blancs: Observation fréquente de l'espèce autour de la péninsule et dans la baie de Gaspé entre la mi-juillet et septembre (Réf.: 2 et 30).
 - 72- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. Présence d'échoueries et d'aires de mise bas à Cap Bon-Ami, entre Cap Bon-Ami et Cap Gaspé, à Petit Gaspé, Petit Cap-aux-Os et entre Seal Cove et Prével (Réf.: 1, 2, 21, 30).
 - 73- Phoque gris: Répartition générale de l'espèce. Couloir de migration le long de la côte. Présence d'échoueries autour de la péninsule du parc Forillon et entre Seal Cove et Prével (Réf.: 1, 2, 21, 30, 43).
 - 74- Phoque du Groenland: présence sporadique d'une cinquantaine d'individus sur la rive nord de la baie de Gaspé (Réf.:2).
 - 75- Barachois de la rivière Dartmouth et de la rivière York: aire de reproduction, d'alevinage et d'alimentation pour les épinoches à trois épines, à quatre épines, à neuf épines et tachetée ainsi que pour le choquemort. (Réf.: 32)
 - 76- Marais de Penouille: Répartition des espèces végétales suivantes: Spartine à fleurs alternes, plantain maritime, salicorne d'Europe, carex paléacée et glauce maritime (Réf.: 33)
 - 77- Herbaçaie salée dans les barachois des rivières Dartmouth, York et St-Jean, dans la baie de Penouille et à Sandy Beach (Réf.: 34).
 - 78- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m) sur fonds sableux d'Anse-à-Valleau jusqu'à Cap-Gaspé. (Réf.: 36).
 - 79- Crabe épineux: Présence signalée autour de la péninsule. (Réf.: 2).
 - 80- Capucette: Présence de l'espèce en automne au havre de Grande-Grève et dans la baie de Penouille (données non localisées). (Réf.: 21).

-Numéro-

1-PCE01

-Municipalité-

PERCE

-Situation géographique-

02150; Gaspé-Sud; Pabok; PERCE; 4485; 4486; 22A/9

-Espèces discutées-

AIGUILLAT COMMUN; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; AMMOPHILE A LIGULE COURTE; ANGUILE D'AMERIQUE; BAR RAYE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CAPELAN; CAPUCETTE; CAQUILLIER EDENTULE; CAREX AQUATIQUE; CHABOISSEAU BRONZE; CHOQUEMORT; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; DAUPHIN A FLANCS BLANCS; ELYME DES SABLES; EPERLAN ARC-EN-CIEL; EPINOCHÉ A TROIS EPINES; EPINOCHÉ A QUATRE EPINES; EPINOCHÉ A NEUF EPINES; EPINOCHÉ TACHETÉE; FLETAN ATLANTIQUE; FUCACEES; GAYLUSSACIA DUMOSA VAR BIGELOVIANA; GLAUCE MARITIME; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LAMINAIRES; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MACTRE DE STIMPSON; MAQUEREAU BLEU; MARSOUIN COMMUN; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MERLUCHE ECUREUIL; MOLLUSQUES; MORUE DE ROCHE; MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; MYE COMMUNE; OMBLE DE FONTAINE; OURSIN VERT; PETIT RORQUAL; PETITE MACOMA; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLANTAIN JONCOIDE; PLIE CANADIENNE; PLIE ROUGE; POULAMON ATLANTIQUE; PUCCINELLIE MAIGRE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE; RORQUAL A BOSSE; RORQUAL BLEU; RORQUAL COMMUN; RUPPIE MARITIME; SAUMON ATLANTIQUE; SCIRPE AIGU; SCIRPE MARITIME; SCIRPE VIGOUREUX; SPARTINE A FLEURS ALTERNES; SPARTINE ETALEE; TROSCART DE LA GASPEISIE; ZOSTERE MARINE

-Date de l'information-

840101, 960315

-Source-

- 1-1995: LUCIEN RAIL (AP); CONRAD ALAIN (PC); O'NEIL CLOUTIER (PC); GILLES ALBERT (PC); BRUNO VIBERT (PC); MARTIN CASTILLOUX (PC); GILLES MEUNIER (PC); JEAN-MARIE DUGUAY (PC); JACQUES LANGIS (PC).
- 2-PARENT S. ET P. BRUNEL, 1976
- 3-HAEGELE C.W. ET J.F. SCHWEIGERT, 1985.
- 4-COURTOIS R. ET P. LAMOUREUX, 1983. (CAHIER NO.106).
- 5-L'ASSOCIATION POUR LE SAUMON DE L'ATLANTIQUE, 1980.
- 6-LAMOUREUX P. 1974. (CAHIER NO. 62).
- 7-LAMOUREUX P. 1977. (CAHIER NO.78).
- 8-GIGUERE M. ET P. LAMOUREUX, 1978. (CAHIER NO. 85).
- 9-SOUCY R. ET AL., 1978
- 10-COULOMBE F. ET AL., 1985.
- 11-GENDRON, L. ET C. CYR, 1994.
- 12-ENVIRONNEMENT CANADA, 1995. (PROGRAMME DE SALUBRITÉ DES EAUX COQUILLERES).
- 13-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
- 14-PECHES ET OCÉANS CANADA, 1985 (CARTE D'HABITATS).
- 15-PECHES ET OCÉANS, 1995 (LISTE DES DÉTENTEURS DE BATEAUX ET LEURS PERMIS).
- 16-GIGUERE ET FRECHETTE, 1994.
- 17-LEMIEUX C. ET R. LALUMIERE, 1995.
- 18-ARGUS, 1995.
- 19-PESCA, 1996.
- 20-ROCHE, 1993.
- 21-GENDRON L., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
- 22-CARDINAL A. 1990.
- 23-ASSELS A., MEF, GASPÉ, COMMUNICATION PERSONNELLE.
- 24-GAGNON ET AL., 1981.
- 25-GRÉGOIRE F. MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
- 26-CHOUINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.
- 27-LABRECQUE ET AL., 1995.
- 28-DRYADE, 1980.
- 29-PESCA, 1994.
- 30-LAFLEUR, 1973.

- 31-SEARS ET WILLIAMSON, 1982.
- 32-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.
- 33-SCOTT ET SCOTT, 1988.
- 34-GREGOIRE ET AL., 1995.
- 35-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES, 1993
- 36-CENTRE SPECIALISE DES PECHEES ET GROUPE ENVIRONNEMENT SHOONER, 1990.

-Résumé-

- 1- Capelan: Fraie régulière dans le secteur Fort-Prével. (Réf.: 2).
 - 1.1 Secteur Fort-Prével: fraie en 1972 du 28 mai - 8 juin (donnée incomplète). Fraie à dates inconnues en 1973.
 - 1.2 Secteur Coin-du-Banc: fraie en 1972 du 28 mai - 8 juin (donnée incomplète). Fraie à des dates inconnues en 1973.
 - 1.3 Pas de données en 1972-73 pour le secteur Percé.
 - 1.4 Secteur Cap-d'Espoir: Pas de fraie en 1972. Fraie le 5 juin en 1973 (donnée incomplète).
- 2- Capelan: Fraie régulière dans le secteur Coin-du-Banc. (Réf.: 2).
 - 2.1, 2.2, 2.3, 2.4 Idem 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4.
- 3- Hareng atlantique: Pas de données pour le secteur Percé. (Réf.: 2).
 - 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 Idem 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4.
- 4- Hareng atlantique: Fraie régulière dans le secteur Cap-d'Espoir. (Réf.: 2).
 - 4.1, 4.2, 4.3, 4.4 Idem 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4.
- 5- Hareng atlantique: Fraie printanière aux mois de mai et juin dans La Malbaie. (Réf.: 3).
 - 5.1 La présence de cette frayère n'a pas été confirmée par aucune autre étude consultée.
 - 5.2 La fraie de printemps se déroulerait en eau peu profonde (<20 m.) dans les secteurs protégés avec végétation ou sur substrat dur non exposé à l'envasement.
- 6- Hareng atlantique: Fraie automnale au Cap-Gaspé (Gaspé) et Pointe-Saint-Pierre (Percé). (Réf.: 4).
 - 6.1 La présence de ce site de fraie n'est basée que sur une importante augmentation des débarquements à cette période de l'année dans ce district de pêche.
- 7- Saumon atlantique: Frayère dans la rivière Malbaie. (Réf.: 5).
- 8- Mye commune: Présence d'un banc de mye dans le secteur Barachois dans le coin nord-est du Barachois. (Réf.: 6 et 7).
 - 8.1 Ce banc a une productivité intéressante (8 boisseaux/acre) sur une superficie respectable de 88 acres.
- 9- Moule bleue: Présence sur le banc de myes de Barachois situé dans le coin nord-est du Barachois. (Réf.: 8).
 - 9.1 Assez forte densité de moules: 12.2 individus/m².
- 10- Petite macoma: Présence sur le banc de mye situé à Barachois dans le coin nord-est du barachois. (Réf.: 9).
 - 10.1 Densité: 9.3 individus/m². Ce chiffre doit être considéré uniquement comme un indice, étant donné la grosseur des mailles du tamis utilisé pour l'échantillonnage.
- 11- Mollusques -général-: Présence le long de la batture du Cap-Barré jusqu'à la limite Percé - Sainte-Thérèse-de-Gaspé, sauf à trois endroits où il y a des crans rocheux (nord de l'Anse-à-Beaufils, sud du Cap-d'Espoir et limite sud-ouest de la municipalité. (Réf.: 9).
 - 11.1 Ces secteurs étaient considérés "ouverts" en 1978, à la parution de l'ouvrage référence.
- 12- Crabe des neiges: Présence en face de La Malbaie à des profondeurs variant de 40 à 110 mètres sur des fonds hétérogènes envasés et sur vase sableuse. (Réf.: 10).
 - 12.1 De façon générale, les individus immatures se situent sur des fonds hétérogènes et sur des fonds de profondeur inférieure à 90 mètres. Les adultes sont pêchés sur des fonds plus vaseux et plus profonds.
- 13- Concombre de mer: Présence de l'espèce dans le secteur (Réf.: 1).
- 14- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce entre 0 et 20 m au

- printemps, à l'automne et à l'hiver. A l'été, profondeur supérieure (possiblement 40 m et plus). Répartition estivale plus en profondeur (possiblement 40 m et plus). (Réf.: 1, 11, 20). Zone de concentration au large de la Malbaie et entre Anse-à-Beaufils et Cap d'Espoir (Réf.:1).
- 15- Crabe araignée: Répartition générale de l'espèce (20 m et plus). Zone de plus forte abondance à l'île Plate, sur le banc des Américains et sur le haut-fond Leander (Réf.:1).
 - 16- Crabe des neiges: Zone de concentration de l'espèce (40 m et plus; Réf.: 1, 13). Zone exploitée à 90m et plus.
 - 17- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce sur les côtes rocheuses (Réf.: 1, 20).
 - Percé: de la pointe St-Pierre au quai de Mal-Bay, 4 bancs ouverts à la cueillette en 1995:
 - 1 banc à la pointe St-Pierre;
 - 1 banc à l'est de la pointe verte;
 - 1 banc à l'ouest de la pointe verte;
 - 1 banc à l'est du quai de Mal-Bay.
 - Barachois de Malbaie: 1 banc de moules (sur une étendue de 500 m) le long du quai et du chenal, ouvert à la cueillette en 1995.
 - Entre le Cap Barre et le Mont-Joli dans l'Anse du Nord: 1 banc de moules qui s'étend sur 830 m, fermé à la cueillette en 1995. (Réf.: 12, 18, 19, 35, 36).
 - 18- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1).
 - 19- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce. (Réf.: 1).
 - 20- Homard: Zone d'exploitation (0-12 brasses) entre St-Georges-de-Malbaie et Malbaie et entre Cannes-de-Roches et Cap d'Espoir (Réf.: 1, 20).
 - 21- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce sur les fonds à homard (0-12 brasses). Zone de concentration dans la baie de Percé (Réf.: 1, 14, 20). En 1995, 9 permis exploratoire ont été émis dans le secteur (Réf.: 15).
 - 22- Pétoncle d'Islande: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m. Un banc a été signalé sur le banc des Américains (Réf.:1).
 - 23- Pétoncle géant: Répartition potentielle de l'espèce entre 20 et 60 m. Présence de bancs : au large du barachois de Malbaie, au large d'Anse-à-Beaufils et au sud de Cap d'Espoir (Réf.:1, 16).
 - 24- Zostère marine: Présence de nombreux herbiers dans le barachois de la Malbaie. (Réf.: 17, 18, 19).
 - 25- Algues benthiques (Fucacées et algues rouges): Répartition générale de ces algues sur les côtes rocheuses du secteur. (Réf.: 20, 21,22).
 - 26- Aiguillat commun: Capture occasionnelle de l'espèce (Réf.:1).
 - 27- Alose savoureuse: Répartition printanière entre Cap Blanc et Cap-d'Espoir (Réf.:1, 4).
 - 28- Anguille d'Amérique: Couloir de migration de l'espèce dans la rivière Malbaie, prises accidentelles lors de décomptes de saumoneaux. Rarement capturés par les pêcheurs (Réf.: 1, 23).
 - 29- Capelan: Zone de concentration en juin partout entre St-Georges-de-Malbaie et Cap-d'Espoir. Frayères sur la plage de la Malbaie ainsi qu'entre Anse-à-Beaufils et Cap d'Espoir. Ces frayères sont utilisées annuellement. (Réf.: 1, 2, 14).
 - 30- Éperlan arc-en-ciel: Couloir de migration dans les rivières suivantes: Malbaie, Beattie, Portage et Murphy. Capture au quai de l'Anse-à-Beaufils. (Réf.: 29).
 - 31- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce à partir de 20 m et plus. Zone exploitée sur le banc des Américains, près de Percé et au large de Cap d'Espoir (Réf.:1).
 - 32- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce (20 m et plus). Présence de l'espèce occasionnellement dans les prises des pêcheurs du secteur (Réf.: 1).
 - 33- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce entre 0 et 20 m de profondeur (Réf.: 1).

- 34- Hareng atlantique: Aire d'alimentation partout dans le secteur de Percé. Zone exploitée au large du barachois de la Malbaie, de l'île Bonaventure et du Cap d'Espoir (Réf.: 1, 24).
- 35- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m). Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1, 33).
- 36- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 37- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. (Réf.: 1, 25). Zone d'exploitation au large du Cap Blanc. Présence d'oeufs de maquereau. (Réf.:14, 34).
- 38- Merluche écureuil: capture occasionnelle de l'espèce (Réf.:1).
- 39- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 26).
- 40- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). Zone d'exploitation avant 1993: sur le banc des Américains et entre l'île Bonaventure et Cap d'Espoir (Réf.: 1, 32).
- 41- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m). Zone d'exploitation au large de la Malbaie. (Réf.: 1).
- 42- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (0-200 m). Répartition estivale (40-100 m). (Réf.: 1, 32).
- 43- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1).
- 44- Omble de fontaine: Couloir de migration de l'espèce dans les rivières suivantes: Malbaie, Portage, Beattie et Murphy (Réf.:23).
- 45- Saumon atlantique: Présence de frayères dans la rivière Malbaie (montaison de 275 individus en 1995; Réf.:23).
- 46- Morue de roche (Ogac): capture occasionnelle de l'espèce. (Réf.: 1).
- 47- Marsouin commun :Observé fréquemment par les pêcheurs surtout à l'île Plate et à l'île Bonaventure (Réf.: 1, 30).
- 48- Petit rorqual: Observation d'un spécimen au large de St-Georges-de-Malbaie en juillet de 1982 (Réf.: 31).
- 49- Rorqual commun: Observation aérienne d'un spécimen sur le banc des Américains en juillet 1982 et de quatre individus au large de Cap d'Espoir en octobre de la même année (Réf.: 31).
- 50- Rorqual bleu: Observation d'un spécimen au large de Cap d'Espoir en octobre 1982. (Réf.: 31).
- 51- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. Présence d'échoueries et d'aires de mise bas à l'île Plate et à l'île Bonaventure. (Réf.: 1).
- 52- Phoque gris: Répartition générale de l'espèce. Présence d'échoueries à l'île Plate et à l'île Bonaventure. (Réf.:1).
- 53- Calmar: Zone de présence de l'espèce au large de l'Anse-à-Beaufils. (Réf.: 1).
- 54- Barachois de la Malbaie: aire de reproduction, d'alevinage et d'alimentation pour les épinoches à trois épines, à quatre épines, à neuf épines et tachetée ainsi que pour le choquemort et la capucette (Réf.: 18, 19). Couloir de migration et aire d'alimentation pour l'omble de fontaine et le saumon atlantique. Aire d'alimentation pour le poulamon atlantique, le chaboisseau bronzé, la plie rouge et le bar rayé (Réf.: 18). Ce dernier est une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable (Réf.: 18). Herbiers de ruppie maritime et de zostère marine (Réf.: 17, 18, 19). Présence de deux plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérable, le troscart de la Gaspésie (marais) et *Gaylussacia dumosa* var *bigeloviana* (tourbière). Présence des espèces suivantes dans les marais salés: Spartine à fleurs alternes, plantain joncoïde, glauce maritime, puccinellie maigre, spartine étalée, scirpe maritime. Marais doux: scirpe vigoureux, scirpe aigu et carex aquatique. Présence d'élyme des sables d'ammophile à ligule courte et de caquillier édentulé sur les plages. (Réf.: 27, 28).
- 55- Laminaires: Répartition générale sur fond rocheux de l'Anse-à-Beaufils à Cap-d'espoir (0-20 m; Réf.: 20).
- 56- Mactre de Stimpson: Répartition générale de l'espèce (10-40 m) sur

fonds sableux d'Anse-à-Valleau jusqu'à Cap-Gaspé. (Réf.: 36).
57- Mye commune: 1 banc sur une étendue de 1800 m au sud du Barachois
de Malbaie. (Réf.: 36).

-Numéro-

1-STG01

-Municipalité-

SAINTE-THERESE-DE-GASPE

-Situation géographique-

02180; Gaspé-Sud; Pabok; SAINTE-THERESE-DE-GASPE; 4485; 4486; 22A/8

-Espèces discutées-

AIGUILLAT COMMUN; ALGUES ROUGES; ALOSE SAVOUREUSE; ANGUILE D'AMERIQUE; BAUDROIE D'AMERIQUE; BIGORNEAU COMESTIBLE; BUCCIN; CAPELAN; CONCOMBRE DE MER; CRABE ARAIGNEE; CRABE COMMUN; CRABE DES NEIGES; EPERLAN ARC-EN-CIEL; FLETAN ATLANTIQUE; FUCACEES; GROSSE POULE DE MER; HARENG ATLANTIQUE; HOMARD; LAMINAIRES; LANCON; LIMANDE A QUEUE JAUNE; LOUP ATLANTIQUE; MAQUEREAU BLEU; MERLUCHE BLANCHE (BARBUE); MERLUCHE ECUREUIL; MOLLUSQUES; MORUE DE ROCHE (OGAC); MORUE FRANCHE; MOULE BLEUE; OURSIN VERT; PETONCLE D'ISLANDE; PETONCLE GEANT; PHOQUE COMMUN; PHOQUE GRIS; PLIE CANADIENNE; PLIE ROUGE; RAIE EPINEUSE; RAIE LISSE;

-Date de l'information-

830101, 840101, 960315

-Source-

1984: LOUIS-ARTHUR ROUSSY (AP); GORDON TRACHY (AP); BEN COUTURE (AP); LUCIEN RAIL (AP); JEANNOT RIOUX (AP); M. SWEENEY (PC); M. LEBLANC/FILS (PC); LOUIS CAISSEY (PC); ALAIN DUGUAY (AP); FRANCIS JALBERT (AP); ANDRE NICHOLAS (AP) ET AUTRES AGENTS

1-1995: LUCIEN RAIL (AP); CONRAD ALAIN (PC); O'NEIL CLOUTIER (PC); GILLES ALBERT (PC); BRUNO VIBERT (PC); MARTIN CASTILLOUX (PC); GILLES MEUNIER (PC); JEAN-MARIE DUGUAY (PC); JACQUES LANGIS (PC).

2-COURTOIS, R. ET P. LAMOUREUX, 1983. (CAHIER NO.106).

3-SOUCY, R. ET AL., 1978

4-COULOMBE, F. ET AL., 1985.

5-GENDRON, L. ET C. CYR, 1994.

6-DUFOUR R., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.

7-PECHES ET OCÉANS CANADA, 1985 (CARTE D'HABITATS).

8-PECHES ET OCÉANS, 1995 (LISTE DES DÉTENTEURS DE BATEAUX ET LEURS PERMIS).

9-GIGUERE ET FRECHETTE, 1994.

10-ROCHE, 1993.

11-GENDRON L., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.

12-CARDINAL, A. 1990.

13-GAGNON ET AL., 1981.

14-GRÉGOIRE F. MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.

15-CHOUINARD G., MPO, MONCTON, COMMUNICATION PERSONNELLE.

16-PESCA, 1994.

17-SCOTT ET SCOTT, 1988.

18-GREGOIRE ET AL., 1995.

19-GAGNON M. ET L. HOVINGTON, 1986.

20-GIGUERE M., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.

21-FRECHET A., MPO, IML, COMMUNICATION PERSONNELLE.

-Résumé-

- 1- Hareng atlantique: Frayères de printemps dans le district de pêche allant de Sainte-Thérèse jusqu'à la Pointe-au-Maquereau. (Réf. 2).
- 2- Mollusques -général-: Présence tout le long de la batture, à l'exception du secteur rocheux situé en face de Petite-Rivière-Est. (Réf. 3).
 - 2.1 Ce secteur était considéré "ouvert" en 1978, à la parution de l'ouvrage de référence.
- 3- Crabe des neiges: Présence à des profondeurs inférieures à 75 m., sur des substrats de vase ou de vase sableuse ou sur fonds hétérogènes envasés. (Réf. 4).
 - 3.1 De façon générale, les individus immatures se situent sur des fonds hétérogènes et sur des fonds de profondeur inférieure à 90 m. Les adultes sont pêchés sur des fonds plus vaseux et plus profonds.
- 4- Concombre de mer: Présence de l'espèce dans le secteur (Réf.: 1).

- 5- Crabe commun: Répartition générale de l'espèce entre 0 et 20 m au printemps, à l'automne et à l'hiver (Réf.: 1, 5, 10). En été, profondeurs supérieures (possiblement 40 m et plus; Réf.: 5).
- 6- Crabe araignée: Répartition générale de l'espèce (20 m et plus; Réf.:1).
- 7- Crabe des neiges: Zone de concentration de l'espèce à 40 m et plus. Zone exploitée à 90 m et plus. (Réf.: 1, 6).
- 8- Moule bleue: Répartition générale de l'espèce sur les côtes rocheuses (0-10 m; Réf.: 1, 10, 19).
- 9- Bigorneau comestible: Répartition générale de l'espèce dans la zone intertidale des côtes rocheuses. (Réf.: 1, 19).
- 10- Buccin: Habitat préférentiel de l'espèce (6-24 m; Réf.: 1, 19).
- 11- Homard: Zone de concentration et d'exploitation de l'espèce (0-12 brasses; Réf.: 1, 10).
- 12- Oursin vert: Habitat préférentiel de l'espèce sur les fonds à homard (0-12 brasses; Réf.:1, 10).
- 13- Hétoncle d'Islande: Répartition générale de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur (Réf.: 9, 20).
- 14- Pétoncle géant: Répartition générale de l'espèce entre 20 et 60 m de profondeur. Zone de concentration et d'exploitation au large de Ste-Thérèse-de-Gaspé (Réf.: 9, 20).
- 15- Algues benthiques (Fucacées et algues rouges): Répartition générale de ces algues sur les côtes rocheuses du secteur. (Réf.: 10, 11, 12).
- 16- Laminaires: Répartition générale sur fond rocheux (0-20 m; Réf.: 10).
- 17- Aiguillat commun: Capture occasionnelle de l'espèce (Ref.:1).
- 18- Alose savoureuse: Répartition printanière de l'espèce entre Cap-D'Espoir et Grande-Rivière (Réf.:1, 7).
- 19- Anguille d'Amérique: Capture rare de l'espèce (Réf.: 1).
- 20- Capelan: Zone de concentration en juin. Frayères entre Cap-D'Espoir et Grande-Rivière (Réf.: 1). Un permis exploratoire a été émis en 1995 pour la pêche avec une seine-bourse (Réf.:8).
- 21- Éperlan arc-en-ciel: Frayères dans la rivière Brèche-à-Manon. Capture de l'espèce au quai de Ste-Thérèse-de-Gaspé (Réf.:1, 16).
- 22- Flétan atlantique: Répartition générale de l'espèce à partir de 20 m et plus. (Réf.:1).
- 23- Baudroie d'Amérique: Répartition générale de l'espèce à 20 m de profondeur et plus (Réf.: 1).
- 24- Grosse poule de mer: Répartition générale de l'espèce entre 0 et 20 m de profondeur (Réf.: 1, 19).
- 25- Hareng atlantique: Aire d'alimentation. Zone d'exploitation (engin mobile) entre Cap-D'Espoir et Grande-Rivière Réf.: 1, 13). Un permis exploratoire a été émis en 1995 pour la pêche avec une seine-bourse (Réf.:8).
- 26- Limande à queue jaune: Répartition générale de l'espèce (35-90 m; Réf.: 1, 17).
- 27- Lançon: Répartition générale de l'espèce mais nous n'avons pas de données de profondeur (Réf.:1).
- 28- Loup atlantique: Capture occasionnelle de l'espèce (Réf.: 1).
- 29- Maquereau bleu: Répartition générale de l'espèce en été. Présence d'oeufs de maquereau (Réf.: 1, 14, 18). Un permis exploratoire a été émis en 1995 pour la pêche avec une seine-bourse (Réf.:8).
- 30- Merluche écureuil: capture occasionnelle de l'espèce (Réf.:1).
- 31- Merluche blanche: Aire de fraie en été (0-40 m). Habitat préférentiel (150-250 m). (Réf.: 1, 15, 19).
- 32- Morue franche: Répartition générale de l'espèce (0-200 m; Réf.: 1, 21).
- 33- Morue de roche (Ogac): Capture occasionnelle de l'espèce (Réf.: 1).
- 34- Plie rouge: Répartition générale de l'espèce (0-40 m; Réf.: 1).
- 35- Plie canadienne: Répartition générale de l'espèce (40-200 m). Répartition estivale (40-100 m) (Réf.: 1, 21).
- 36- Raie épineuse et lisse: Répartition générale de ces espèces (20-320 m). (Réf.: 1).

- 37- Marsouin commun :Observé fréquemment par les pêcheurs (Réf.:1).
- 38- Phoque commun: Répartition générale de l'espèce. (Réf:1).
- 39- Phoque gris: Répartition générale de l'espèce.(Réf.:1).

ANNEXE 7

DÉFINITION DES FENÊTRES DE PRÉSENTATION

Annexe 7. Définition des fenêtres de présentation

Fenêtre	Nom	Longitude minimum	Latitude minimum	Longitude maximum	Latitude maximum	Couverture	Échelle ¹	Résolution ² (m)
00	Univers	67° 00'	48° 15'	63° 44'	49° 30'	Tous l'univers	900 000	250
no	Nord-ouest	67° 15'	48° 50'	65° 30'	49° 30'	Cartes topographiques B14 à H4	450 000	125
ne	Nord-est	65° 30'	48° 50'	63° 45'	49° 30'	Cartes topographiques H3 à A16	450 000	125
ce	Centre-est	64° 40'	48° 36'	63° 55'	48° 51'	Carte marine 4485 nord	180 000	50
se	Sud-est	64° 40'	48° 21'	63° 55'	48° 36'	Carte marine 4485 sud	180 000	50
ga	Gaspé	64° 44'	48° 41' 30"	64° 01' 45"	48° 55'	Baie Gaspé	140 000	38
ma	Malbaie	64° 24' 35"	48° 33' 50"	64° 15'	48° 37' 40"	Barachois Malbaie	40 000	11
ca	Capucins	66° 52'	49° 2' 30"	66° 50'	49° 3' 15"	Baie Capucins	8 000	2,2

1. Échelle de représentation sur l'atlas tabloïde produit avec Corel Draw.
2. Dimension du pixel à l'écran en utilisant une taille d'image de 1016 x 661 pixels.

ANNEXE 8

PALETTE DE COULEURS

Annexe 8. Palette de couleurs

<i>Thème</i>	<i>Code RYB</i>	<i>No de palette</i>
Fond de carte		
Terre ferme	191 233 203	1
Eau	192 255 255	2
Trait de côte	0 81 255	3
Route	255 127 75	4
Panache de rivière	209 185 139	5
<i>Disponible</i> ⁽¹⁾	255 255 255	6-19
Répartition		
Habitat préférentiel Générale ⁽²⁾ ou Adultes et juvéniles ⁽³⁾	191 116 145	20*
Adultes	191 99 255	21
Juvéniles	255 0 255	22
<i>Phoques</i>		
Aire de repos	220 99 174	23
Voie d'accès	209 6 87	24
Aire d'élevage	115 46 223	25
<i>Béluga</i>		
Regroupement	255 134 255	26
Attente	255 70 249	27
Mue	147 121 249	28
Couloir migratoire: adultes	96 89 255	29
Couloir migratoire: juvéniles	198 166 255	30
Couloir migratoire	172 0 255	31*
Présence + <i>détails</i> ⁽⁴⁾	162 0 116	32
<i>Disponible</i> ⁽¹⁾	255 255 255	33-39
Concentration		
Adultes	162 191 191	40
Juvéniles	209 214 168	41
Larves	214 191 197	42
Générale ⁽²⁾ ou Adultes et juvéniles ⁽³⁾	185 185 185	43*
Échouerie	174 116 0	44
<i>Disponible</i> ⁽¹⁾	255 255 255	45-49
Reproduction		
Mise bas	197 0 0	50*
Frayère	255 0 0	51*
Aire de reproduction	204 76 51	52
<i>Disponible</i> ⁽¹⁾	255 255 255	53-59

Thème	Code RVB			No de palette
-------	----------	--	--	---------------

Exploitation				
Zone de pêche	0	29	197	60*
Captage du nassain	40	204	144	61
Ensemencement	28	144	138	62
Pré-culture	122	174	168	63
Aquaculture	102	153	153	64
Zone de chasse	50	153	204	65
Autres ressources	25	204	229	66
Faune	0	226	145	67
Zone d'observation	174	255	116	68
Zone de cueillette	0	116	197	69*
<i>Disponible⁽¹⁾</i>	255	255	255	70-72

Alimentation				
Adultes	0	191	0	73
Juveniles	0	232	0	74
Alevins	127	115	10	75
Adultes et juvéniles ⁽⁵⁾	144	204	40	76*
<i>Disponible⁽¹⁾</i>	255	255	255	77-79

Nature du fond				
Vase	64	0	0	80*
Calcipelite	116	0	0	81*
Vase sableuse	156	0	0	82
Vase très sableuse	255	98	98	83
Vase graveleuse	168	58	0	84*
Vase sablo-graveleuse	180	104	0	85*
Sable	255	226	162	86*
Calcarenite	226	214	191	87*
Sable vaseux	197	156	116	88
Sable graveleux	214	180	133	89
Sable vaso-graveleux	220	168	99	90
Gravier	168	174	174	91
Calcirudite	139	185	162	92
Gravier sableux	110	104	122	93
Gravier/débris coquilliers	255	174	185	94
Gravier/galet	180	139	145	95
Cailloux/galet	122	156	151	96
Bloc	64	116	145	97
Roc	70	70	99	98
<i>Disponible⁽¹⁾</i>	255	255	255	99

Thème	Code RVB			No de palette
-------	----------	--	--	---------------

Littoral				
Zone intertidale	214	255	191	100
Haut-marais	178	161	14	101
Bas-marais	102	92	8	102
Eau libre	192	255	255	103
Eau libre peu profonde	37	178	216	104
Marais doux	220	237	191	105*
Marais salé	235	255	191	106*
Marais salé inférieur	193	161	14	107*
Marais salé supérieur	117	92	8	108*
<i>Disponible⁽¹⁾</i>	255	255	255	109-119

Largeur de la zone intertidale (m)				
0-50	0	116	87	120
50-200	0	185	151	121
> 200	0	209	185	122
<i>Disponible⁽¹⁾</i>	255	255	255	123-129

Végétation				
Répartition générale	255	255	0	130*
Concentration exploitée	255	255	104	131
Densité forte (l'herbier recouvre plus de 50% de la surface)	255	128	0	132*
Densité faible (l'herbier recouvre moins de 50% de la surface)	216	255	104	133*
<i>Disponible⁽¹⁾</i>	255	255	255	134-139

Profondeur (m)				
Zone intertidale	81	191	185	140
0-5	168	255	255	141
5-10	0	255	255	142
10-20	0	220	255	143
20-50	0	185	255	144
50-100	0	139	255	145
100-200	0	70	255	146
200-300	0	0	191	147
> 300	0	0	148	148
<i>Disponible⁽¹⁾</i>	255	255	255	149-159

Thème	Code RVB			No de palette
-------	----------	--	--	---------------

Débit des rivières (m ³ /s)				
1-10	255	255	116	160
10-25	255	185	0	161
25-50	255	116	0	162
50-100	255	81	0	163
100-250	255	0	0	164
250-500	197	0	0	165
> 500	168	0	0	166
<i>Disponible⁽¹⁾</i>	255	255	255	167-169

Température (° C)				
< 0	93	122	191	170
0-4	116	122	191	171
4-10	156	122	191	172
10-20	220	122	191	173
> 20	238	122	191	174
zone d'upwelling	46	75	139	175
<i>Disponible⁽¹⁾</i>	255	255	255	176-179

Salinité (‰)				
< 0,3	226	255	162	180
0,3-5	203	255	0	181
5-17	174	209	0	182
> 17	174	174	0	183
<i>Disponible⁽¹⁾</i>	255	255	255	184-189

Matière en suspension (mg/l)				
< 25	255	209	185	190
25-50	214	145	116	191
50-100	191	127	52	192
<i>Disponible⁽¹⁾</i>	255	255	255	193-199

Affectation du sol				
Urbain	255	35	191	200
Péri-urbain	255	180	203	201
Industriel	127	151	180	202
Villégiature	255	145	0	203
Récréation	87	116	238	204
Agriculture	255	255	0	205
Agro-forestier	104	191	110	206
Forestier	0	104	0	207
Extraction	133	122	104	208
Conservation	0	255	151	209
Terre fédérale	185	0	0	210
<i>Disponible⁽¹⁾</i>	255	255	255	210-219

Thème	Code RVB	No de palette
-------	----------	---------------

Zone de conservation		
Réserve nationale de faune	0 139 0	220
Refuge d'oiseaux migrateurs	0 220 0	221
Disponible ⁽¹⁾	255 255 255	222-229

Relief de la côte		
Falaise	184 69 133	230*
Micro-talus d'érosion	255 35 191	231*
Plage	255 255 0	232*
Seuil rocheux	255 0 0	233*
Slikke	153 138 108	234*
Banc de gravier	153 108 60	235*
Estran graveleux	185 69 0	236*
Estran rocheux	122 46 0	237*
Disponible ⁽¹⁾	255 255 255	238-242

Géomorphologie		
Delta	216 255 104	243*
Chenaux	28 144 138	244*
Disponible ⁽¹⁾	255 255 255	245-253

* : utilisé dans le cadre de la présente étude

⁽¹⁾ Disponible : Pour chacun des thèmes, des numéros de palette ont été rendus disponibles pour ajouter de l'information si nécessaire.

⁽²⁾ Générale : Lorsqu'il n'est pas possible de donner un niveau de détail associé au cycle de vie (adulte, juvénile, alevin).

⁽³⁾ Adultes et juvéniles : Pour les stades adulte et juvénile pour les poissons et adultes et jeunes pour les mammifères marins.

⁽⁴⁾ Présence + détails: Ex: Présence dans un tributaire, présence de l'espèce, présence dans l'ensemble du réseau hydrographique.

ANNEXE 9

CARACTÉRISTIQUES DU TEXTE UTILISÉ DANS LES CARTES

Annexe 9. Caractéristiques du texte utilisé dans les cartes.

Élément d'habillage	Hauteur	Largeur	Police et type
Titre de la diapo	25	31	Times roman bold
Noms en latin	15	31	Times roman italique
Coordonnées	12	12	Times roman bold
Nom des municipalités	15	15	Times roman bold

ANNEXE 10

LISTE DES FICHIERS DE PRÉSENTATION

Annexe 10. Liste des fichiers de présentation (format .PCX)

FONDS DE CARTE (slide show A)		
1-	FOND00	Carte de base - univers complet (fenêtre 00)
2-	FONDNO	Carte de base - section nord-ouest (fenêtre no)
3-	FONDNE	Carte de base - section nord-est (fenêtre ne)
4-	FONDCE	Carte de base - section centre-est (fenêtre ce)
5-	FONDSE	Carte de base - section sud-est (fenêtre se)
6-	FONDGA	Carte de base - région de Gaspé (fenêtre ga)
7-	FONDMA	Carte de base - barachois de Malbaie (fenêtre ma)
8-	FONDCA	Carte de base - baie des Capucines (fenêtre ca)
9-	CART00	Découpages cartographiques
PARAMÈTRES PHYSIQUES, ACTIVITÉS ANTHROPIQUES ET VÉGÉTATION (slide show B)		
1-	SUBSNO	Nature du relief de côte (nord-ouest)
2-	SUBSNE	Nature du relief de côte (nord-est)
3-	SUBSCE	Nature du relief de côte (centre-est)
4-	SUBSSE	Nature du relief de côte (sud-est)
5-	BATHYGAS*	Bathymétrie (univers)
6-	BATHYGP*	Bathymétrie (région de Gaspé)
7-	DEBRIVI*	Débit des rivières
8-	LARGINT*	Largeur de la zone intertidale
9-	SAL_ANNU*	Salinité de l'eau (annuel)
10-	TEMP_PRI*	Température de l'eau (printemps)
11	TEMP_ETE*	Température de l'eau (été)
12-	TEMP_AUT*	Température de l'eau (automne)
13-	TEMP_HIV*	Température de l'eau (hiver)
14-	MES_ANNU*	Turbidité de l'eau (annuel)
15-	AFF_GASP*	Affectation du sol
16-	ZONECONS*	Zone de conservation
17-	FUCANO	Fucacés (nord-ouest)
18-	FUCANE	Fucacés (nord-est)

19-	FUCACE	Fucacés (centre-est)
20-	FUCASE	Fucacés (sud-est)
21-	ROUGNO	Algues rouges (nord-ouest)
22-	ROUGNE	Algues rouges (nord-est)
23-	ROUGCE	Algues rouges (centre-est)
24-	ROUGSE	Algues rouges (sud-est)
25-	LAMINO	Laminaires (nord-ouest)
26-	LAMISE	Laminaires (sud-est)
27-	CHCRCE	Mousse d'Irlande (centre-est)
28-	ZOMANO	Herbier zostère (nord-ouest)
29-	ZOMANE	Herbier zostère (nord-est)
INVERTÉBRÉS (slide show C)		
1-	LILINO	Bigorneau comestible (nord-ouest)
2-	LILINE	Bigorneau comestible (nord-est)
3-	LILICE	Bigorneau comestible (centre-est)
4-	LILISE	Bigorneau comestible (sud-est)
5-	BUUNNO	Buccin (nord-ouest)
6-	BUUNNE	Buccin (nord-est)
7-	BUUNCE	Buccin (centre-est)
8-	BUUNSE	Buccin (sud-est)
9-	CUFR00	Concombre de mer (univers)
10-	HYAR00	Crabe araignée (univers)
11-	CAIRNO	Crabe commun (nord-ouest)
12-	CAIRNE	Crabe commun (nord-est)
13-	CAIRCE	Crabe commun (centre-est)
14-	CAIRSE	Crabe commun (sud-est)
15-	CHOP00	Crabe des neiges (univers)
16-	PABO00	Crevette nordique (univers)
17-	HOAMNO	Homard d'Amérique (nord-ouest)
18-	HOAMNE	Homard d'Amérique (nord-est)

19-	HOAMCE	Homard d'Amérique (centre-est)
20-	HOAMSE	Homard d'Amérique (sud-est)
21-	MAPONO	Mactre de Stimpson (nord-ouest)
22-	MAPONE	Mactre de Stimpson (nord-est)
23-	MYEDNO	Moule bleue (nord-ouest)
24-	MYEDNE	Moule bleue (nord-est)
25-	MYEDCE	Moule bleue (centre-est)
26-	MYEDSE	Moule bleue (sud-est)
27-	MYARNO	Mye commune (nord-ouest)
28-	MYARNE	Mye commune (nord-est)
29-	STDRNO	Oursin vert (nord-ouest)
30-	STDRNE	Oursin vert (nord-est)
31-	STDRCE	Oursin vert (centre-est)
32-	STDRSE	Oursin vert (sud-est)
33-	CHISNO	Pétoncle d'Islande (nord-ouest)
34-	CHISNE	Pétoncle d'Islande (nord-est)
35-	CHISCE	Pétoncle d'Islande (centre-est)
36-	CHISSE	Pétoncle d'Islande (sud-est)
37-	PLMANO	Pétoncle géant (nord-ouest)
38-	PLMANE	Pétoncle géant (nord-est)
39-	PLMACE	Pétoncle géant (centre-est)
40-	PLMASE	Pétoncle géant (sud-est)
POISSONS DE FOND (slide show D)		
1-	CEFA00	Aiguillat noir (univers)
2-	LOAM00	Baudroie d'Amérique (univers)
3-	HIHINO	Flétan atlantique (nord-ouest)
4-	HIHINE	Flétan atlantique (nord-est)
5-	HIHICE	Flétan atlantique (centre-est)
6-	HIHISE	Flétan atlantique (sud-est)
7-	REHI00	Flétan du groenland (univers)

8-	NEBA00	Grenadier (univers)
9-	CYLUNO	Grosse poule de mer (nord-ouest)
10-	CYLUNE	Grosse poule de mer (nord-est)
11-	CYLUCE	Grosse poule de mer (centre-est)
12-	CYLUSE	Grosse poule de mer (sud-est)
13-	LIFENO	Limande à queue jaune (nord-ouest)
14-	LIFENE	Limande à queue jaune (nord-est)
15-	LIFECE	Limande à queue jaune (centre-est)
16-	LIFESE	Limande à queue jaune (sud-est)
17-	URTENO	Merluche blanche (nord-ouest)
18-	URTENE	Merluche blanche (nord-est)
19-	URTECE	Merluche blanche (centre-est)
20-	URTESE	Merluche blanche (sud-est)
21-	GAMO00	Morue franche (univers)
22-	HIPLNO	Plie canadienne (nord-ouest)
23-	HIPLNE	Plie canadienne (nord-est)
24-	HIPLCE	Plie canadienne (centre-est)
25-	HIPLSE	Plie canadienne (sud-est)
26-	GLCY00	Plie grise (univers)
27-	PSAMNO	Plie rouge (nord-ouest)
28-	PSAMNE	Plie rouge (nord-est)
29-	PSAMCE	Plie rouge (centre-est)
30-	PSAMSE	Plie rouge (sud-est)
31-	RASE00	Raie épineuse (univers)
32-	RARA00	Raie lisse (univers)
33-	SESP00	Sébastes (univers)

POISSONS ANADROMES, CATADROMES ET PÉLAGIQUES (Slide show E)		
1-	ALSANO	Alose savoureuse (nord-ouest)
2-	ALSANE	Alose savoureuse (nord-est)
3-	ALSACE	Alose savoureuse (centre-est)
4-	ALSASE	Alose savoureuse (sud-est)
5-	ANRONO	Anguille d'Amérique (nord-ouest)
6-	ANRONE	Anguille d'Amérique (nord-est)
7-	ANROCE	Anguille d'Amérique (centre-est)
8-	ANROSE	Anguille d'Amérique (sud-est)
9-	MAVINO	Capelan (nord-ouest)
10-	MAVINE	Capelan (nord-est)
11-	MAVICE	Capelan (centre-est)
12-	MAVISE	Capelan (sud-est)
13-	OSMONE	Éperlan arc-en-ciel (nord-est)
14-	OSMOCE	Éperlan arc-en-ciel (centre-est)
15-	OSMOSE	Éperlan arc-en-ciel (sud-est)
16-	ACOX00	Esturgeon noir (univers)
17-	CLHANO	Harang atlantique (nord-ouest)
18-	CLHANE	Harang atlantique (nord-est)
19-	CLHACE	Harang atlantique (centre-est)
20-	CLHASE	Harang atlantique (sud-est)
21-	SCSC00	Maquereau bleu (univers)
22-	SAFONO	Omble de fontaine (nord-ouest)
23-	SAFONE	Omble de fontaine (nord-est)
24-	SAFOCE	Omble de fontaine (centre-est)
25-	SAFOSE	Omble de fontaine (sud-est)
26-	SASANO	Saumon atlantique (nord-ouest)
27-	SASANE	Saumon atlantique (nord-est)
28-	SASACE	Saumon atlantique (centre-est)
29-	SASASE	Saumon atlantique (sud-est)

MAMMIFERES MARINS (Slide show F)		
1-	DELENO	Béluga (nord-ouest)
2-	CETACE	Cétacés (centre-est)
3-	PHVINE	Phoque commun (nord-est)
4-	PHVICE	Phoque commun (centre-est)
5-	PHVISE	Phoque commun (sud-est)
6-	HAGR00	Phoque gris (univers)
7-	HAGRNE	Phoque gris (nord-est)
8-	HAGRCE	Phoque gris (centre-est)
9-	HAGRSE	Phoque gris (sud-est)
ZONES D'EXPLOITATION (Slide show G)		
1-	CACO00	Casier conique (univers)
2-	CAJA00	Casier japonais (univers)
3-	CASI00	Casier à homard (univers)
4-	FIMA00	Fillet maillant (univers)
5-	PALA00	Palangre (univers)
6-	TRAP00	Trappe à buccin (univers)
BAIE DE GASPÉ (Slide show H)		
1-	SUBSGA	Nature du relief de la côte
2-	CHENGA	Chenal d'écoulement
3-	MARAGA	Marais
4-	ZOMAGA	Herbier zostère
5-	HOAMGA	Homard juvénile
6-	MYEDGA	Moule bleue
7-	MYARGA	Mye commune
8-	PETOGA	Pétoncles juvéniles
9-	PLIEGA	Plies juvéniles
10-	FUHEGA	Choquemort
11-	EPINGA	Épinoches
12-	CLHAGA	Harang atlantique

BARACHOIS DE LA MALBAIE (Slide show I)		
1-	SUBSMA	Relief de côte
2-	HYDRMA	Géomorphologie
3-	HERBMA	Herbiers
4-	MARAMA	Marais
5-	VEGEMA	Végétaux sensibles
6-	MYEDMA	Moule bleue
7-	MYARMA	Mye commune
8-	MYAEMA	Chaboisseau bronzé
9-	MEMEMA	Capucette
10-	FUHEMA	Choquemort
11-	EPINMA	Épinoches
12-	SAFOMA	Ombre de fontaine
13-	SASAMA	Saumon atlantique
BAIE DES CAPUCINS (Slide show J)		
1-	SUBSCA	Relief de côte
2-	HYDRCA	Géomorphologie
3-	MARACA	Marais
4-	MYEDCA	Moule bleue
5-	MYARCA	Mye commune
6-	MYAECA	Chaboisseau bronzé
7-	PSAMCA	Plie rouge
8-	MAVICA	Capelan
9-	EPINCA	Épinoches

* Fichier de Biorex

ANNEXE 11

**LISTE DES CODES PARTICULIERS UTILISÉS POUR LES QUATRE PREMIERS
CARACTÈRES DU NOM DES FICHIERS**

Annexe 11. Liste des codes particuliers utilisés pour les quatre premiers caractères du nom des fichiers

CODE	DÉFINITION
CACO	casiers coniques
CAJA	casiers japonais
CART	couvertures cartographiques
CASI	casiers à homard
CETA	cétacés
CHEN	chenal d'écoulement
DELT	delta
ÉPIN	épinoches
FIMA	filets maillants
FOND	fond de carte
FORI	parc national de Forillon
FUCA	algues fucacées
GASP	Gaspésie
HABI	régions d'habitats particuliers
HERB	herbiers
LAMI	laminaires
MARA	marais
MARI	couvertures des cartes marines
MUNI	municipalités
NORD	flèche du nord
PALA	palangres
ROUG	algues rouges
PETO	pétoncles juvéniles
PLIE	plies juvéniles
SUBS	substrat ou nature du relief de la côte
TOPO	couverture des cartes topographiques
TRAP	trappe à buccins
VEGE	végétation

ANNEXE 12

**DÉFINITION DES CODES UTILISÉS POUR LES DERNIERS CARACTÈRES DU
NOM DES FICHIERS GÉORÉFÉRENCÉS**

Annexe 12. Définition des codes utilisés pour les derniers caractères
du nom des fichiers géoréférencés

CODE	DÉFINITION
AL	zone d'alimentation
CA	Baie des Capucins
CE	fenêtre centre-est
CO	zone de concentration
EX	zone d'exploitation
FR	frayère
GA	Baie de Gaspé
HA	habitat préférentiel
LI	fichier linéaire
MA	barachois de Malbaie
NA	exclut l'aspect alimentation
NE	fenêtre nord-est
NO	fenêtre nord-ouest
NX	exclut l'aspect exploitation
RE	zone de répartition
SE	fenêtre sud-est
SY	fichier symbole
TX	fichier texte
00	univers

ANNEXE 13

FICHIERS DE PRÉSENTATION DE BIOREX

Annexe 13. Fichiers de présentation (.PCX/.BIC) de Biorex

Paramètre	Carte (.MAP)	Légende	Diapo (.PCX)	Fond (.PCX)	Légende (.PCX)
Bathymétrie - univers	BATHYGAS	Profondeur (m)	BATHYGAS	BATHY00	LEG_BATH
Bathymétrie - région de Gaspé			BATHYGP	BATHYGPO	LEG_BATH
Débit des rivières	DEBGASP*	Débit (m ³ /s)	DEBRIVI	DEBRIVIO	LEG_DEBI
Largeur de la zone intertidale	LARGEINT	Largeur (m)	LARGINT	LARGINT0	LEG_LARG
Salinité de l'eau (annuel)	SAL_ANNU	Salinité (‰)	SAL_ANNU	SAL_ANN0	LEG_SAL
Température de l'eau (printemps)	TEMP_PRI	Température (°C)	TEMP_PRI	TEM_PRI0	LEG_TPRI
Température de l'eau (été)	TEMP_ETE	Température (°C)	TEMP_ETE	TEM_ETE0	LEG_TETE
Température de l'eau (automne)	TEMP_AUT	Température (°C)	TEMP_AUT	TEM_AUTO	LEG_TAUT
Température de l'eau (hiver)	TEMP_HIV	Température (°C)	TEMP_HIV	TEM_HIV0	LEG_THIV
Turbidité de l'eau (annuel)	MES_ANNU	MES (mg/l)	MES_ANNU	MES_ANN0	LEG_MES
Affectation du sol	AFF_GASP	Types d'affectation	AFF_GASP	AFF_GAS0	LEG_AFF
Zone de conservation	FORILLON	Parc national de Forillon	ZONECONS	ZONECON0	LEG_ZOCO
	ROM_BONA	ROM de Bonaventure			

* fichier ponctuel (.TBA)